

Palimpseste

sciences • humanités • sociétés
RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ RENNES 2

numéro 6

automne-hiver 2021



**Recherche • formations
intervention • territoire**



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

Éditorial

Leszek Brogowski, rédacteur en chef
Vice-président Culture, science et société

Recherche • formations • intervention • territoire

Dans certaines formations de master proposées par l'université Rennes 2, les étudiants, encadrés par les enseignants-chercheurs, apportent sur le terrain des compétences scientifiques acquises dans les disciplines spécifiques qui sont les leurs (en psychologie, éducation, économie, aménagement, histoire de l'art, etc.) tout en interagissant avec les acteurs concernés, eux-mêmes porteurs de savoirs spécifiques : professionnels de différents champs (santé, art et patrimoine, environnement, politiques publiques, sport et tourisme, etc.) et/ou acteurs de la société civile (habitants, usagers, acteurs politiques, institutions, collectivités territoriales, etc.).

Mutatis mutandis, un certain nombre de recherches en thèse, dont tous les projets financés par le dispositif CIFRE, impliquent les doctorants sur le terrain selon différentes modalités - stages tutorés, projets de recherche, contrats d'alternance, etc. Dans ce cadre, ils deviennent médiateurs entre la recherche et les acteurs de la société, produisent des connaissances mobilisables pour comprendre des besoins sociétaux concrets et tenter d'y répondre. Dans ce contexte, les étudiants et les doctorants, qui allient au sein de leurs recherches compétences en sciences humaines et sociales et savoirs concrets, et qui s'engagent de fait en tant que citoyens au sein des recherches menées, construisent leur place dans la société de demain et deviennent, à leur tour, des acteurs majeurs des transformations des territoires : tel est le fil conducteur des articles qui composent ce numéro.

EN COUVERTURE :
Prospection archéologique
par télédétection (opération
de vérification subaquatique
en mer d'Iroise).
© Alexandre Guyot

Sommaire

DOSSIER

- 6 [Introduction](#)
Nadia Dupont, Jacques Oulhen et Erwan Quesseveur
- 9 [Mineurs non accompagnés et étudiants](#)
Emilie Potin, Jessica Arango, Manon Boucharé et la promotion du master 1
Intervention et développement social
- 13 [Patrimoine bâti : la recherche hors les murs](#)
Maogan Chaigneau-Normand
- 17 [Lorsqu'il n'y a pas, a priori, de langue en partage.](#)
[Éthique d'une recherche sur la consultation médicale avec des soignés](#)
[nouvellement arrivés en France](#)
Vanessa Thouroude
- 21 [Diplôme universitaire Santé et qualité de vie au travail.](#)
[Se professionnaliser et croiser les regards](#)
Estelle Michinov et Virginie Dodeler
- 26 [L'engagement des jeunes dans l'urbanisme participatif.](#)
[Une recherche collective sur la citoyenneté](#)
Marie-Anaïs Le Breton
- 31 [Facteurs humains dans les organisations.](#)
[Le master de psychologie sociale du travail et des organisations](#)
Antoine Beurel, Emmanuelle Bonjour, Mehdi Chahir, Virginie Dodeler,
Eric Jamet, Nicolas Michinov, Marc Sellapin, Alain Somat,
Florence Terrade et Camille Tordet
- 34 [Natural Hair Movement.](#)
[Vers une industrie cosmétique afro-diasporique écologique](#)
Christella Kwizera
- 37 [Quand les étudiants fabriquent la ville de demain.](#)
[Les workshop de l'IAUR](#)
Guy Baudelle et Jean-Pascal Josselin
- 41 [Recherche et développement local.](#)
[Une dynamique associative épaulée par une thèse CIFRE](#)
Naïla Bedrani

DOSSIER

- 46 [Pairwork: un apprentissage de langues étrangères en France et en Suisse. Projet de recherche d'étudiants et d'enseignants-chercheurs](#)
Shannon Amélineau
- 49 [Compétences pluridisciplinaires et valorisation numérique des fonds des institutions culturelles](#)
Karine Karila-Cohen avec la collaboration de Morgane Mignon et Aurélie Chatenet-Calyste
- 53 [Décoder l'environnement des territoires](#)
Témoignages recueillis par Samuel Corgne, Adeline Cotonnec et Simon Dufour
- 57 [Droits culturels et sciences de gestion dans un mouvement d'éducation populaire](#)
Roseline Mouchel-L'Abbé
- 60 [L'entreprise sociale apprenante \(ESA\). Insertion par l'activité économique](#)
Pascal Glémoin et Élisabeth Roblot
- 63 [Les salariés d'entreprise comme formateurs du français langue étrangère \(FLE\). Stage en didactique](#)
Marie-Françoise Bourvon, Christine Évain, Laurence Prodhomme et Gilles Rault

VARIA

- 66 [Balade sur les sentiers du littoral. Analyse socio-économique de la randonnée pédestre](#)
Élodie Paget et Noemi Garcia-Arjona

Recherche · formations intervention · territoire

Introduction

Nadia Dupont*,
Jacques Oulhen**
et Erwan Quesseveur***

Le présent numéro de *Palimpseste* regroupe une quinzaine d'articles prenant appui sur des expériences de formation et/ou de recherche particulières, qui se sont déroulées ou se déroulent encore, sur des terrains variés mettant en œuvre des savoirs et des compétences fort différents. Cependant, si elles sont ici réunies, c'est parce que toutes permettent de mettre en perspective des questions importantes méritant d'être abordées ensemble et qui constituent l'actualité de notre université: l'articulation entre la formation et la recherche, le lien entre l'université et la société, la valeur spécifique des sciences humaines et sociales (entendues au sens le plus large), la professionnalisation des formations ou encore l'engagement étudiant.

Toutes les expériences et toutes les formations décrites au sein de ces articles ne sont pourtant pas identiques, ni même comparables. Certaines, destinées à un public de formation initiale, ont fait le choix de mettre à l'épreuve la transmission et l'acquisition des savoirs au travers de mises en situation concrète, mais elles le font selon des modalités très diverses: stages individuels en situation professionnelle, réponse par un collectif d'étudiants encadrés à une commande spécifique, ateliers pluridisciplinaires où collaborent des étudiants de formations distinctes. D'autres, accompagnées par le service de formation continue et d'alternance de l'université, ont pour vocation spécifique de transmettre à un public déjà en situation d'emploi les connaissances nécessaires à l'amélioration et à l'évolution de leurs pratiques, voire de leur situation professionnelle. Par ailleurs, toutes ces expériences n'entretiennent pas le même rapport à la recherche. Certaines, celles de niveau licence, proposent une initiation, tandis que d'autres, formations de master et *a fortiori* doctorats, sont au cœur de la production de nouveaux savoirs. Au-delà de leurs publics et de leurs ambitions, ces formations se différencient également par leurs objectifs d'insertion professionnelle, envisagée de façon plus ou moins immédiate à l'issue de la formation. Cet ensemble, présenté à la façon d'un patchwork, rend compte de la diversité dont est constituée notre université, même si d'autres expériences auraient pu également trouver leur place dans ce numéro de *Palimpseste*.

Quelle que soit la diversité des cas présentés, tous, à des degrés certes divers, possèdent des caractéristiques communes qui confèrent à cet ensemble une valeur exemplaire, voire une valeur de manifeste, et ce notamment parce que, combinés et cumulés, tous ces exemples apportent des réponses aux interrogations actuelles sur le rôle, voire sur l'utilité des universités de sciences humaines et sociales.

Qu'il s'agisse de mettre à disposition des contenus de recherche à des étudiants ou des stagiaires de la formation continue, de produire ou de coproduire avec des étudiants des savoirs nouveaux ou encore de conduire des recherches qui transforment la réalité étudiée, une grande partie des expériences décrites met en évidence le lien consubstantiel et réciproque entre formation et recherche au sein de l'institution universitaire. Si l'épreuve du terrain est initialement conçue comme un moyen de formation et de mise à l'épreuve des savoirs déjà

* Vice-présidente Offre de formation,

** vice-président Formation et vie universitaire,

*** vice-président Formation tout au long de la vie, orientation et insertion professionnelle.

construits, notamment au sein des masters, il apparaît que cette confrontation produit à son tour de nouveaux savoirs. Comme le montrent plusieurs expériences rapportées ici, cette dynamique relève de la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques idoines et de méthodes de recherche adaptées, et notamment une pédagogie par projet.

Mais les points communs ne se limitent pas à cela. Ces différentes expériences, chacune à leur manière, ont en commun de montrer comment formation et recherche, à des degrés et selon des modalités diverses, peuvent se combiner pour apporter – ou du moins contribuer à apporter – dans le champ spécifique des sciences humaines et sociales, des réponses aux questions, petites ou grandes, que les acteurs sociaux et professionnels, publics ou privés, se posent dans les champs spécifiques qui sont les leurs. Deux dimensions sont à mettre en évidence dans cette affirmation. Tout d’abord, les savoirs produits par l’université gagnent à être mobilisés au profit de la société, et cette mobilisation peut adopter des modalités différentes. Si la situation la plus traditionnelle est celle d’un transfert descendant des savoirs dans, et par, l’université, plusieurs des expériences décrites, en particulier celle des thèses CIFRE, montrent un fonctionnement bien plus horizontal, dans lequel les acteurs sociaux immergés dans les milieux étudiés, forts d’un savoir pratique, deviennent à leur tour des partenaires de l’étude et des acteurs à part entière de la recherche.

Mais il y a plus : de fait, la mise à disposition et la production des savoirs dans les conditions décrites dans plusieurs des articles de ce numéro, ont un effet transformant, les rapprochant ce qu’on désigne souvent comme recherche-action [voir glossaire p. 8]. Les effets transformants peuvent concerner le « terrain » étudié dont les acteurs disposeront de fondements objectifs pour agir, mais aussi individuellement les participants à l’étude menée. Les uns, à la fois immergés dans l’étude et acteurs d’une transformation sociale, en éprouvent un sentiment d’utilité ; les autres, sujets d’étude devenus partenaires, se trouvent investis d’un pouvoir les rendant plus conscients des dynamiques sociales qui les entraînent, et plus autonomes. C’est ce qu’on appelle en sociologie la « capacitation » des acteurs sociaux, c’est-à-dire le fait qu’un acteur, individuel ou collectif, se prenne en charge seul, d’un point de vue économique, social et/ou professionnel. Autrement dit, conformément à l’idéal de l’université, on contribue à former des citoyens émancipés.

L’ensemble de ces études permet ainsi d’exposer des expériences de professionnalisation réussie, réalité souvent ignorée par les tutelles, les responsables politiques et les acteurs de l’opinion publique. En forçant légèrement le trait, on dirait que l’opposition naïve entre la production de savoirs pour eux-mêmes et l’instrumentalisation par les milieux socio-professionnels d’une université produisant pour eux des savoirs sur mesure n’a pas lieu d’être. Si ces expériences montrent comment la confrontation avec le « terrain » permet aux étudiants de passer du savoir au faire – la question de l’« approche par compétences » est ici importante :

comment elle leur permet de tisser un réseau, de mettre en œuvre la pluridisciplinarité concrète dans laquelle ils évolueront une fois en emploi et de développer un sentiment d'utilité -, elles montrent également comment cette immersion leur permet un retour réflexif sur leurs savoirs et ouvre de nouvelles pistes de recherche. Par ailleurs, ces expériences montrent aussi comment l'engagement des étudiants dans les projets professionnels dans lesquels ils s'investissent et qu'ils co-construisent, acculture la sphère opérationnelle à la recherche et lui ouvre des pistes de transformation de ses propres pratiques. On pourrait donc dire qu'une professionnalisation réussie est en même temps une « universitarisation » réussie.

Enfin, dans ce contexte global, les expériences présentées dans ce numéro mettent clairement en évidence comment les sciences humaines et sociales, dont l'utilité économique immédiate est parfois interrogée, produisent effectivement de la valeur : valeur économique directe, sur la base de cadres d'analyses qui permettent de comprendre et de transformer des pratiques pour les améliorer et les rendre plus performantes, mais aussi investissement à long terme. Accompagner les jeunes citoyens dans leurs implications dans la vie urbaine de leur lieu de résidence, les aider à construire les bases d'une communication favorisant l'accès aux soins d'étrangers en situation de précarité, ou mettre en place les cadres numériques de la présentation de collections muséales, sont autant d'expériences qui contribuent, chacune à leur manière, à faire naître cette intelligence collective dont les acquis, mêmes modestes parce que nés de formes de partage des savoirs, pourront être réinvestis dans d'autres lieux et par d'autres communautés. ■

Glossaire

La **recherche partenariale ou co-recherche** désigne toutes les modalités de recherche qui impliquent la mise en place d'un partenariat institutionnel entre des chercheurs professionnels et des acteurs extérieurs pour co-définir l'objet de la recherche et les termes du partenariat, notamment en matière d'accès aux données, de lieux et de modalités d'enquête, de confidentialité et de propriété intellectuelle. L'on parlera de recherche partenariale participative lorsque le partenariat concerne également le processus de recherche lui-même.

La **recherche participative** désigne l'ensemble des démarches qui impliquent activement dans la production des connaissances scientifiques d'autres acteurs que les chercheurs professionnels. Ces démarches se distinguent entre elles selon l'importance qu'elles donnent à la participation aux différentes étapes du processus de recherche et la conception qu'elles se font des partenaires (auxiliaires de recherche, collaborateurs, co-chercheurs, etc.).

L'expression « **sciences participatives** » désigne de façon dominante des formes de recherche participative dans lesquelles des non-professionnels jouent un rôle

important d'auxiliaires des scientifiques, sur la base d'un protocole précis, dans la collecte des matériaux, en particulier dans les sciences de la nature.

La **recherche coopérative** désigne les formes de recherche participative dans lesquelles l'ensemble des acteurs impliqués sont considérés pour tout ou partie de la recherche comme co-chercheurs.

La **recherche-action** désigne une démarche de recherche dans laquelle la production de connaissances est directement imbriquée avec une visée d'actions transformatrices, à différentes échelles. Il existe une grande diversité de conceptions et de méthodologies de la recherche-action, allant des formes les plus académiques, se revendiquant d'une démarche scientifique, aux plus militantes, privilégiant la conscientisation et la mobilisation des acteurs.

L'université Rennes 2 a signé la « Charte des sciences et recherches participatives en France. Accompagner, soutenir et promouvoir les collaborations entre acteurs de la recherche scientifique et de la société civile », lancée en 2017 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Nous remercions Yves Bonny pour cette proposition de glossaire.

Mineurs non accompagnés et étudiants

Emilie Potin*, Jessica Arango**, Manon Boucharé**,
et la promotion 2020-21 du master 1 Intervention
et développement social (IDS)

Depuis 2017, dans le cadre du cours «Protection de l'enfance», les étudiants du master Intervention et développement social (IDS) travaillent avec l'Association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées (ARASS) sur des formes de soutien à apporter aux mineurs et jeunes majeurs accueillis dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Aujourd'hui, le département d'Ille-et-Vilaine compte un nombre important de mineurs et jeunes majeurs étrangers non accompagnés¹ qui relèvent du système de protection de l'enfance (629 en 2018²). Leur prise en charge dans des lieux d'accueil dédiés dépend notamment du secteur associatif habilité³.

Les travaux d'enquête collective, les stages auprès des jeunes et des équipes éducatives ainsi qu'une revue de littérature en sciences sociales réalisée sur le sujet, ont donné naissance à un projet structurant de «parrainage» entre étudiants et Jeunes étrangers non accompagnés (JENA). La présente contribution a pour ambition de rendre compte de son contenu, porté conjointement par les étudiants en formation et par l'ARASS, et de donner à voir les dimensions de son expérimentation ainsi que les conditions pour assurer sa pérennisation.

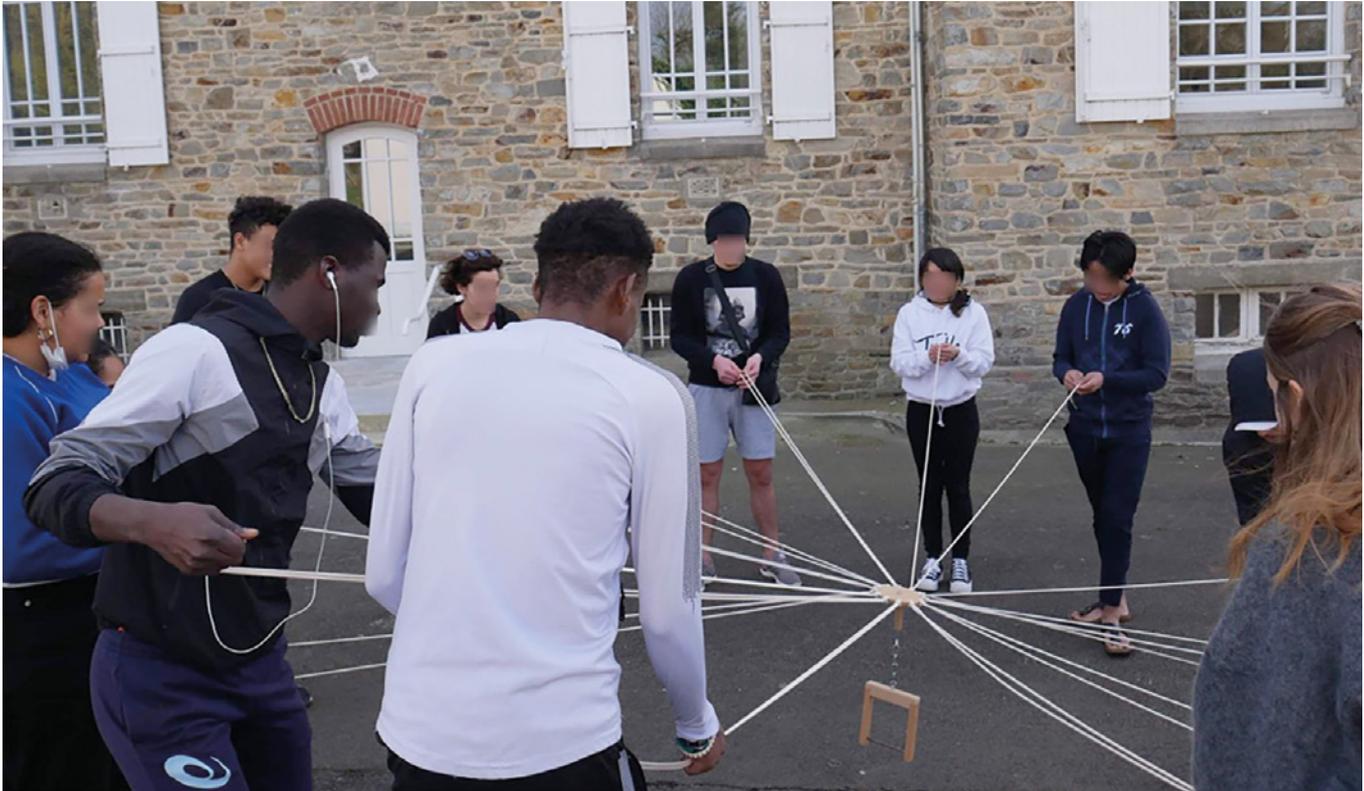
Construire un espace commun d'échange

Parce que les pratiques de chacun des groupes (étudiants et JENA) sont inscrites dans des univers sociaux et culturels, des modes de vie et des aspirations nuancées, la volonté a donc germé de construire un espace commun

pour apprendre à se connaître et à se soutenir mutuellement. Nous avons alors fait le pari que cette réciprocité est un moteur pour l'ouverture du réseau social et pour l'inscription durable sur le bassin rennais des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés. Cette préoccupation s'appuie sur les travaux de recherche qui pointent les faiblesses du système de protection de l'enfance, et elle s'inscrit dans une volonté de développer des attaches pour que ces jeunes placés puissent sortir d'une zone de vulnérabilité, voire de désaffiliation. Dans leurs situations délicates où se cumulent difficultés administratives, économiques, affectives et sociales, l'important est d'accroître et de renforcer un réseau

**Nous souhaiterions
que ce programme puisse
essaïmer, car il y a fort
à parier que des étudiants
d'autres formations,
ainsi que des jeunes
migrants non accompagnés
relevant d'autres structures
de la protection de l'enfance,
puissent être intéressés
par cette démarche.**

*Maîtresse de conférences en sociologie, membre du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS) et responsable du master IDS. **Étudiantes en sociologie, master 2 Intervention et développement social (IDS).



© Emilie Poin

Une rencontre autour d'un jeu collectif, le 20 février 2021 à Châteaubourg, entre JENA non accompagnés et étudiants du master IDS.

de personnes ressources, au-delà de la relation enfant-professionnel. Le projet fait écho à la Stratégie nationale de la prévention et protection de l'enfance 2019-2022, où plusieurs engagements ont été pris, notamment celui de « sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures » en développant les dispositifs de parrainage. Ces derniers doivent partager la responsabilité collective à accompagner les mineurs et jeunes majeurs en s'appuyant sur la société civile.

En tant qu'étudiants dans le secteur de l'intervention sociale, nous sommes attachés aux valeurs de solidarité et de fraternité. Nous savons aussi que la manière dont se conduit ce type de projets compte autant, sinon plus, que sa finalité. Nous sommes donc particulièrement attentifs à défendre des formes d'horizontalité dans la relation et à co-construire les contenus pour que chacun y trouve sa place et ses intérêts. C'est dans cette perspective que nous utilisons le terme de « correspondance » plutôt que de « parrainage ». Il est plus fidèle à l'idée de réciprocité et induit un rapport d'égalité.

Déroulé et contenu de l'expérimentation

La promotion de master 1 IDS a réfléchi, en petits groupes, à différentes modalités de correspondances. Tous les projets s'articulent les uns aux autres; cinq groupes ont opté pour des modalités collectives et un groupe a pensé à une modalité interindividuelle. Une première rencontre

a été organisée, le 20 février 2021 à Châteaubourg, entre JENA et étudiants, autour de jeux collectifs propices à l'échange et d'activités moins formalisées à l'initiative de nos hôtes. Cette prise de contact a permis de sonder les intérêts de chacun et de développer plusieurs modèles de correspondances. Ils visent à la fois à faire connaissance, à expérimenter ensemble, à ouvrir le projet à de nouvelles personnes et à inscrire la relation dans un cadre précis. En raison du contexte sanitaire, toutes les propositions n'ont pu être expérimentées, mais elles pourront prendre place dans la poursuite du projet.

Partage et découverte de contenu culturel

Un groupe de travail a développé une activité sur le partage de contenus culinaires, sur une temporalité régulière. L'idée de cette modalité est de découvrir différents restaurants rennais, tout en tenant un journal de bord sur les réseaux sociaux pour rendre visible les dégustations ainsi que l'établissement testé. Faire conjointement ces découvertes gustatives et les partager en ligne par l'écrit et la photo, c'est expérimenter et en garder une trace. Ces supports d'échange participent à mieux situer chacun dans ses goûts, à élaborer ensemble afin de mieux se comprendre. Un autre groupe a proposé une modalité en lien avec le contexte sanitaire, mobilisant un dispositif de messagerie instantanée. « CulturALL » consiste à partager des contenus culturels divers (films, recettes de cuisines, musiques, etc.) et

à les commenter avec des formats courts propres à ce type de supports (réactions, courtes analyses, etc.). Enfin, avec « Balades en folie », il a été question de créer des déambulations collectives entre jeunes et étudiants qui ont grandi dans des milieux différents, pour découvrir les alentours de la ville de Rennes, développer la curiosité et éventuellement éveiller un intérêt écologique.

Atelier de création artistique

Deux types de pratiques ont été retenues : arts manuels et créations musicales. Des ateliers artistiques collectifs ont donc été mis en place sur une temporalité bimensuelle. Il s'agit de s'ouvrir ensemble aux arts manuels autour de quatre productions artistiques (peinture sur toile, graffiti sur sac en toile, range-revue et poterie). Le but de cette modalité est de susciter un échange créatif où chacun peut exprimer ses émotions sur un support artistique. Ces ateliers pourraient bénéficier du support d'étudiants des filières artistiques de l'université Rennes 2, pour diversifier les techniques et les créations. Le projet « Sensizik » a travaillé sur une sensibilisation aux pratiques musicales en collectif, en rendant visibles les nombreux outils. Et pourquoi pas réaliser un clip et/ou un enregistrement audio ? Lors d'une rencontre spontanée, le 5 mars 2021, ce projet a été expérimenté : les JENA ont eu l'opportunité de jouer de la guitare et de partager avec les étudiantes présentes leurs goûts musicaux.

Évènements ponctuels et ouverts

Un autre groupe a imaginé une rencontre autour d'un évènement collectif, réalisé à faible fréquence et ouvert. Il s'est agi, sur la base du volontariat, de co-construire l'évènement entre les jeunes et les étudiants. L'exemple concret préparé par le groupe ayant travaillé sur cette modalité est celui d'un rallye-photo. L'objectif est de faire connaître le projet de correspondance et de trouver de nouvelles personnes qui pourraient s'impliquer dans celui-ci, JENA comme étudiants. Tous ces espaces d'interconnaissances ont été pensés dans l'optique de basculer ensuite sur une modalité de correspondance interindividuelle. La proposer dès le départ n'a que peu de sens, dans la mesure où les affinités ne sont pas encore apparentes et il nous a semblé plus cohérent de proposer d'abord des rencontres collectives plus sécurisantes.

Cette modalité plus individuelle trouve sa place dans « Idéoprojets ». Il s'agit de mettre en lien un étudiant et un JENA, selon une logique d'affinité, de compétences ou de médiation. L'objectif est d'ouvrir pour le jeune un réseau de contacts et de lui permettre d'avoir une/des personnes ressources, dans un temps défini et à partir d'un projet balisé, telle une recherche d'un stage. Notons que l'enrichissement

Des jeunes comme les autres ?

Si le droit commun de la protection de l'enfance est applicable aux étrangers au même titre qu'aux mineurs français, les mineurs étrangers font l'objet de procédures spécifiques en amont de leur prise en charge. Le hiatus entre les catégories juridiques de minorité et d'étranger devrait, en matière de droit international, donner la priorité aux droits de l'enfant et à la minorité.

On constate cependant que « l'ambivalence des définitions du mineur migrant en situation de danger conduit aujourd'hui à privilégier un traitement juridique centré sur la condition d'étranger » (Senovilla Hernández, 2014, p. 22). Ce centrage sur la condition d'étranger amène un traitement différencié dans les prises en charge entre mineurs étrangers et mineurs français.

Les accueils dédiés aux mineurs non accompagnés s'appuient sur des grandes structures (certaines structures pouvant accueillir jusqu'à 100 mineurs), sur du bénévolat pour les familles d'accueil et sur des prix de journée moins importants que pour les autres lieux d'accueil. Le prix de journée à la charge du Département pour une Maison d'enfants à caractère social (MECS) est en moyenne de 200 euros alors que le coût de journée des accueils dédiés aux mineurs non accompagnés est le plus souvent en deçà de 100 euros.

La stratégie des conseils départementaux pour limiter les coûts de prise en charge contraint les modalités de la protection avec des taux d'encadrement plus faible. « Dans les départements qui font face à des arrivées massives, les capacités d'accueil de droit commun s'avèrent totalement sous-dimensionnées », note l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS)⁴.

de la correspondance est mutuel : l'étudiant bénéficie d'une ouverture culturelle, d'un nouveau réseau de rencontres et d'un sentiment d'utilité. La « clôture » de la correspondance interindividuelle n'a pas été oubliée dans cette réflexion : partant du postulat que les personnes engagées sont mobiles de par leurs études ou l'insertion professionnelle, la correspondance doit s'inscrire sur un temps défini, à savoir au maximum une année universitaire. Et au-delà, rien n'empêche une continuité du lien si les deux correspondants le souhaitent.

Les acteurs du projet

Le master Intervention et développement social (IDS) est une formation en deux ans portée par le département de sociologie.

Mobilisant les connaissances des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, sciences politiques, économie, etc.), le master s'appuie sur les dynamiques des services et établissements relevant des champs de l'intervention ou du développement social du bassin rennais pour alimenter et développer des expérimentations sociales.

Les débouchés professionnels sont principalement orientés vers des responsabilités de chargés de projet. Aussi, la construction de programmes d'accompagnement en lien avec une demande sociale et avec les principaux concernés est un axe structurant de la formation.

La formation s'articule aux activités du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS) et particulièrement son axe de recherche « Normes, vulnérabilités et solidarités ».

➔ Plus d'informations sur le master IDS dans le catalogue des formations : formations.univ-rennes2.fr

L'association IDSolidaires regroupe les étudiants des deux années du master et des deux parcours. Ses missions sont de mettre en lien les acteurs du territoire, de permettre le croisement des savoirs et des pratiques entre les étudiants, les professionnels, les enseignants et les citoyens, et de promouvoir l'innovation sociale au travers de projets socioculturels.

➔ id-solidaires.webnode.fr

L'Association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées (ARASS) intervient sur le champ de la protection de l'enfance et du secteur médico-social. Elle accompagne près de 1 700 enfants, adolescents et jeunes majeurs dans le cadre d'actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques sur les départements de l'Ille-et-Vilaine (35), des Côtes d'Armor (22) et du Morbihan (56).

➔ arass.fr

Stabiliser la mise en œuvre du projet et l'ouvrir

Ce projet de correspondance entre les jeunes de l'ARASS et des étudiants du master IDS a été amorcé il y a déjà plusieurs années. Il se concrétise, et il est donc important de penser les modalités qui l'empêcheraient de s'essouffler quand autant de temps et d'énergie sont investis par toutes les personnes impliquées. Partir de modèles collectifs pour passer à des modèles individuels permet donc d'imaginer une pérennisation du projet; ces deux temporalités parallèles ne sont pas que complémentaires, elles permettent aussi de se projeter sur une mobilisation continue de volontaires. Ces expériences collectives ont des bénéfices en termes de rencontres, de co-apprentissage et de sociabilité pour tous les participants, notamment les personnes qui découvrent une ville, étudiants ou jeunes migrants étrangers. Pour les correspondants de l'ARASS, il en est de même, leur cercle proche se trouvant dans leur structure d'accueil et/ou leur établissement scolaire : l'appropriation de leur bassin de vie passe aussi par la connaissance de la diversité des milieux. Le projet soutenu dans le cadre de la formation de master IDS s'articule avec les missions de l'association IDSolidaires, qui portera ce programme de correspondance dans les années à venir, en concertation avec l'ARASS. Nous souhaiterions que ce programme puisse essaimer au-delà du master IDS, car il y a fort à parier que des étudiants d'autres formations, ainsi que des jeunes migrants non accompagnés relevant d'autres structures de la protection de l'enfance, puissent être intéressés par cette démarche. ■

Notes de l'article

1 Voir l'article L112-3 du Code de l'action sociale et des familles.

2 [Le nombre de mineurs et jeunes majeurs accueillis au 31 décembre 2018 en Ille-et-Vilaine selon le site du département \[consulté le 23 septembre 2021\]](#).

3 Les associations habilitées du secteur de la protection de l'enfance sont chargées de la mise en œuvre des mesures de protection décidées dans un cadre administratif (Conseil départemental) ou judiciaire (Justice des mineurs).

4 Voir le Rapport de la mission bipartite de réflexion sur les mineurs non accompagnés, février 2018.

Références bibliographiques

Castel, Robert, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », dans *Face à l'exclusion. Le modèle français*, J. Donzelot (dir.), Paris, Esprit, 1991, p.137-168.

Potin, Emilie, *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*, Toulouse, Érès, 2012.

Robin, Pierrine, « L'enfant de personne », *À l'épreuve du placement et de sa sortie*, Nîmes, Champ social, 2020.

Senovilla Hernández, Daniel, « Analyse d'une catégorie juridique récente : le mineur étranger non accompagné, séparé ou isolé », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 30, n°1, 2014, p. 17-34.

Patrimoine bâti : la recherche hors les murs

Maogan Chaigneau-Normand*

Ouvert à la rentrée 2010, le master Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti (REPAT) constitue l'un des parcours du master Histoire de l'art de l'université Rennes 2. Cette formation, dont il existe peu d'équivalent en France, a pour objet le patrimoine bâti qui est aujourd'hui, tant dans le cadre public que privé, le support de projets de plus en plus nombreux, s'inscrivant dans des stratégies fortes de développement local, régional ou national, au croisement de multiples enjeux sociétaux, et impliquant un grand nombre d'acteurs. Ce master est né d'un constat : celui d'une évolution accélérée du monde du patrimoine depuis les années 2000, en lien avec des mutations sociétales et l'accentuation du processus de décentralisation, qui induisent une nouvelle répartition des compétences et des responsabilités en matière de patrimoine au sein des territoires. À cette évolution des dispositifs liés au patrimoine, des cadres d'emploi, des métiers eux-mêmes, s'ajoute la nécessaire invention de professions en lien avec les nouveaux discours et besoins. Cette formation lie approche théorique et réflexive de long terme, et démarche concrète de terrain, afin d'insérer l'université dans la dynamique concrète, réelle, quotidienne, du patrimoine bâti et de ses acteurs, dans une logique de dialogue et d'échange, et finalement dans une démarche globale qui s'apparente à de la recherche-action, voire à de la recherche-action participative.

Les projets partagés au cœur de la formation

Le master 2 REPAT s'articule autour de projets d'année : commandes extérieures ou propositions de l'équipe pédagogique et des étudiants. Ces travaux permettent une mise en situation professionnelle de ces derniers et sont l'occasion pour eux de se créer un premier réseau. Ce sont aussi des « lieux de jonction » et de « pollinisation » entre des pratiques, des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, portés,

d'un côté, par la communauté universitaire et, de l'autre côté, par les institutions partenaires et la société civile. Ces projets partagés offrent aussi, à chaque partie, l'opportunité d'une mise en perspective des pratiques passées, présentes (et futures) liées au patrimoine bâti, qui peuvent porter sur des monuments ou des sites faisant l'objet d'une protection nationale, comme sur des bâtiments et sites non protégés, petits ou grands, de toutes les périodes historiques. Du monument à l'architecture « savante » et à forte valeur d'art et d'histoire, au bâtiment de ferme ressortant de l'architecture vernaculaire, en passant par la friche industrielle : tous peuvent être objets d'étude.

« Ce projet de valorisation nous a permis de fédérer nombre d'acteurs publics comme privés, grâce auxquels nous avons créé un premier réseau professionnel. »

*Maëla Castel et Philippine Piel,
promotion 2018-2019*

Chaque étudiant est impliqué dans deux projets d'année, réalisés en groupe. L'un porte sur une thématique imposée à l'ensemble de la promotion, de façon à ce que tous les étudiants puissent partager et discuter une méthodologie et une connaissance communes. Depuis cinq ans, il s'agit d'un projet d'Inventaire du patrimoine bâti, mené en partenariat avec le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la

*Maîtresse de conférences en histoire de l'architecture contemporaine et patrimoine bâti, membre de l'UR 1279 Histoire et critique des arts.

Région Bretagne et Rennes Métropole. De 2015 à 2019, ce projet s'est inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole, avec pour objectif de nourrir le récit patrimonial métropolitain qui, lui-même, trouve une transcription réglementaire dans le PLUi. Pour chaque commune, les étudiants ont d'abord effectué sur le terrain un recensement de l'ensemble des éléments bâtis, tout en réalisant en parallèle des recherches bibliographiques et en archives. À partir de ces données, ils ont établi la morphogenèse de la commune, défini son profil patrimonial et procédé à une étude approfondie des bâtiments représentatifs de l'histoire et de l'architecture du territoire, et/ou de bâtiments inédits. À l'issue de l'année, chaque groupe fournit un rapport de présentation faisant l'objet d'un oral devant les partenaires du projet, puis procède à une restitution publique organisée dans la commune concernée afin, cette fois, de partager le travail effectué avec les élus et les habitants. Les étudiants sont ainsi formés à la méthodologie et aux outils de recensement, d'analyse et de cartographie du service de l'Inventaire, qu'ils croisent avec l'approche universitaire. C'est aussi l'occasion pour eux d'être confrontés aux attentes de deux collectivités territoriales dont les missions sont inscrites dans des politiques publiques.

L'autre projet d'année porte sur une thématique au choix, pour permettre à chaque groupe de se spécialiser et de développer des connaissances et des compétences plus spécifiques au projet professionnel de chaque étudiant. Prenons trois exemples. En 2009, la Ville de Granville a souhaité présenter sa candidature au très exigeant label « Ville d'art et d'histoire », délivré par le ministère de la Culture¹. Pour cela, la municipalité devait développer la connaissance historique, architecturale et patrimoniale de la ville, et mettre en place un certain nombre d'actions démontrant l'intérêt patrimonial du territoire, la motivation des élus à obtenir le label et la capacité de la Ville à l'assumer. C'est dans ce cadre que le master REPAT est intervenu, à la demande de l'adjoint à la Culture. Les étudiants ont travaillé en collaboration avec l'équipe de l'Office de tourisme de Granville, chargée de porter le projet, et avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Ils ont eu pour mission de créer de la connaissance, selon une méthodologie universitaire rigoureuse, puis d'en proposer une valorisation. C'est ainsi que l'ensemble balnéaire des XIX^e et XX^e siècles a été étudié. En sont ressorties des préconisations pour l'intervention sur les bâtiments, qui ont fait l'objet de deux documents : un dossier technique très détaillé destiné au service Urbanisme de la ville et un livret destiné aux habitants, aux agents immobiliers et aux notaires, permettant une première sensibilisation aux problématiques de conservation, d'entretien et de restauration des bâtiments de ce centre-ville situé en milieu maritime.

« Cette dernière année de master a été décisive : j'ai découvert le métier de chargée d'étude en Inventaire directement sur le terrain. »

Murielle Nicol, promotion 2017-2018

En 2018-2019, un autre projet a été mené à Le Hinglé (Côtes d'Armor), avec pour problématique initiale la connaissance et valorisation d'un matériau de construction. Cette commune se trouve au cœur de l'un des principaux bassins granitiers de Bretagne et elle a connu une importante activité d'extraction à partir du milieu du XIX^e siècle, qui se poursuit encore aujourd'hui dans une moindre mesure. Cette épopée ouvrière liée au granit a profondément modelé le paysage et la sociologie de la commune. Un collectif, Peuple des carrières, a ainsi développé, à partir de 2007, un projet autour de la culture granitière du bassin de Dinan, financé par le programme européen Leader et les collectivités territoriales et locales. Le projet des étudiantes du master est venu s'inscrire à la fois dans la continuité et en complémentarité de cette démarche. Il a été mené en collaboration avec le collectif, la municipalité du Hinglé et l'association Cœur Émeraude, qui porte le projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude dont fait partie le Hinglé. Après un temps d'appropriation de cette culture granitière et de son héritage matériel et immatériel, de nombreuses rencontres et discussions avec les acteurs de terrain, les étudiantes ont conçu un parcours d'interprétation intitulé *Sous nos pas, le granit*, ainsi qu'un dépliant associé. Elles ont initié un appel au mécénat financier et de compétences, sollicité plusieurs entreprises locales et organisé une campagne de communication (presse, affichage, distribution de flyers). Enfin, pour intégrer les habitants comme acteurs de ce projet, elles ont organisé un « brunch des granitiers », afin de créer un premier moment d'échange convivial autour du projet. Les panneaux ont ensuite été installés par les employés communaux, les membres de Peuple des carrières, les étudiantes, ainsi que des habitants, lors d'une journée participative. Ce parcours d'interprétation a été inauguré en septembre 2019, lors des Journées européennes du patrimoine, et a été sélectionné par la Région dans le cadre de son opération « 50 coups de cœur en Bretagne ».



Inventaire des perrés, murs, cales, quais... et autres maçonneries des rives de la Rance. Projet partagé, année universitaire 2019-2020.

Sont aussi développés tous les ans des projets d'Assistance à maîtrise d'ouvrage, portant sur un bâtiment public ou privé. Dans ce cas, il s'agit de réaliser l'étude historique, architecturale et patrimoniale du bâtiment, d'élaborer le programme avec le maître d'ouvrage, de procéder au diagnostic sanitaire et de mettre en place des préconisations de restauration. Ce type de projet nécessite de se mettre à l'écoute des attentes du maître d'ouvrage, dont les souhaits peuvent entrer en conflit avec l'intégrité physique du bâti ancien. Les étudiants doivent alors, grâce à leur analyse poussée du bâtiment, être force de proposition pour en préserver les caractéristiques architecturales et patrimoniales, tout en intégrant les nécessaires évolutions pour un usage contemporain. Ce projet leur permet de travailler concrètement sur les contraintes à respecter lorsque le bâtiment fait l'objet d'une protection patrimoniale, sur les problématiques de l'intervention dans l'existant ainsi que sur les matériaux et les techniques de restauration. Ils sont amenés à solliciter de nombreux professionnels : architectes, artisans des différents corps de métier, acteurs des différents dispositifs de protection patrimoniale tels que les architectes des bâtiments de France.

Les projets partagés : croiser pratique et recherche pour générer de l'intelligence collective

Ces projets partagés plongent les étudiants dans l'actualité du patrimoine bâti et sont l'occasion d'une première approche des problématiques et des enjeux actuels en matière de patrimonialisation, conservation, restauration et réhabilitation. Par exemple, le PLUi, document d'urbanisme initié en 2000 avec le PLU, est devenu un outil majeur pour l'aménagement des territoires. De 2015 à 2019, il a fait l'objet d'un programme de recherches financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR)². Ces projets permettent

d'observer la mise en œuvre concrète des dispositifs patrimoniaux existants, les adaptations, les évolutions qui peuvent avoir lieu, et de les analyser à la lumière des évolutions sociétales. Citons par exemple le développement des démarches participatives à l'occasion de nombreux projets liés au patrimoine et portés par les collectivités territoriales et locales. Le patrimoine étant bien « le lieu où ne cessent de s'articuler des enjeux normatifs, sociaux, politiques et épistémologiques où se reconfigurent en permanence les rapports entre passé, présent et futur, et où les échelles varient, du local au global³ ». Cela invite à s'interroger sur la place et le rôle du patrimoine dans la société du XXI^e siècle, soumise à une « ardente obligation » et à une inflation patrimoniale qui ne sont pas sans poser de questions⁴.

Ces projets partagés confirment l'intérêt de la co-construction des savoirs. Ici, pour ce qui est de l'équipe pédagogique (enseignants-chercheurs et professionnels du patrimoine), se croisent, se confrontent et se questionnent regards, méthodologies, connaissances et compétences





© Maogan Chaigneau-Normand

Cours portant sur la restauration et à la valorisation, au château de Fougères, hiver 2019.

multiples. Les élus, les associations, les habitants, les usagers côtoyés sur le terrain apportent eux aussi leurs savoirs aux projets. Les étudiants travaillent avec tous ces apports, et doivent à leur tour être force de proposition. L'expérience des dix années passées montre que ces synergies enrichissent fortement les projets, et confirme que « la recherche est intimement liée à l'activité patrimoniale : dans tous les domaines considérés, elle est présente à chaque étape de la chaîne de travail. Sans elle, pas d'évaluation objective ni de sélection rigoureuse, pas de conservation matérielle ni de restauration durables et pertinentes, pas de restitution ni de diffusion des connaissances vers tous les publics. Sans elle, enfin, pas d'évaluation critique, autonome et contextualisée des politiques publiques⁵ ».

Par sa démarche, le master REPAT s'inscrit dans deux dynamiques. La première est celle qui voit le patrimoine culturel se constituer en objet de recherche à part entière, avec une accélération ces dix dernières années, que ce soit à l'échelle de la France ou à l'échelle de l'Europe. La seconde est celle de la collaboration entre l'enseignement supérieur et la recherche et le tiers secteur de la recherche qui vise, depuis 2013 à « développer et promouvoir les interactions sciences-société », et à participer ainsi à différents défis :

résilience des sociétés, cohésion des territoires, approfondissement démocratique, soutenabilité des économies, créativité des populations⁶. Dans la même idée, le ministère de la Culture a lancé en 2017 un appel à manifestation d'intérêt qui « invitait les chercheurs, professionnels et représentants de la société civile à se regrouper en réseau pour croiser pratiques de recherches culturelles et pratiques participatives » et ainsi à « renforcer les capacités des citoyens et des professionnels de la culture à jouer un rôle actif dans la recherche culturelle et l'innovation⁷ ». Cet appel a donné lieu à l'atelier « Particip-act », dont les travaux ont fait l'objet d'un colloque au Museum national d'histoire naturelle en 2019, et qui constitue la matière du n°140 de la revue *Culture et recherche*.

L'insertion du master REPAT dans ces dynamiques ne peut qu'être bénéfique pour les étudiants souhaitant poursuivre en troisième cycle. Cela a notamment déjà donné lieu à un doctorat, réalisé dans le cadre d'une CIFRE, portant sur l'évolution des secteurs sauvegardés à partir de l'exemple de la ville de Vitré⁸. ■

➔ Plus d'informations sur le master mention Histoire de l'art, parcours Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti, dans le catalogue des formations : formations.univ-rennes2.fr

Notes de l'article

- 1 Le projet de labellisation a finalement été abandonné par la nouvelle municipalité, élue en 2014.
- 2 Les travaux et conclusions de cette étude sont présentés dans plusieurs documents disponibles sur le site plupat.hypotheses.org, dont un livret intitulé PLU patrimonial. *Éclairages pour l'action*, disponible en format PDF.
- 3 E. Anheim, A.-J. Etter, G. Glasson Deschaumes et P. Liévaux (dir.), *Les Patrimoines en recherche(s) d'avenir*, Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2019.
- 4 On pense par exemple ici aux prises de position de Françoise Choay et Régis Debray, qui alertent sur les dangers du « tout patrimoine », l'excès pouvant amener à une perte de sens et favoriser l'instrumentalisation accrue à des fins politiques, économiques et identitaires, du patrimoine.
- 5 Vincent Berjot (alors directeur des patrimoines au ministère de la Culture et de la Communication), « Avant-propos », *Culture et Recherche*, n°133, 2016, p.3.
- 6 *Pour une politique régionale de recherche et d'innovation pour et avec la société*, contribution des promoteurs des assises du Tiers secteur de la recherche, 2020. tiers-secteur-recherche.org.
- 7 A. Brandt-Grau et S. Zillhardt, « La Recherche participative ou la création d'un bien commun ? », *Culture et recherche*, n°140, 2019, p.6.
- 8 G. Baglin, *Les Dispositifs des secteurs sauvegardés : entre valorisation et modernisation du patrimoine urbain*, thèse en histoire et critique des arts, sous la direction de Bruno Boerner et Maogan Chaigneau-Normand, soutenue à l'université Rennes 2 le 25 janvier 2019.

Lorsqu'il n'y a pas, *a priori*, de langue en partage

Éthique d'une recherche sur la consultation médicale avec des soignés nouvellement arrivés en France

Vanessa Thouroude*

Comment établir un diagnostic fiable en consultation médicale et comment exprimer sa douleur psychique ou physique, lorsqu'il n'y a *a priori* pas de langue en partage? Recourir à un interprète médical, professionnel ou non, est une des voies possibles, mais d'autres solutions permettent de surmonter les enjeux éthiques et linguistiques auxquels sont confrontés soignants et soignés dans la situation de soin en contexte interculturel. Une enquête ethnographique auprès de soignants et de soignés hétéroglottes, démarrée en 2017 dans le cadre d'un master Francophonie, plurilinguisme et médiations interculturelles (FPMI) et poursuivie en doctorat sous la direction de Stéphanie Clerc Conan, révèle la complexité des phénomènes langagiers et des inter-rétro-actions sciences, société, politique¹, ainsi que les défis éthiques rencontrés.

La linguistique de terrain : une démarche inscrite dans le paradigme de la complexité

Un des enjeux d'une recherche sur la langue et la communication dans le soin auprès de personnes nouvellement arrivées en France est d'éviter, autant que faire se peut, la fragmentation et la parcellisation. Il s'agit, d'une part, de pouvoir observer et analyser à la fois les problématiques liées à la langue et à la communication interculturelle, et celles liées aux soins et à l'accès au soin de ces personnes souvent précarisées; d'autre part, de saisir les éventuels

hiatus entre politiques de santé, enjeux économiques, discours et pratiques des acteurs. Éviter en somme ce qu'Edgar Morin nomme la vision simplifiante, qui conduit à penser «qu'il y a une réalité économique, d'un côté, une réalité psychologique de l'autre, une réalité démographique de l'autre, etc. [...]», en oubliant «que dans l'économie par exemple, il y a les besoins et les désirs humains»².

Dans le cadre de cette recherche, la parcellisation des savoirs masquerait les enjeux linguistiques dans la société, et plus spécifiquement dans le soin, tels que les possibles discriminations liées à la langue – et plus largement à la provenance et l'origine des patients – et leurs conséquences dans l'accès aux soins (refus de soin, renoncement); les enjeux des politiques de migration et de prise en charge soignante des personnes nouvellement arrivées; les répercussions des politiques linguistiques sur les représentations que les individus se font des langues et de leurs locuteurs; la prise en compte de la parole des acteurs et la reconnaissance

L'obstacle linguistique perçu – plus communément nommé « barrière de la langue » – ne peut être analysé en dehors de tout contexte politique, professionnel, social.

*Doctorante en sciences du langage et sociolinguistique, membre du Pôle de recherche francophonies, interculturel, communication, sociolinguistique (PREFICS, UR 7469), *fellow* de l'Institut Convergences Migrations (département «Health») à Paris. Directrice de thèse: Stéphanie Clerc Conan, maître de conférences HDR en sciences du langage.

de leurs stratégies pour réussir à communiquer malgré des bagages linguistiques différents (par exemple, le recours à une langue tierce commune, le langage corporel, les outils graphiques ou numériques d'aide à la traduction).

L'idée centrale de cette enquête est, par conséquent, de veiller à ne pas opposer les discours, mais d'engager, par exemple, une réflexion sur l'obstacle linguistique perçu – plus communément nommé «barrière de la langue» – en montrant qu'il ne peut être analysé en dehors de tout contexte politique, professionnel, social. Pour être comprises dans toutes leurs dimensions, les langues dans le soin sont donc étudiées à travers la parole des acteurs et leurs discours sur les langues et la communication, en relation avec leur lieu d'énonciation (la consultation médicale), les rapports sociaux entre les participants et le contexte sociopolitique (politiques de migration, de santé et linguistiques). Par ailleurs, il convient de garder à l'esprit au moment de l'analyse que les problématiques identifiées comme «linguistiques» s'enchevêtrent généralement avec d'autres problématiques d'ordre relationnel, communicationnel et systémique, comme cela est le cas avec d'autres profils de patients au cours de l'entretien thérapeutique³. Ainsi, c'est probablement dans le dépassement de la binarité «migrants» versus «autres patients», ou patients qui «maîtrisent la langue française» *versus* ceux qui «ne la maîtrisent pas», que réside une partie de la réponse à la question: comment soigner et être soigné quand on ne parle pas la même langue?

Confronter et non opposer : une exigence éthique

Plutôt que d'opposer, il s'agira «de s'exercer à une pensée capable de traiter avec le réel, de dialoguer avec lui, de négocier avec lui⁴», de confronter savoirs scientifiques pluri et interdisciplinaires (sociolinguistique critique, philosophie et les questions de déontologie et d'éthique, sciences politiques et les politiques migratoires et de santé, anthropologie, sociologie...), savoirs professionnels, institutionnels et de la société civile, pour accéder à la vision hologrammique proposée par Edgar Morin⁵, et ainsi percer une voie d'accès au sens.

Prenons le cas de l'obstacle linguistique. Il est associé par les acteurs de terrain à un facteur de vulnérabilité sociale et d'inégalité dans le soin, contrevenant au principe dit *républicain* d'égalité, ainsi qu'aux principes de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades qui prévoit le consentement éclairé du patient avant tout acte médical. Deux leviers ont été actionnés au cours de la décennie 2010, par l'institution (le ministère de la santé) et les acteurs associatifs œuvrant auprès des publics dits «migrants⁶» pour

amorcer une tentative de réponse: tout d'abord, la professionnalisation de l'interprétariat médical (avec la création d'une charte professionnelle en 2012), puis la création de dispositifs spécifiques entre 2015 et 2018 – aux niveaux national, régional et local – à destination de ces publics.

Mon travail d'enquête de sociolinguiste consistera alors à pointer, par l'analyse qualitative des discours, les contradictions et les limites de ces dispositifs: par exemple, la non accessibilité au dispositif d'interprétariat médical par tout un ensemble de patients «hors dispositif» en raison d'une catégorisation administrative, celle des «primo-arrivants» à laquelle correspondent certains droits; ou encore, le fait que le recours à l'interprète ne soit pas toujours possible (urgence du soin, soins informels) ou souhaité (refus de la présence d'un tiers par le soignant ou le soigné). Mais l'analyse rendra également visible un discours soignant militant, nécessaire, qui pose l'interprétariat comme une exigence éthique dans le soin.

Cette recherche en cours sur les modalités d'intercompréhension dans le soin en contexte plurilingue s'inscrit dans une perspective d'innovation sociale.

Ainsi, à l'heure de la restitution des résultats du travail de recherche, lorsque l'analyse de l'enquête de terrain montrera que la multiplicité des situations de soin exige la prise en compte de pratiques alternatives – identifiées comme les «autres moyens pertinents de communication linguistique et culturelle», pour reprendre les termes posés dans la troisième exigence éthique du Conseil consultatif national d'éthique dans son avis n° 127 –, la chercheuse devra veiller à ne pas porter dans son analyse et sa restitution une vision parcellaire et partielle sur les discours. Il s'agira également de convaincre les acteurs (professionnels, institutionnels, scientifiques et de la société civile) de l'apport de l'éclairage de la sociolinguistique sur les questions de migration, précarité et santé, en appui des analyses portées par des disciplines déjà identifiées comme compétentes sur ces questions par les acteurs scientifiques et professionnels au moins, telles



© DR

Photographie d'une répétition sur le plateau de l'ADEC (Maison du Théâtre Amateur, Rennes). Pascal Jarno et Anne-Cécile Hoyez, avec la metteuse en scène Isabelle Bouvrain (Compagnie 3^{ème} Acte, Rennes). Octobre 2020.

***Migrations: parcours de vie, histoires de soins:* une lecture-spectacle au service de la médiation scientifique**

**Anne-Cécile Hoyez, chargée de recherche CNRS,
ESO/Université Rennes 2**

Entre 2016 et 2020, le programme MIGSAN «Expériences de la santé et trajectoires de soins des populations primo-arrivantes en France», financé par l'ANR et porté au laboratoire ESO-Rennes, a permis de recueillir un ensemble de données qualitatives auprès de patients, professionnels et associations de santé et de solidarité dans cinq grandes villes françaises (Rennes, Nantes, Poitiers, Caen, Strasbourg). Ce programme de recherche a réuni des géographes, des sociologues et des médecins dans ces villes.

À l'issue de l'étape d'analyse et de diffusion des travaux scientifiques, l'équipe a ressenti le besoin de dire et écrire autrement les recherches, pour sensibiliser aux émotions et à l'humanisme de ces récits. Le spectacle

vivant, notamment le théâtre, s'est imposé pour ce qu'il offre autour de la mise en voix et en espace. L'équipe a fait appel à une compagnie de théâtre (la Cie 3^{ème} Acte, Rennes) et aux ressources de l'ADEC (Maison du Théâtre Amateur, Rennes). Ensemble, ils ont partagé une sélection d'entretiens, puis travaillé à la transformation de ce corpus en un enchaînement de récits, entrecoupés par une bande-son qui permet d'amener le public en immersion.

«Migrations: parcours de vie, histoires de soins» se présente comme un objet théâtral original, à la croisée entre «lecture-spectacle» et «théâtre-documentaire», pensé pour être itinérant et présenté en divers lieux. Cette lecture-spectacle dresse le portrait sensible de parcours humains, pour les rendre visibles et aider à réfléchir à l'accueil et l'humanisme dans le domaine des soins.



© DR

Capture d'écran de la présentation du 28 mai 2021.
Lecture d'un entretien entre un sociologue (Laurent-interprété par Pascal Jarno)
et une infirmière (Marie - interprétée par Anne-Cécile Hoyez).

que l'anthropologie, la sociologie et l'ethnopsychiatrie. Ce faisant, ce travail de recherche, sans cesse sur le fil, réalisé conjointement avec l'ensemble des acteurs, a ainsi pour ambition de percer une voie d'issue à la logique oppositionnelle « interprétariat » / « débrouille » pour faire émerger dans les pratiques de terrain les conditions favorables pour que le bricolage communicationnel ne soit pas synonyme d'« illusion communicationnelle ».

Pour rendre visibles la parole et les pratiques de tous les acteurs de la situation de soin et comprendre l'intrication de l'ensemble des problématiques auxquelles ils sont confrontés, le travail de terrain doit observer les compétences mobilisées par chacun pour communiquer et échanger à la fois avec les soignants, les soignés, les tiers (interprètes – professionnels ou non –, médiateurs en santé).

Trouver sa place en tant que chercheuse sur le terrain dans une enquête ethnographique n'est jamais une chose aisée : « Suivre les acteurs, accepter les places qu'ils nous assignent, c'est souvent se trouver dans l'impossibilité d'en être ou tout simplement de voir⁷ ». La linguistique de terrain implique une inscription dans une temporalité longue pour gagner la confiance des acteurs, tout particulièrement dans le domaine médical en raison notamment du secret médical et du caractère intime de l'interaction soignant/soigné. Le soignant comme le soigné peuvent manifester une réticence à la présence d'un tiers en consultation.

Questionnements éthiques et déontologiques surgissent quand, par exemple, la démarche d'observation participante brouille l'identification de la chercheuse sur le terrain. Ce fut mon cas lorsque l'on m'a demandé, lors d'une observation de plusieurs jours dans une structure soignante⁷, de revêtir une blouse blanche pour « éviter qu'on se demande ce que je fais là ». Consciente du statut particulier que la blouse blanche me conférerait et de l'« effet caméléon » qu'elle produisait, je me suis astreinte à davantage

de rigueur éthique, tant dans l'observation que dans la restitution des situations de communications observées et des paroles entendues.

Rendre au terrain ce qu'il a offert

Mon engagement de chercheuse en linguistique de terrain ne s'arrête pas aux conditions de réalisation de l'enquête. Il se poursuit dans ce que l'on en fait socialement dans ce que l'institution nomme la valorisation de l'activité de recherche, qui « participerait du mouvement social » pour reprendre la définition de la sociolinguistique proposée par Thierry Bulot. Ainsi, par sa dimension collaborative impliquant la coopération de l'ensemble des acteurs concernés, cette recherche en cours sur les modalités d'intercompréhension dans le soin en contexte plurilingue s'inscrit dans une perspective d'innovation sociale.

Elle vise à faire émerger de nouveaux outils, de nouveaux services et de nouvelles pratiques en partant des besoins identifiés par chacun des acteurs et de leurs savoirs expérientiels, pour une amélioration bilatérale de la qualité de l'entretien au cours de la consultation médicale. ■

➤ Plus d'informations sur le master mention Sciences du langage, parcours Francophonie, plurilinguisme et médiation interculturelle, dans le catalogue des formations : formations.univ-rennes2.fr

Notes de l'article

- 1 Philippe Blanchet, *La Linguistique de terrain : méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- 2 Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Montrouge, ESF Editeur, 1990.
- 3 Célia Roberts, sociologue, préface de Orest Weber, *Migration et communication médicale : les difficultés de compréhension dans les consultations centrées sur les douleurs chroniques*, Limoges, Lambert Lucas, 2017.
- 4 Edgar Morin, *op. cit.*, p. 100.
- 5 « Non seulement la partie est dans le tout, mais le tout est dans la partie. [...] L'idée de l'hologramme dépasse, et le réductionnisme qui ne voit que les parties, et le holisme qui ne voit que le tout. » *Ibidem*.
- 6 La loi de santé n° 2016-41 introduit les missions de médiation sanitaire, d'interprétariat linguistique, de « parcours de santé dédié » à destination des personnes dites « migrantes », ainsi que la formation des professionnels pour leur prise en charge. Ces nouvelles missions sont encadrées par des référentiels de bonne pratique édités par la Haute Autorité de santé (HAS), et leur mise en œuvre aux niveaux régional et local est décrite dans les Programmes régionaux pour l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS) qui prévoient entre autres les modalités de recours à l'interprète professionnel pour les patients dits « primo-arrivants » ne « maîtrisant pas la langue française ».
- 7 Rémy Catherine, « Accepter de se perdre. Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada », *SociologieS*, 2014, p. 1.
- 8 Observation encadrée par une convention rappelant les principes éthiques du stage en structure médicale.

Diplôme universitaire Santé et qualité de vie au travail

Se professionnaliser et croiser les regards

Estelle Michinov* et Virginie Dodeler**

La thématique de la santé et qualité de vie au travail suscite de nombreuses questions, à la fois juridiques, économiques, sociales et sociétales ; les enjeux qu'elle implique sont majeurs. Si, depuis 1991, « l'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses salariés et protéger leur santé » (Code du travail, art. L4121-1), l'obligation de prendre en compte la santé mentale et d'intégrer les risques psychosociaux dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) date de 2002. Le cadre juridique a ainsi évolué avec des lois et accords successifs tendant à accroître les responsabilités des employeurs en matière de santé et sécurité au travail : en 2002, la loi de modernisation sociale, la question du harcèlement moral entre dans le Code du travail et le code pénal ; en 2009, l'accord national interprofessionnel (ANI) sur la prévention du stress au travail ; en 2010, l'ANI sur le harcèlement et les violences au travail ; en 2013, l'ANI sur la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle. Sur le plan économique, l'enjeu en matière de santé au travail est considérable.

Le Bureau international du travail a estimé les coûts économiques des accidents et maladies liés au travail à 4 % du produit intérieur brut à l'échelle mondiale. Sur le plan social et sociétal, les débats questionnent l'articulation entre travail et santé des salariés, notamment dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises relative aux questions de performances, d'engagement et de motivation des

salariés. Ces enjeux replacent l'humain au cœur du travail et des organisations, et c'est dans cette perspective que s'inscrit le diplôme universitaire (DU) Santé et qualité de vie au travail (SQVT).

Une formation qualifiante adossée à une équipe de recherche

Face à ces enjeux, les interventions en santé au travail doivent reposer sur des données rigoureuses et des outils fiables pour mesurer les différents aspects que recouvrent la santé et la qualité de vie au travail. Le DU SQVT, créé en 2018, est adossé à des recherches conduites au Laboratoire de psychologie : cognition, comportement et communication (LP3C). Les savoirs mobilisés dans cette formation se fondent sur des recherches du programme sur la « régulation sociale et affectivo-motivationnelle des performances »,

Le cadre juridique a ainsi évolué avec des lois et accords successifs, tendant à accroître les responsabilités des employeurs en matière de santé et sécurité au travail.

*Professeure des universités en psychologie sociale, **maître de conférences en psychologie sociale et du travail, membres du Laboratoire de psychologie : cognition, comportement, communication (LP3C).

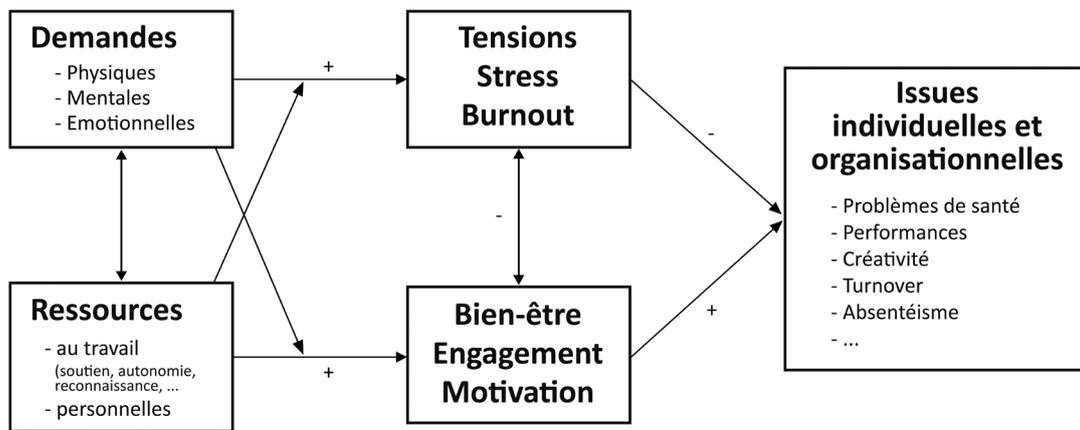


Figure 1. Le modèle demandes-ressources de Bakker et Demerouti traduit et adapté de Bakker & Demerouti (2007) et Schaufeli & Taris (2014).

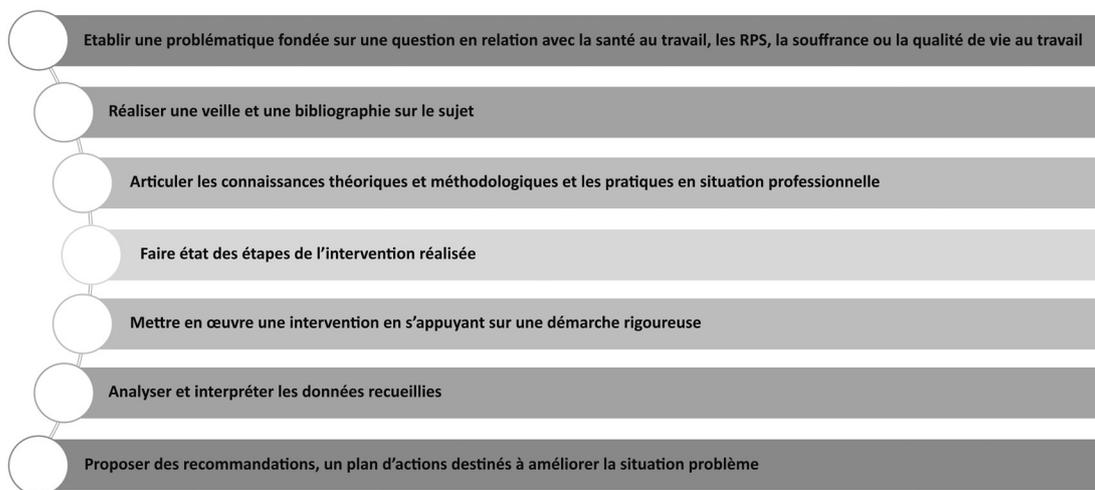


Figure 2: Les objectifs et compétences évalués dans le rapport d'intervention pratique du DU.

qui appréhendent les questions du stress, du bien-être et des performances au travail en croisant des niveaux d'analyse sur le plan intra-individuel, interindividuel et organisationnel. Plus précisément, les axes d'intervention de cette formation s'inscrivent dans les modèles intégrateurs de la santé au travail, tels que le modèle demandes-ressources proposé par Bakker & Demerouti (2001, 2007), qui englobe l'influence des ressources et contraintes professionnelles à la fois sur les aspects négatifs (tensions, stress et burnout) et positifs (bien-être, engagement et motivation) de la santé au travail [voir figure 1 ci-contre]. Ainsi, les différents blocs de la formation abordent à la fois les facteurs de risques (exigences mentales, physiques, émotionnelles, stress numérique, etc.), les ressources individuelles (ressources de l'individu à affronter le stress et capitaliser les émotions positives, etc.) et les ressources organisationnelles (gestion du changement, leadership, cohésion d'équipe, facteurs

d'engagement, soutien social et climat de sécurité organisationnelle, reconnaissance) qui affectent la santé au travail (troubles musculo-squelettiques, burnout, violences, etc.) et les performances.

Une logique de développement de compétences directement applicables en contexte professionnel

Ce DU a été conçu pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés qui doivent, par exemple, inscrire les risques psychosociaux dans leur DUERP, mettre en place un programme de qualité de vie au travail, répondre à un appel d'offres sur le bien-être au travail, ou plus globalement réfléchir à l'amélioration des conditions de travail. L'équipe pédagogique a été définie avec le souci de s'adapter aux réalités professionnelles: elle est composée

Exemples d'interventions pratiques

Développer les compétences «Qualité de vie au travail» (QVT) des chefs de cuisine

Mon intervention s'est située dans le secteur des cuisines de certains collèges du Département. Il arrive que des situations de tensions collectives émergent et peuvent alors faire naître des souffrances individuelles et collectives. Les causes sont multiples et les solutions le sont aussi. Je me suis intéressé à la question de l'influence des pratiques du «chef de cuisine» dans la régulation de ces situations. Cela a permis de travailler sur la notion de «Compétences managériales QVT», expression permettant de désigner l'existence de comportements managériaux vertueux (régulation des émotions, intelligence collective, leader serviteur...). Une fois ces blocs de compétences identifiés, il devient possible d'introduire cette question dans les processus de recrutement de ces «chefs». L'idée était de pouvoir consolider la compétence des recruteurs en leur donnant des outils pour apprendre à identifier et faire reconnaître l'importance de ce savoir-être alors que le monde des cuisines peut être tenté de promouvoir avant tout les compétences culinaires.

Antony Gallais, directeur des ressources humaines au département d'Ille-et-Vilaine

Mise en place d'une cellule d'alerte et de prévention des risques psychosociaux

Des transformations conjoncturelles successives ont induit une exposition plus fréquente des travailleurs aux risques psychosociaux. Conseillère de prévention, je perçois des souffrances au travail individuelles et collectives qui nécessitent de mettre en place des mesures de prévention parfois urgentes. Face à ce constat, mon sujet s'est orienté sur la mise en place d'une cellule d'alerte et de prévention des risques psychosociaux au sein de l'ARS 35. Ce projet, porté par les acteurs de prévention, doit permettre d'offrir un soutien psychologique, d'orienter et d'accompagner les agents vers des solutions appropriées à leur situation. L'implication de la direction et les échanges constructifs menés avec le CHSCT, ont permis d'arrêter les axes de fonctionnement de cette cellule : une approche pluridisciplinaire des situations, l'engagement de confidentialité des membres, l'utilité de la cellule dans une démarche de prévention globale. La bonne intégration de ce dispositif réside essentiellement dans sa juste communication et dans la qualité des réponses apportées à court et long terme.

Laurence Nicolas, conseillère prévention et mobilité de carrière à l'ARS d'Ille-et-Vilaine

Identifier les effets du télétravail sur la performance globale de l'organisation

Dans le cadre de la mise en place du télétravail depuis 2015 au sein de la Carsat Rhône-Alpes, la direction a souhaité identifier les effets du télétravail sur la performance de l'entreprise. L'étude menée présentait ainsi un triple objectif : identifier les conditions de réussite du télétravail, rechercher les facteurs de risques psychosociaux des télétravailleurs et formuler des préconisations d'accompagnement dans le cadre des futures campagnes. Les résultats ont mis en lumière l'impact positif du télétravail sur la performance économique, sociale et organisationnelle de l'entreprise. Toutefois, ils ont également fait mention de facteurs de risques (notamment l'absence de limites entre vie privée / vie professionnelle et le risque d'isolement) qu'il convient de prendre en compte afin que le télétravail reste un mode d'organisation du travail efficace et vecteur de performance.

Caroline Ohl, psychologue du travail, chargée de développement en ressources humaines à la Carsat Rhône-Alpes

Il existe dans le système universitaire français, plusieurs types et niveaux de diplômes. Des **diplômes nationaux** d'abord (DN) : il s'agit essentiellement des diplômes de niveau **licence** (L), **master** (M) et **doctorat** (D). Ces diplômes attestent d'un niveau de connaissance et de compétences dans une discipline ou plusieurs disciplines associées. Les contenus et objectifs des formations permettant la délivrance des DN sont décrits et fixés par un cadre national de formation (CNF). L'intitulé de ces diplômes ou nom de **mention**, en particulier pour les niveaux L et M, est fixé réglementairement dans une nomenclature nationale. Les établissements qui délivrent les diplômes de L ou M, s'ils veulent décrire de manière plus précise le contenu particulier de la formation qu'ils délivrent, et le rendre ainsi plus lisible pour les étudiants et les milieux socio-professionnels, peuvent ajouter librement à ce nom unique de mention, un nom de **parcours**. Une même mention peut ainsi regrouper plusieurs parcours de formation. Ce nom de parcours peut figurer sur le diplôme.

À côté de ces diplômes nationaux, les universités peuvent de façon autonome élaborer des formations particulières et délivrer aux personnes ayant suivi la formation un **diplôme d'université** (DU). Ces diplômes, qui ne sont encadrés par aucune réglementation nationale, bénéficient de la reconnaissance que leur confère la qualité de la formation dispensée. Ces DU sont souvent pour les universités un moyen de valoriser auprès des milieux professionnels les acquis les plus récents de la recherche menée en leur sein.

Témoignages de diplômés

J'ai pris mes fonctions de directeur en charge de la QVT et de la sécurité avant de débiter ma formation. Grâce au DU SQVT, j'ai pu me conforter sur la cohérence des actions mises en place et développer l'offre de service au profit des agents (suivi des situations individuelles de mal-être au travail, médiation au sein de collectifs sous tension liée à l'activité) en appui avec différents acteurs (médecin du travail, RH, assistante sociale, réseau de médiation). J'ai également pu développer des sensibilisations au travers de matinales « Santé, sécurité, QVT. » auprès des managers. En une année, le baromètre social a connu une nette évolution (+5 points).

Le DU a également pris tout son sens depuis le démarrage de la crise sanitaire. Elle nous a conduits à repenser la façon dont nous travaillons. Elle impacte tous les champs de notre activité : nos outils et nos équipements, mais aussi notre organisation, notre manière de travailler ensemble.

Jean-Baptiste Barde, directeur Environnement de travail et sécurité à la Direction Générale de Pôle Emploi

Infirmière depuis plusieurs années, je souhaitais évoluer au sein de ma profession en lui donnant un nouvel essor. Le DU SQVT m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences qui m'ont donné l'élan et la confiance pour m'installer à mon compte comme Conseillère en Santé et Qualité de Vie. Aujourd'hui, ces outils me permettent d'accompagner les personnes en burnout et/ou en souffrance au travail vers un mieux-être.

Alexia Choffé, infirmière, conseillère en santé et qualité de vie, hypnothérapeute

Grâce à la diversité des intervenants, le DU enrichit notre compréhension des enjeux de santé au sein de notre secteur, mais aussi dans d'autres univers. Notre boîte à outils conceptuels et opérationnels s'étoffe au fil des séances et de notre regard qui s'élargit. Ces apports permettent de nous forger de nouvelles méthodes et outils de travail. Nous pouvons, ainsi, mieux identifier les difficultés, procéder à des analyses plus riches et étoffer nos plans d'action. Les mots que nous utilisons pour qualifier les maux que nous rencontrons sont plus précis et donc susceptibles de participer à la résolution des problèmes. La qualité du suivi pédagogique et la vie de groupe viennent aussi nourrir ce parcours. Pour beaucoup de stagiaires, cela a constitué une expérience humaine forte, source de réflexions et pour certains d'évolutions professionnelles. Il ne pouvait en être autrement avec une telle matière...

Antony Gallais, directeur des ressources humaines au département d'Ille-et-Vilaine

d'enseignants-chercheurs du LP3C et d'intervenants extérieurs professionnels (psychologues, ergonomes, médecin du travail, inspecteur du travail, consultants). Par ailleurs, le soutien de deux organismes d'envergure œuvrant pour la santé au travail, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) de Bretagne et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), a conforté l'équipe pédagogique dans la conception d'une certification répondant à de réels besoins de terrain.

Ce DU s'inscrit ainsi dans une logique de développement de compétences applicables en contexte professionnel. Au cours de la formation, les stagiaires réalisent une intervention pratique, permettant d'évaluer l'acquisition et la mise en application des connaissances et compétences en contexte professionnel [voir figure 2 p.22]. La validation du diplôme repose sur la rédaction d'un rapport d'intervention et d'une soutenance devant un jury composé d'un enseignant-chercheur et d'un praticien.

Les interventions réalisées par les stagiaires ont une utilité directe dans leur activité professionnelle. Certains ont par exemple travaillé sur :

- la perte de sens au travail chez des salariés réalisant un bilan de compétences,
- la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux et la proposition de pistes de prévention,
- l'évaluation des effets d'un déménagement en open space,
- la mise en place du télétravail,
- des dispositifs d'appui pour aider les cadres de proximité dans les démarches de qualité de vie au travail,
- les liens entre qualité de vie au travail et qualité des soins en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- le réaménagement des espaces de travail et de vie dans le cadre de la restauration d'une caserne.

L'encadré p. 23 présente le résumé de 3 interventions.

Ouvrir le débat entre chercheurs et acteurs du monde socio-économique

L'équipe pédagogique a la volonté de rendre accessible au grand public les résultats des recherches en santé au travail, et de croiser les regards entre chercheurs et praticiens. Deux cycles de conférences par an sont organisés, accessibles aux étudiants et anciens étudiants du DU, aux enseignants-chercheurs du LP3C, mais aussi à un public large incluant dirigeants, salariés, membres de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), etc. L'objectif est de réunir des universitaires et des experts professionnels afin d'apporter des points de vue différents sur les questions de

santé et qualité de vie au travail. Ces conférences abordent des thèmes d'actualité : les incidences des transformations digitales du travail sur l'activité et la santé, la santé des salariés dits « vieillissants », le management social et collaboratif et le handicap au travail, l'amélioration des pratiques de travail afin de diminuer charge mentale et fatigue cognitive, ou encore les pratiques de pleine conscience au service de l'entreprise.

Apport de la formation pour les stagiaires

Le suivi des diplômés depuis 2018, ainsi que la demande de certification de la formation déposée auprès de France Compétences, nous permettent de recueillir et d'analyser les apports de la formation en termes d'emploi et d'évolution professionnelle.

Selon les stagiaires, les secteurs de la qualité de vie au travail et des risques psychosociaux peuvent être concrètement investis avec une expertise universitaire. Ils valorisent de nouvelles ressources théoriques et méthodologiques : une lecture scientifique des problématiques rencontrées, des outils fiables et opérationnels pour intervenir sur le terrain, et une expérience concrète évaluée sur leur terrain professionnel pour garantir leur « aptitude à faire ». En terme de mobilité professionnelle, les diplômés attestent d'un élargissement de leur qualification.

Dotés de nouvelles compétences, ils peuvent investir de nouveaux domaines d'intervention. Cette nouvelle expertise leur permet de postuler sur des emplois du monde de la santé spécifiques à la qualité de vie au travail. L'encadré ci-contre présente le témoignage de diplômés. ■

➔ sites-formations.univ-rennes2.fr/du-sqvt

Références bibliographiques

-
- Bakker, A. B., & Demerouti, E., "The Job Demands-Resources model: State of the art", *Journal of Managerial Psychology*, vol. 22, n°3, 2007, p. 309-328.
- Bracq, M.S., & Michinov, E., « Bien-être au travail des femmes dirigeantes : Enquête auprès de femmes dirigeantes de la région Bretagne », *La revue des conditions de travail de l'ANACT*, n°3, numéro spécial sur la qualité de vie au travail, 2015, p. 118-126.
- Fischer, G.N., Tarquinio, C. & Dodeler, V., *Les Bases de la psychologie de la santé. Concepts, applications et perspectives*, Malakoff, Dunod, 2020.
- Jeanson, S. & Michinov, E., "What is the key to researchers' job satisfaction? One response is professional identification mediated by work engagement", *Current Psychology*, vol. 39, n°2, 2020, p. 518-527.
- Rouxel, G., Michinov, E., & Dodeler, V., "The influence of work-characteristics and emotional display rules on geriatric-care workers' wellbeing", *International Journal of Nursing Studies*, n°62, 2016, p. 81-89.

MEDIAPARKS

N° 11 La revue qui vient

VERS VOUS



L'ENGAGEMENT

Revue du Collège Rosa Parks - Novembre 2017

Couverture de la revue *Médiaparks* : voir encadré p. 29.

© DR

L'engagement des jeunes dans l'urbanisme participatif

Une recherche collective sur la citoyenneté

Marie-Anais Le Breton*

Pendant deux ans, nous avons mené une recherche-action au collège Rosa Parks, en réponse à un appel à projet de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB). Elle s'inscrit dans le cadre d'une thèse qui a pour objet de questionner la capacité de l'urbanisme participatif à susciter l'engagement des jeunes. Le projet de recherche-action « Construire ensemble des projets pour le quartier: Rosa Parks se lève, et vous? », acronyme ROSAPRO, a été conçu à cette occasion. Afin de constituer une équipe de projet, une validation des engagements étudiants (VEE) a été mise en place à l'université Rennes 2 à destination d'étudiants de licence.

Elle a permis à quatorze étudiants de parcours différents (Information et communication, Histoire, Géographie) d'accompagner l'expérimentation, en assurant une présence hebdomadaire sur les temps scolaires auprès de groupes de collégiens de cinquième et quatrième. La mise en relation de deux groupes de jeunes (adolescents et jeunes adultes), dans une situation de co-construction, est ici interrogée à travers le prisme de la notion d'engagement. Pour cela, nous nous appuyons sur les retours d'expérience des étudiants qui se sont impliqués afin de co-concevoir et déposer un projet au budget participatif de la ville de Rennes. Ce type de dispositif est emblématique de la panoplie d'outils mis en place par les

*Doctorante en aménagement de l'espace et urbanisme, membre de l'unité mixte de recherche Espaces et sociétés (UMR 6590 ESO Rennes). Directeurs de thèse: Hélène Bailleul, maîtresse de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, membre d'ESO Rennes, et Marc Dumont, professeur en aménagement de l'espace et urbanisme, membre de l'unité de recherche Territoires, villes, environnement et sociétés (TVES) à l'université de Lille.

Validation de l'engagement étudiant-e-s (VEE)

En licences 2 et 3, l'université Rennes 2 reconnaît par un module « Validation des engagements étudiants » les compétences, connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant grâce à son engagement dans une activité ou une mission d'intérêt général, d'utilité publique ou citoyenne. Cette reconnaissance se fait par le biais d'une validation de l'unité d'enseignement pouvant être suivi sur deux semestres consécutifs. Pour les licences monodisciplinaires, la VEE correspond à un bloc de 24 heures. Pour les licences pluridisciplinaires et toutes les autres années, la VEE correspond à un enseignement facultatif. Cet enseignement facultatif (VEEF) peut être choisi dans le cadre de la licence et du master, de la L1 au M2. Cet enseignement peut être suivi sur un semestre ou deux semestres consécutifs.

collectivités pour permettre aux habitants de prendre part aux transformations de leur territoire. Ils s'inscrivent dans une démarche citoyenne de « co-production » de l'espace, contribuant à faire de l'urbanisme participatif un champ d'expérimentation d'une « citoyenneté collaborative ». En s'adressant à l'ensemble de la population, ils permettraient en outre de répondre à « l'idéal démocratique¹ » de participation des « jeunes ». La mise en situation aide les adolescents dans la « co-conception » d'un projet, les aspects qualitatifs, participatifs et collaboratifs de la recherche-action étant ici interrogés par le prisme des transferts de compétences et

savoirs réciproques entre les acteurs de l'expérimentation. Nous voulons comprendre dans quelle mesure elle a permis aux participants de renforcer, par engagement réciproque, un sentiment de citoyenneté, conduisant éventuellement à les faire devenir «acteurs» des transformations du territoire. Qu'ont-ils appris aux côtés des collégiens? Les résultats présentés dans cet article sont issus de trois démarches: des observations, de l'analyse documentaire et de treize entretiens semi-directifs². La grille d'entretien était divisée en cinq axes: le profil de l'étudiant (son expérience avec les jeunes, sa connaissance des événements de fabrique de la ville et du projet urbain rennais), le dispositif expérimental (les modalités de conduite du projet), le relationnel, le fonctionnement des séances au collège, et enfin un temps d'échange sur le projet proposé par le groupe de collégiens encadré par l'étudiant interrogé. L'objectif de cette discussion était d'obtenir un retour d'expérience rétrospectif sur la façon dont s'était déroulée l'année. Les propos des étudiants³ sont mis en perspective avec les observations réalisées lors des séances au collège et des réunions de suivi, ainsi qu'avec leurs écrits de fin d'année.

S'engager dans une recherche-action collective auprès des jeunes

Participer à cette recherche-action représentait pour les étudiants «une façon de s'engager» (ét.10), «de s'investir» (ét.6), voire une occasion de «participer à un projet de citoyenneté» (ét.11). La majorité d'entre eux avait déjà une expérience auprès de jeunes (cours de soutien, babysitting, engagement bénévole, etc.). Certains d'entre eux envisageaient l'enseignement comme avenir professionnel au moment de l'expérimentation, et voyaient par-là une occasion de mettre à l'épreuve cette ambition. Ils étaient moins nombreux en revanche à être familiers des événements et des outils de co-construction de la ville – par manque de temps, d'intérêt ou par défaut d'information. Enfin, accompagner des collégiens à la co-conception d'un projet pour leur quartier pourrait être rapproché pour certains des étudiants d'une forme de militantisme: il s'agissait alors de «permettre aux jeunes qu'ils sachent que leur voix peut compter, que les événements de la ville se font par eux aussi et pas que par les politiques», de «leur prouver qu'ils ont un rôle dans le développement de leur ville» (ét.1).

Faire projet, avec et par les jeunes

«La première séance, ils partaient hyper défaitistes, ils disaient «ouais mais nous, on va pas nous écouter, nos projets comme on est jeunes, les gens ils vont s'en foutre, [...] du coup j'essaye vraiment [...] de leur faire comprendre que s'ils arrivent à se mettre d'accord à six, alors que de base ils se parlent pas, si eux ils arrivent à se mettre d'accord

entre eux, pourquoi d'autres gens ne seraient pas aussi d'accord avec eux et pourraient voter pour eux?» (ét.9). Les projets des collégiens s'inscrivent dans une logique du faire – «il fallait que ça puisse se voir» (ét.12), voire qu'ils soient eux-mêmes en charge des travaux de réalisation, dans l'espace public, de leur projet: «Les collégiens, ils veulent laisser une trace. Ils connaissent bien certains lieux, et c'est quand on part de ça qu'on a plein d'idées qui émergent» (ét.14). Si leur motivation augmentait à mesure que le projet se concrétisait, pour certains, elle a diminué lorsqu'ils ont pleinement compris le fonctionnement du budget participatif: un vote des habitants, pour une installation ultérieure par les services de la collectivité – «ça les décevait, que ce ne soit pas à eux de construire le projet, ça rendait les choses moins concrètes» (ét.3). Lors des séances, nous avons relevé l'importance, pour les collégiens, de proposer des projets ayant un impact positif réel sur le quotidien des habitants de leur quartier: soit en modifiant leur environnement (par du mobilier ou des installations artistiques, parfois éphémères), soit en proposant des solutions d'accompagnement et de «mieux vivre» pour les personnes en situation de précarité (des tinyhouses, petites maisons mobiles en bois, pour les personnes sans domicile fixe, des épiceries solidaires, ou encore des systèmes de don pour les mères isolées): «C'est dès qu'on parlait de changer le quartier qu'ils s'intéressaient» (ét.2).

S'impliquer: le défi du collectif

Les étudiants ont relevé à plusieurs reprises que les élèves les moins impliqués avaient tendance à perturber les activités des autres adolescents, et que leur participation active dépendait de l'ambiance entre eux: «L'attente dans le groupe n'est pas toujours très bonne, ça donne une impression de ne pas bien avancer lors de certaines séances» (ét.7). Trouver des leviers pour contrer ce phénomène a été, dans certains cas, le challenge le plus important (en termes de temps et d'énergie). Lorsque le projet avançait bien, les étudiants trouvaient cela «encourageant» (ét.3) et «gratifiant» (ét.4). L'une des étudiantes déclare avoir «eu l'impression de servir à quelque chose» (ét.4). *A contrario*, l'un d'entre eux a déclaré que «s'ils [n'avaient] pas envie et qu'ils [n'étaient] pas motivés, on ne [pouvait] rien faire» (ét.13). La motivation des collégiens est donc étroitement liée à celle des étudiants, et réciproquement. En effet, la mise en projet collective implique l'ensemble des participants, tant sur le plan moral qu'affectif: «On s'est aperçu que, pour les mobiliser, on avait besoin de leur confiance, de mieux les connaître, et inversement» (ét.5). Pour ceux qui avaient déjà travaillé avec des mineurs, il semblait plus aisé de prendre du recul, de ne pas prendre personnellement le manque d'intérêt des collégiens. La dimension «impliquante» de toute recherche-action était d'autant plus forte

Médiaparks, fruit des échanges collégiens-étudiants

Ronan Cherel, enseignant d'histoire-géographie au collège Rosa Parks
Loïc Rivault, enseignant de géographie à l'université Rennes 2

Le collège Rosa Parks et l'université Rennes 2 collaborent depuis 2015, soit, désormais, plus de six ans. Des étudiants reviennent au collège pour aider les plus jeunes à apprendre par eux-mêmes. Ainsi est née *Médiaparks*, une revue de 32 pages, diffusée sur internet et en version papier, réalisée par les élèves de ce collège voisin de l'Université, ainsi que d'autres établissements scolaires à l'échelle locale et régionale. La revue traite de grandes questions de société et d'actualité en lien avec le programme d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique. Depuis 2016, une convention a été signée entre les deux établissements, permettant aux étudiants de valoriser une expérience originale grâce à la validation des engagements étudiants (VEE). Cette VEE est un dispositif « gagnant-gagnant » : les collégiens sont aidés par un pair légèrement plus âgé, et les étudiants apprennent autrement (par exemple à vulgariser des concepts universitaires tels que ceux de frontière, de justice, de droit, d'égalité, de valeurs, de République, etc.). Cette aide se fait dans le domaine de l'écriture, mais également de l'expression orale grâce à la cérémonie d'éloquence des « Tribuns de la République ». Les adolescents prennent la parole, sur la scène de l'Opéra de Rennes, pour présenter de petites plaidoiries de trois minutes questionnant leurs rôles en tant que futurs citoyens. Cet échange collégiens-étudiants est un véritable engagement social où la solidarité et la fraternité sont vécues au quotidien.

 mediaparks.fr



Un groupe de collégiens travaillant sur leur idée de dépôt de projet au budget participatif de la ville de Rennes, dans le cadre de ROSAPRO.

Cette recherche-action s'est révélée être un lieu d'apprentissage collectif et individuel.

qu'elle s'appuyait sur la participation d'un public jeune. Les étudiants ont particulièrement insisté sur le rôle de la confiance et de l'interconnaissance dans l'engagement des collégiens – « tous, dans mon groupe, au début, disaient que c'était idiot, mais à la fin beaucoup moins. Ils ont fini par être très intéressés, même s'il peut y avoir des différences de motivation et d'implication, ils ont appris à s'impliquer pour faire quelque chose de bien » (ét.14). Pour certains, il a fallu plusieurs séances de discussion informelle pour légitimer leur intervention et faire comprendre leur rôle. La proximité en âge et le partage, parfois, de références culturelles communes ont aussi contribué à établir une relation avec les adolescents : « On a parlé de rap, c'était bien globalement parce qu'on a essayé de casser un peu cette barrière pour leur dire "on est ensemble maintenant, on est en équipe." [...] J'étais très content, très touché, parce qu'il y avait beaucoup d'émotion » (ét.7).

Ces temps d'échange ont permis un partage réciproque, une mise en commun des vécus et des ressentis de chacun sur leur espace de vie quotidien : « Au fil du temps on parlait de plus en plus de nos vies perso » (ét.6) – jusqu'à débattre de la place des jeunes dans la ville : « Ils ont plein d'idées mais l'impression de pas être écoutés du tout » (ét.9) ; « c'était intéressant de découvrir leur appréhension du quartier, les endroits où ils vivent, de leurs yeux comment ils voient la ville » (ét.6). Certains étudiants ont été surpris de l'intérêt porté par les collégiens sur les transformations pouvant survenir dans leur quartier : « On pense souvent que les jeunes... que quand t'es au collège, "tu t'en fiches" de ce qu'il se passe autour de toi. Mais eux aussi ont une place dans la ville, et eux aussi ont de bonnes idées » (ét.14).

Les étudiants ont eu un rôle majeur dans l'accompagnement de la co-conception des projets, en suggérant parfois des idées à partir des constats établis par les collégiens, partageant alors avec eux savoirs et savoir-faire. Ils ont conçu et animé des activités adaptées, visant à inclure l'ensemble des membres du groupe sous leur responsabilité, au regard des intérêts et capacités de chacun. Ce faisant, les étudiants développaient eux aussi des compétences, tant en

termes de management de projet que de pédagogie : « Savoir créer des documents et discuter de sujets à la fois intéressant pour eux et intéressant pour le travail n'était pas toujours simple » (ét.14). Cette recherche-action, au-delà d'une expérimentation de découverte du territoire et des outils de sa co-construction, s'est révélée être un lieu d'apprentissage collectif et individuel. « Cette expérience m'a aidé à prendre confiance en moi, notamment, car sortir de mon rôle d'élève une heure par semaine a été un changement. Elle m'a aussi appris à être plus patient et plus pédagogue » (ét.14). « Ce projet reste une très bonne expérience malgré les difficultés rencontrées. J'ai pu apprendre de nombreuses choses, notamment sur mon caractère, ma patience et ma pédagogie » (ét.1).

À la fin de l'année, aucun projet n'a été déposé au budget participatif. Pour autant, l'objectif de la recherche n'en est pas moins atteint. En effet, ce dispositif expérimental nous permet, d'une part, d'analyser les ressorts de l'engagement des jeunes dans un contexte d'urbanisme participatif, et, d'autre part, d'interroger le rôle et la posture du chercheur dans une telle recherche. Sans présumer des résultats, le format de recherche-action ici développé – qui laisse une totale liberté de conduite du projet aux étudiants – a assuré l'ouverture aux apprentissages du terrain. Le corpus formé par les retours d'expérience des étudiants, matériau qui n'était pas envisagé par la méthodologie de départ, s'avère être une source de compréhension des facteurs et « barrières invisibles » de l'engagement des jeunes. Du côté des collégiens comme des étudiants, être dans le *faire* en est le principal vecteur, mais représente aussi toute la richesse du projet – qui s'avère avant tout être une expérience sociale : c'est par engagement réciproque que l'on devient *acteur* des transformations du territoire. ■

Notes de l'article

1 Michel Koebel, « La préoccupation de la jeunesse comme ressource politique », dans *La Jeunesse comme ressource : expérimentations et expériences dans l'espace public*, A. Vulbeau (dir.), Toulouse, Erès, 2001, p. 39-63.

2 Cette enquête a eu lieu en juin 2020, soit trois mois après la dernière séance au collège (suite à l'interruption en raison de la crise sanitaire). Seul un étudiant impliqué dans l'expérimentation n'a pas pu donner suite à notre demande. Les entretiens se sont tenus par téléphone et ont été réalisés par Jessica Bret – alors étudiante en première année de licence de géographie à l'université Rennes 2, dans le cadre d'un stage de découverte au sein de l'UMR ESO 6590 Rennes.

3 Par soucis d'anonymisation, aucun prénom n'a été associé aux verbatim. Les auteurs des propos sont précisés par la mention « ét. » (pour « étudiant »), suivie d'un numéro.

Facteurs humains dans les organisations

Le master de psychologie sociale du travail et des organisations

Par Antoine Beurel*, Mehdi Chahir*, Marc Sellapin*, Camille Tordet*, Emmanuelle Bonjour**, Virginie Dodeler**, Florence Terrade**, Éric Jamet***, Nicolas Michinov*** et Alain Somat***

La psychologie sociale du travail et des organisations (PSTO) désigne un champ de recherche et de pratiques professionnelles répondant à une demande sociétale qui n'a jamais été aussi forte qu'actuellement, pour plusieurs raisons : premièrement, les mutations rapides du monde du travail rendent nécessaires le développement de « nouvelles » compétences individuelles et collectives (coopération, innovation, etc.); de plus, l'utilisation prépondérante des outils technologiques et numériques fait partie du quotidien des salariés (télétravail, formation à distance, etc.) ; les organisations de travail subissent, enfin, des modifications profondes (industrialisation des nouvelles technologies, robotisation, etc.). Dans un monde du travail qui exige du personnel compétent pour réaliser des activités de plus en plus complexes et évolutives, le psychologue a pour mission de préserver le sens du travail et d'œuvrer pour le bien-être et la santé du salarié. Le master PSTO sert cet objectif en formant des spécialistes du facteur humain, psychologues du travail et ergonomes avec deux parcours complémentaires, l'un orienté ergonomie – Ergonomie, psychologie des facteurs humains (EPFH) – et l'autre, ingénierie – Ingénierie psychosociale et cognitive (IPC).

Des liens forts avec le monde socio-économique

Qu'il s'agisse de la formation délivrée en EPFH ou en IPC, le développement des compétences de psychologue ou de chercheur en psychologie suppose l'immersion des étudiants dans des contextes socio-professionnels diversifiés au sein desquels ils mènent, en autonomie, des projets concrets. L'ensemble des modalités pédagogiques participe

*Doctorants, **maîtresses de conférences et ***professeurs des universités, membres du Laboratoire de psychologie: cognition, comportement, communication (LP3C).

Les principales possibilités d'insertion professionnelle sont des postes de psychologue du travail et ergonome.

du développement de l'autonomie de l'étudiant en vue de garantir son exercice professionnel futur. Les projets et missions menés par les étudiants, au cours de leur stage de deuxième année, mobilisent des connaissances scientifiques alimentées par la recherche. Ainsi le master PSTO contribue-t-il à valoriser la psychologie scientifique, notamment à partir de travaux menés par l'unité de recherche à laquelle il est adossé, le LP3C, et sa pertinence à répondre à des problématiques de terrain.

Le parcours EPFH propose une double orientation dans les domaines de la psychologie du travail et de l'ergonomie. L'objectif est de former des spécialistes de haut niveau au facteur humain, capables d'intervenir dans les trois principaux domaines de spécialisation de l'ergonomie physique, cognitive et organisationnelle, mais aussi dans le domaine de la santé au travail. Les principales possibilités d'insertion professionnelle sont des postes de psychologue du travail et ergonome au sein des structures privées ou publiques (cabinet de conseil, service de santé au travail ou service de médecine du travail, service hygiène et sécurité, laboratoire de recherche ou service recherche et développement, etc.). Depuis sa création en 2002, le parcours EPFH a développé des liens forts avec le monde socio-économique: de nombreux professionnels interviennent dans

la formation (Orange, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne, Association Santé Travail 35, Centre du Patis Fraux, Safran, etc.); des visites d'entreprises sont réalisées tous les ans, permettant aux étudiants de découvrir la réalité de divers secteurs d'activité; le parcours est parrainé par K. Cheney, directrice du management social de Bretagne Ateliers, une entreprise adaptée industrielle, et B. Muller, responsable ergonomie, handicap et santé au travail du groupe Rocher (anciennement groupe Yves Rocher). Tous les ans, les stages permettent aux étudiants d'appliquer leurs connaissances et compétences acquises en formation au sein d'une structure. Lors du stage de master 2 d'une durée de quatre à six mois, les étudiants réalisent une ou plusieurs interventions en autonomie. Par exemple, ils réalisent un diagnostic des risques psychosociaux, accompagnent une structure ou un service dans un changement organisationnel, produisent des études ergonomiques pour le maintien en emploi de personnes en situation de handicap, pour l'estimation ou la prévention de la pénibilité au travail, ou encore évaluent des interfaces et des services (sites web, applications mobiles, jeux, postes de pilotage, etc.) et/ou en proposent des prototypes.

Des partenariats durables ont pu se créer entre l'équipe pédagogique du master EPFH et certaines entreprises (Orange, Ubisoft, Centre hospitalier universitaire de Rennes, etc.). Ainsi, la collaboration du parcours EPFH avec l'ADMR35, un réseau associatif de services à la personne, autour de la santé au travail des intervenants à domicile, a donné lieu à plusieurs stages de master 1 et 2, à une convention de recherche avec le LP3C, puis à la réalisation d'une thèse CIFRE [voir encadré p. 33]. L'équipe collabore également depuis plusieurs années avec l'association Les p'tits doudous de Rennes, afin d'améliorer l'ergonomie du jeu « Le héros, c'est toi! », qui est proposé aux enfants avant une intervention chirurgicale. En ont découlé plusieurs stages, courts ou longs, ainsi qu'une thèse financée [voir encadré p. 33], qui vise à évaluer l'efficacité de ce jeu sur l'anxiété préopératoire.

Des psychologues spécialistes des transformations professionnelles

Depuis sa création en 1990, les équipes pédagogiques successives du parcours IPC ont considéré l'approche par compétences comme particulièrement adaptée à la pédagogie universitaire ; elle constitue, depuis lors, l'ADN du parcours dont l'enjeu est de former, par l'alternance, des psychologues en mesure de répondre à toute problématique psychosociale générée par les transformations en contexte professionnel (mutation organisationnelle, évolution technologique, transition, innovation, etc.).

L'équipe pédagogique d'IPC participe, au sein du LP3C, à des projets de recherche (voire les coordonne), projets qui intéressent directement sa formation de master (par exemple, sur l'acceptabilité sociale de dispositifs technologiques et l'accompagnement au changement). Elle collabore également, dans le cadre de la formation, avec des structures professionnelles au sein desquelles les étudiants de deuxième année réalisent une mission professionnelle en responsabilité, sur une période de 6 mois à un an. Cette dernière consiste à répondre, avec obligation de moyens, à une commande effective passée par la structure d'accueil. Il s'agit, par exemple, d'accompagner une démarche qualité et d'en mesurer l'impact, d'identifier et prévenir les facteurs de risques (psychosociaux, numériques, etc.), d'identifier les freins et opportunités dans le parcours d'accès à l'emploi durable, d'accompagner des changements organisationnels, de réaliser un audit social, de concevoir un dispositif de recrutement, de formation ou d'évaluation, ou encore d'élaborer un référentiel de compétences ou de formation. Quelle que soit la mission réalisée, le procédé d'intervention relève d'une méthodologie d'ingénierie qui suppose la mobilisation et/ou l'élaboration de connaissances scientifiques pertinentes pour comprendre et agir.

L'appropriation des missions confiées aux étudiants implique une réelle maîtrise du contexte d'intervention et des modèles théoriques et méthodologiques issus de la recherche. Dans ce contexte, le savoir évolue et se partage avec les acteurs du territoire en devenant un outil au service de l'action. Ainsi le territoire et la recherche trouvent-ils dans ces apports un terreau favorable à leur évolution. ■

➔ Plus d'informations sur le master mention Psychologie sociale, du travail et des organisations dans le catalogue des formations : formations.univ-rennes2.fr

Références bibliographiques

-
- Masser, B.M., White, K.M., Hyde, M.K., Terry, D.J. & Robinson, N.G., "Predicting blood donation intentions and behavior among Australian blood donors: Testing an extended theory of planned behavior model", *Transfusion*, n°49, 2009, p. 320-329.
- Pichot, N., Quiguer, S., & Somat, A., «Un cadre psychosocial d'intervention pour accompagner le développement et le déploiement d'une technologie nouvelle», *Psychologie du travail et des organisations*, vol. 24, n°4, 2018, p. 355-373.
- Sellapin, M., Dodeler, V. & Michinov, E., "Occupational health of personal home-care aides", *Fifth International Conference on Wellbeing at Work*, Paris, May 22d-24th, 2019.
- Tordet, C., Erhel, S., Wodey, E., Jamet, E., Nardi, N., & Gonthier, C., "The Flow Observational Grid: An observation-based solution to assess flow states", *Journal of Happiness Studies*, n°22, 2021, p. 3069-3089.
- Weick, K. E., & Quinn, R. E., "Organizational change and development", *Annual Review of Psychology*, vol. 50, n°1, 1999, p. 361-386.

Santé au travail dans l'aide à domicile. Apports et limites d'un dispositif de discussion sur le travail, thèse de Marc Sellapin, sous la direction d'E. Michinov et V. Dodeler.

Financement : CIFRE

Le secteur de l'aide à domicile est en expansion, du fait du vieillissement de la population ainsi que de l'augmentation de la dépendance et des besoins de prise en charge associés. Cependant, il est confronté à une sinistralité considérable, à d'importantes difficultés de recrutement et de fidélisation de ses salariés.

En parallèle, on observe que diverses sciences du travail convergent vers la mise en place de dispositifs de discussion sur le travail comme vecteurs de santé et de performance (psychologie, sciences de gestion, ergonomie, clinique de l'activité, etc.). La thèse a été menée au sein d'une fédération d'associations employeuses d'aide à domicile, dans le cadre d'un contrat CIFRE.

Un dispositif de discussion sur le travail a été mis en place et évalué, d'une part, via une enquête quantitative sur la santé au travail, et, d'autre part, au moyen de méthodes qualitatives. Cette thèse vise notamment à analyser les contributions de ce dispositif au développement de la santé au travail des aides à domicile.

Peut-on optimiser la prise en charge de l'anxiété préopératoire pédiatrique au travers de la méthode la distraction ? Étude en service de soins ambulatoires, thèse de Camille Tordet, sous la direction de S. Erhel et E. Wodey.

Financement : 50% allocations de recherche doctorale de la Région Bretagne (ARED), 50% université Rennes 2

Fréquemment rencontrée dans les services d'anesthésie pédiatrique, l'anxiété préopératoire peut conduire à des troubles du comportement postopératoire. Certains services d'anesthésie tentent de préparer les enfants avec des activités ludiques; ces distractions détournent

l'attention des enfants des indices menaçants de la situation opératoire.

Au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rennes, le jeu vidéo « Le héros, c'est toi! » est proposé aux enfants lors de leur attente préopératoire depuis quelques années. L'objectif de cette thèse est d'évaluer les bénéfices du jeu vidéo sur la prise en charge de l'anxiété préopératoire, notamment en examinant l'influence de l'état de flow (engagement et absorption intense dans une activité).

Les enfants fortement absorbés par la distraction devraient tirer davantage profit de cette méthode en étant moins anxieux. L'objectif de la recherche est donc de mieux comprendre les liens entre flow et anxiété et d'améliorer ainsi le dispositif existant et d'optimiser son utilisation clinique afin de favoriser le bien-être de l'enfant hospitalisé.

Développement d'une méthodologie de conversion du don de sang au don de plasma, thèse d'Antoine Beurel, sous la direction de Florence Terrade.

Financement : CIFRE

En 2016, l'Établissement français du sang (EFS) de Bretagne, constatant que les collectes de plasma ne couvrent que 30 % des besoins nationaux, a confié à Antoine Beurel, étudiant en IPC, une mission consistant à comparer les représentations ainsi que les freins et les leviers relatifs au don de sang et de plasma, sur le territoire breton.

Les résultats obtenus ont mis en évidence que les freins liés au don de plasma diffèrent de ceux liés au don de sang (douleur, temps nécessaire, etc.). Afin d'aller plus loin dans la démarche, l'EFS a proposé au LP3C le financement d'une thèse CIFRE dans le but d'inciter les donneurs de sang à faire également don de leur plasma. Les résultats obtenus ont servi à l'élaboration d'un nouveau support de communication sur le don de plasma centré sur les freins identifiés. Son utilisation augmente les promesses de don – elles concernent 54 % des personnes ayant consulté le support expérimental versus 30 % le support standard et 30 %

sans support). L'EFS envisage désormais le financement d'un contrat postdoctoral de deux ans pour mettre en œuvre les solutions préconisées dans cette thèse et accompagner le personnel au changement de ses pratiques pour inciter à la conversion de don.

Accompagner la transformation du travail liée au déploiement d'une technologie nouvelle, thèse de Mehdi Chahir, sous la direction de S. Bordel et A. Somat.

Financement : ministère de la Transition écologique, chargé des Transports

En 2015, dans le cadre du projet « Systèmes COOpératifs Pilotes@ France » (SCOOP@F), la Direction interdépartementale des routes de l'ouest (DIRO) a confié à Mehdi Chahir une mission consistant à accompagner les changements de pratiques professionnelles relatifs au pré-déploiement, en France, des Systèmes de transport intelligents coopératifs (STI-C).

Ces systèmes, grâce à des communications en temps réel entre les véhicules et l'infrastructure, servent à diffuser des informations aux usagers et des données de trafic aux gestionnaires de la route. L'enjeu était d'élaborer une méthodologie associant l'ensemble des équipes de la DIRO à la co-construction des étapes du projet.

Cette étude, menée en collaboration avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), a donné lieu à la formulation de préconisations sur les actions à mener à court, moyen et long terme pour les cinq années du projet (2016-2020). À l'issue de ces travaux, le ministère chargé des Transports a souhaité financer une thèse de doctorat pour développer une méthodologie garantissant l'accompagnement du changement organisationnel dans le cadre du déploiement de nouvelles technologies.

Ce modèle a été testé au sein du projet SCOOP@F pour identifier 73 préconisations afin d'accompagner la réussite du déploiement. Aujourd'hui, le ministère finance un post-doctorat en vue d'étendre cette méthodologie à d'autres projets.



© Hélène Jayet

Flore, Lille 2017. Photographie issue de la série «Colored only - Chin up!» d'Hélène Jayet, exposée au printemps 2021 à l'université Rennes 2. helenejayet.com

Natural Hair Movement

Vers une industrie cosmétique afro-diasporique écologique

Christella Kwizera*

L'article provient de ma thèse en socio-anthropologie en cours sur les enjeux socio-économiques et écologiques du *Natural Hair Movement* [voir encadré ci-contre], que j'analyse à l'aide d'enquêtes menées au Kenya et en France. Phénomène de réhabilitation cosmétique, culturelle et esthétique des textures bouclée, frisée et ondulée, et des caractéristiques du cheveu afro, ce mouvement œuvre pour que les femmes noires abandonnent des pratiques capillaires proposées par l'industrie, dommageables pour les cheveux, et pour que les entreprises s'efforcent de répondre à ce besoin en proposant des produits cosmétiques adaptés. Pourtant, force est de constater le peu d'intérêt pour les préoccupations écologiques, particulièrement dommageable pour la pharmacopée africaine subsaharienne, alors que cette région est un vivier des matières premières, plébiscitées aussi bien par les adeptes du mouvement que par certains acteurs de l'industrie cosmétique capillaire. L'assise de nouvelles pratiques issues dudit phénomène capillaire dépendant de la capacité individuelle (des clients) et collective (l'industrie cosmétique) à la préserver, j'expose dans cet article les enjeux d'un tel projet.

J'évoque, d'abord, mes stratégies d'adaptation au cours de mes enquêtes dans les villes de Paris, de Lyon et de Nairobi, face à certaines contraintes soulevées par cette réflexion. Ensuite, je propose des pistes de solutions tout en soulevant d'autres questions qui n'ont pas manqué d'émerger au gré de mes immersions. En effet, les considérations environnementales liées à l'extraction des beurres et des huiles végétaux, tels que karité, cacao, avocat, coco, etc. ne sont pas prises en compte si l'on se limite à considérer seulement les entreprises qui les commercialisent en produits finaux bruts ou les transforment en gammes cosmétiques. Incorporées dans les soins capillaires provenant des salons de coiffure, ces denrées cosmétiques sont aussi disséminées soit dans les points de vente telles que les enseignes Carrefour, aussi bien en France qu'au Kenya, soit sous une forme communautaire. Par exemple, dans le quartier lyonnais de la Guillotière, des communautés indiennes et

*Doctorante en sociologie-anthropologie, membre du Laboratoire interdisciplinaire de recherches en innovation sociétale (LiRIS). Directrice de thèse: Ulrike Schuerkens, professeure en sociologie et anthropologie sociale et culturelle, membre du LiRIS.

Le Natural Hair Movement

L'apparition médiatisée du Natural Hair Movement est une redécouverte d'une esthétique capillaire au sein des communautés noires féminines européennes et américaines. Il est, dans ce sens, une réactivation d'un héritage du mouvement noir étasunien : «Black Is Beautiful». Apparue en 1963 dans la ville de New-York, précisément dans le quartier d'Harlem, il est créé par un collectif d'artistes et est, de fait, axé sur la musique, la mode et l'esthétique corporelle. À ce titre, il est le premier à plébisciter une esthétique féminine noire symbolisée par le cheveu naturel. C'est par la vulgarisation visuelle du photographe Kwame Brathwaite que se construira sa renommée, telle une réaffirmation socioculturelle dans le sillage du Mouvement des droits civiques des années 1960.

africaines subsahariennes se partagent une clientèle en quête de marques noires diasporiques : Dark and Lovely (une sous-marque de L'Oréal Group), Shea Moisture (une entreprise familiale noire étasunienne) ou L'Oréal Paris France, toutes les trois ayant développé des gammes pour les cheveux naturels en réponse à l'apparition du *Natural Hair Movement*.

Une méthodologie d'enquête itinérante

Afin d'identifier les conséquences de la faible prise en compte de la question écologique, j'ai adopté la théorie ancrée de Strauss et Glazer pour constituer des données sur les modes d'observation et d'entretien. Ainsi ai-je débuté par la méthode d'observation flottante qui « consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser "flotter" afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans *a priori*, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes ». Adaptant cette méthode au modèle numérique, je me suis abonnée celle de L'Oréal Group, dont la pluralité des espaces, à l'image de L'Oréal Paris USA et L'Oréal Paris France, indique une gestion protéiforme de la problématique écologique. Sur les chaînes de marques visitées, comme Body Shop ou Yves Rocher, j'ai, certes, constaté une volonté de recycler, voire de réduire l'usage d'emballages inadaptes, mais de façon éclectique, différente d'un pays à un

autre. Il est donc opportun d'interroger ces dispositions sans opposer un marché occidental, au sein duquel ces réflexions sont de plus en plus incluses dans les plans de commercialisation, à celui de l'Afrique subsaharienne, où d'autres façons d'emballer émergent, en même temps qu'apparaissent des dynamiques visant à proscrire les emballages dont la composition n'est pas conforme.

Lors des entretiens réalisés sur les modes de consommation auprès d'acteurs de production et de commercialisation et les observations des points de vente des marques de cosmétiques, j'ai constaté une faible sensibilité à l'existence de déchets cosmétiques, aussi bien en France qu'au Kenya, alors que l'attention portée aux contenus cosmétiques devrait s'étendre également aux contenants (les emballages). Pourtant, contrairement à la France, l'usage d'emballages en plastique est interdit au Kenya, et est passible d'une amende, mais les contenants (ou packaging) en plastique de produits cosmétiques (nettoyants, shampoings et hydratants, laits et masques capillaires, etc.), qu'ils soient importés ou produits sur place, échappent à cette interdiction. Deux raisons à ce paradoxe. La première est une faible perpétuation des techniques traditionnelles d'emballage privilégiant des matériaux locaux plus durables, à l'image de la marque Nokware, présentée ci-dessous. Quant à la seconde, il s'agit de s'adapter aux standards internationaux relatifs au packaging à des fins de rentabilité économique.

Néanmoins, le retour aux cheveux naturels dans le contexte africain va de pair avec une prolifération locale de produits cosmétiques. De plus en plus d'entreprises optent donc pour des alternatives durables locales, ou en tout cas endogènes. C'est ainsi que des feuilles de bananier et de luffa - «l'éponge-courgette», une plante habituellement utilisée pour ses vertus exfoliantes - servent à emballer des savons solides, ou les bois locaux servent à fabriquer des pots en forme dealebasse, utilisés comme contenants de baumes à base de beurre de karité. La marque ghanéenne Nokware illustre également cette démarche: ses produits pour la peau et les cheveux sont commercialisés dans des contenants en verre et en bois. Une gestion de la dimension écologique aux résultats économiques probants, quand l'entreprise kenyane Marini Naturals, elle, se trouve freinée économiquement par sa dépendance aux contenants en plastique importés de Chine. Finalement, l'éclosion continentale d'entreprises similaires en Afrique souligne l'urgence de développer des solutions locales.

En France, l'utilisation d'emballages recyclés faiblit face à une émergence d'options comme la consigne ou la réutilisation de contenants, émanant d'entreprises cosmétiques ou de distributeurs; le choix est toutefois moindre s'agissant des besoins cosmétiques des femmes noires. La solution ne

résiderait-elle pas dans une implication des parties prenantes de cette industrie mondialisée? Les exemples de la cosmétique faite maison ou minimaliste en témoignent. Dans le premier cas, la disponibilité des matières cosmétiques brutes dans les boutiques proposant des produits en vrac (non emballés) faciliterait une production personnalisée, tandis que dans le second, les quantités de produits et les étapes des routines capillaires diminuent grâce, par exemple, à un produit multifonctionnel, beurre ou huile, ou des formes solides de produits habituels, tel le shampoing ou l'après-shampoing. Évidemment, cela suppose un changement de pratiques capillaires de la clientèle féminine noire.

L'existence de déchets cosmétiques concerne tous les protagonistes du *Natural Hair Movement*; le rôle du chercheur consiste donc en l'analyse des pratiques de la clientèle, des fournisseurs en matières premières cosmétiques, des entreprises et des revendeurs des produits cosmétiques finaux sans oublier les professionnels capillaires tels les coiffeurs pour en identifier les logiques de co-construction et leurs effets. Dans un second temps, il faudrait tendre vers une gestion collaborative du volet écologique, dont la finalité éthique pourrait entraîner les dynamiques suivantes :

- une valorisation socio-économique des savoir-faire cosmétiques des forces productrices africaines subsahariennes regroupées en coopératives;
- une meilleure traçabilité des produits finaux cosmétiques pour la clientèle féminine, donc les forces consommatrices africaines et diasporiques;
- un meilleur rendement assuré par une démarche éthique dans les processus de production des forces transformatrices, à savoir les entreprises;
- un renouveau des métiers capillaires transformant ainsi les professionnels en forces influentes, susceptibles d'agir, aussi bien dans le domaine de la beauté noire, longtemps imprégné de pratiques cosmétiques dangereuses pour la santé, que sur les enjeux socio-économiques – les médias, l'art, la mode – émanant de cette industrie.

Étudiant des thématiques à la fois anciennes et nouvelles, je propose une approche écologique axée sur le lien entre le végétal et l'humain, qui suppose une interconnexion entre les matières premières et les communautés en charge de leur production. La préconisation qui en résulte est la considération de l'humain, aussi bien dans sa dimension productrice que consommatrice des produits cosmétiques, afin de prévenir d'éventuelles dérives de l'industrie, en l'occurrence une opacité face à la question environnementale. ■

➔ Voir aussi l'article d'Ulrika Schuerkens, «Projet RISE : modèles hybrides de gestion. Afrique et péninsule arabe», *Palimpseste*, n°1, 2019, p. 26-28.

Quand les étudiants fabriquent la ville de demain

Les *workshop* de l'IAUR

Guy Baudelle* et Jean-Pascal Josselin**

Depuis 2012, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR) organise chaque année un *workshop* interdisciplinaire qui rassemble une centaine d'étudiants (144 en 2021, un record !) issus d'une dizaine de formations rennaises, notamment en aménagement et urbanisme.

Un temps de réflexion collective répondant à la demande sociale

Le terme de *workshop* a été choisi pour éviter la confusion avec les « ateliers d'urbanisme », travaux appliqués, propres à chaque promotion de master réalisés à la demande d'organismes extérieurs. Le principe du *workshop* est le même : répondre à une commande portant sur une problématique territoriale, que les partenaires institutionnels et socio-économiques de l'IAUR sont invités, chaque année, à lui soumettre. Mais son originalité tient surtout à son ampleur (nombre de promotions, effectifs), à sa dimension inter-établissements, ainsi qu'à la mobilisation intégrale des groupes durant une semaine complète, en vue de l'obtention d'un prix remis par un jury composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels de l'aménagement et d'élus. Véritable concentré de pédagogie active, ce *workshop*, qui dure une semaine, est un laboratoire de réponses originales à des enjeux complexes, qui sensibilise en même temps les étudiants aux préoccupations de la Cité.

Le travail de réflexion est effectué en groupes d'une dizaine d'étudiants de niveau master 2, issus de formations

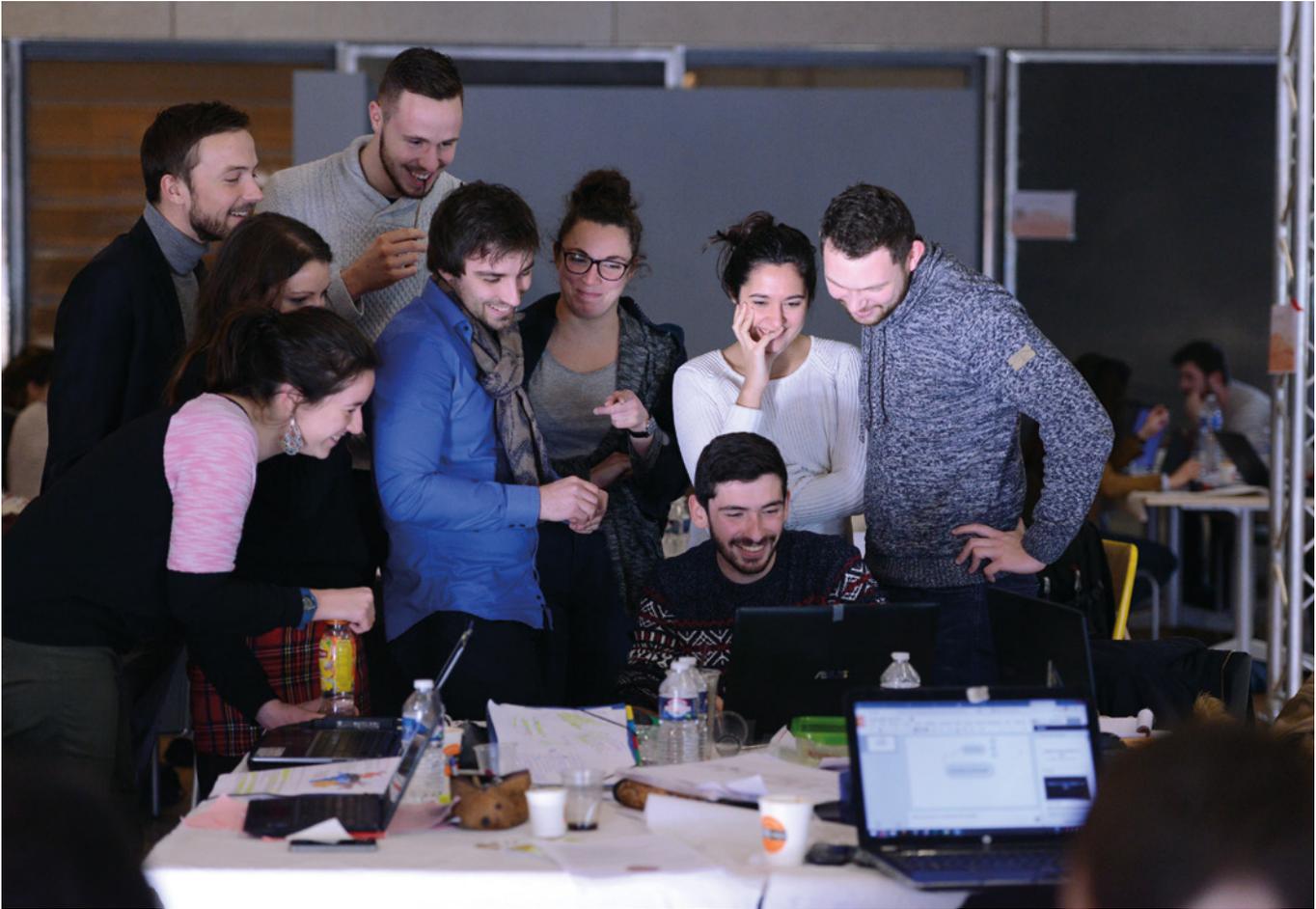
*Professeur d'aménagement de l'espace et urbanisme, président de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR), membre de l'unité mixte de recherche Espaces et sociétés (UMR 6590 ESO Rennes).
**Directeur de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR).



© Sébastien Boyer

complémentaires (urbanisme, aménagement, géomatique, architecture, environnement, génie civil et urbain, économie, droit, science politique, etc.). Ce temps de créativité collective permet des échanges quotidiens pour aboutir à des propositions écrites et à une présentation orale devant le jury, qui attend des candidats qu'ils osent concevoir des projets ambitieux et novateurs s'appuyant sur les outils, les connaissances et les méthodes des diverses disciplines. Cet événement s'inscrit pleinement dans les missions et fondements de l'Institut : co-produire des innovations entre les établissements fédérés en son sein, au service des territoires.

Les thèmes de réflexion frappent par leur diversité et leur complexité. Leur appréhension exige, en complémentarité des interventions des professionnels, la mobilisation de savoirs produits par les laboratoires – d'où la participation des universitaires et chercheurs à titre d'experts, de conférenciers ou de formateurs, procurant ressources documentaires et références scientifiques.



© Sébastien Boyer

Les étudiants en action lors du *workshop*.

Un apprentissage par la pratique de l'interdisciplinarité

La résolution de ces problématiques demande aussi une approche globale, qui suppose une authentique interdisciplinarité dont les vertus ne sont plus à prouver¹. Les *workshop* permettent aux étudiants d'appréhender de manière systémique les relations entre l'aménagement et l'urbanisme, le génie urbain, les politiques publiques, les dimensions juridiques, économiques et la qualité architecturale, urbaine, sociale et environnementale, sur une thématique au cœur des préoccupations des territoires. L'expérience d'un atelier collectif et intensif est l'occasion d'éprouver l'apport spécifique de chaque formation et la plus-value de la transversalité autour d'un même objet de réflexion. Chaque équipe s'appuie sur l'ensemble des compétences de ses membres. La construction de la dynamique collective requiert de dépasser ses savoirs et méthodes propres en étant à l'écoute de ceux des autres. Pour les mettre au service du groupe et du projet commun à construire, les étudiants doivent ainsi rechercher l'hybridation. Ce temps de réflexion interdisciplinaire les place dans la position qui sera la leur dans leur vie professionnelle ultérieure.

Mais la fertilisation croisée ne se produit pas sans efforts. Elle demande de mettre temporairement de côté la prééminence supposée, revendiquée ou inconsciemment survalorisée de son propre savoir, et de ne pas enfermer l'autre dans sa compétence privilégiée. Les profils minoritaires sont particulièrement exposés : géomaticiens, architectes ou biologistes peuvent être respectivement assignés à des visualisations géographiques, modélisations bâtimementaires ou bilans environnementaux. Cette division du travail est utile dans le temps contraint de la manifestation, mais doit être dépassée par une vision préalablement partagée du projet. Curiosité intellectuelle et conviction de la plus-value de l'interdisciplinarité comptent parmi les clés de travaux réussis de groupe. Le déploiement de cette intelligence collective au service du projet bénéficie de l'organisation des espaces de travail comme de la médiation de l'organisateur et des parties-prenantes (enseignants-chercheurs, institutions commanditaires). Elle tire parti des compétences rennaises récompensées par la création de l'École universitaire de recherche (EUR) « Approches créatives de l'espace public », qui place l'interdisciplinarité au cœur de son projet.

La « légende » fait de la route de Lorient la dernière section à feux entre Quimper... et Moscou !

La créativité au service de problématiques territoriales complexes

Le sujet proposé par les partenaires institutionnels et socio-économiques de l'IAUR doit être complexe pour espérer mobiliser l'ensemble des compétences des participants. La complexité appelle l'interdisciplinarité et réciproquement. Cela n'exclut pas la bienveillance des commanditaires. Il ne s'agit pas d'un marché public classique passé auprès de bureaux d'études, mais bien de travaux étudiants dont la commande participe d'un soutien à la pédagogie et à la formation de futurs professionnels. Pour autant, les objets soumis aux étudiants ne sont pas de second ordre. Les professionnels posent justement des questions complexes, car ils savent l'interdisciplinarité nécessaire à leur résolution, pour faire émerger des méthodes et des idées nouvelles. Ils attendent fréquemment une certaine indépendance d'esprit favorisée par le statut étudiant, voire une certaine « naïveté » (dans le sens d'un regard neuf), pour sortir de leur routine. Ces commanditaires sont animés par une curiosité intellectuelle et une appétence pour l'innovation.

La mobilisation des étudiants constitue même un jalon nécessaire à l'avancement de certains projets non consensuels. L'approche enthousiaste des étudiants est censée favoriser la sensibilisation ou la médiation, et renouveler le regard posé par les acteurs sur leurs dossiers. L'édition 2021 du *workshop* est emblématique à cet égard : les ingénieurs de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne, confrontés à un épineux problème, resté irrésolu depuis des années, espéraient décloisonnement disciplinaire, transversalité, ouverture intellectuelle, fraîcheur et inventivité. Ils n'ont pas été déçus.

Le *workshop* 2021 : un regard neuf sur un délicat enjeu d'aménagement

La commande portait sur la « desserte de l'ouest rennais », appelée la route de Lorient, portion de la route nationale (RN) 24, dénigrée pour sa congestion, son désastreux

Porté par l'université Rennes 2, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR) est un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) qui vise, dans le champ de la fabrique de la ville et des territoires, à favoriser la production d'innovations pédagogiques, scientifiques, technologiques et sociales, par la synergie des cinq établissements membres : les universités de Rennes 1 et Rennes 2, Sciences Po Rennes, l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB) et l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA). Il se distingue dans le contexte national par l'étendue de son périmètre.

L'IAUR constitue une plateforme d'appui à la pédagogie et à la recherche pour les 26 formations et 11 laboratoires qu'il regroupe. Ses activités ont pour fil conducteur l'interdisciplinarité et sont menées en lien avec les territoires et les acteurs socio-professionnels, à Rennes et plus largement dans le Grand Ouest.

L'IAUR constitue ainsi une interface entre recherche, formations supérieures et milieux de l'aménagement et de l'urbanisme (collectivités, agences, sociétés publiques d'aménagement, cabinets privés, etc.). Il réalise des expertises et contribue à la valorisation de la recherche en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'architecture, d'habitat et de construction. Son action contribue au rayonnement de ses membres et à l'établissement de ponts entre, d'une part, la sphère académique et scientifique et, d'autre part, la communauté des urbanistes.

paysage d'entrée de ville et la médiocrité des espaces publics d'une zone d'activités (ZA) principalement vouée à l'automobile. L'accès ouest représente un défi de transit à différentes échelles et se trouve au carrefour des prérogatives de nombreux acteurs publics. Plusieurs décennies d'études et de débats ont donné lieu à différentes options techniques, sans parvenir à dégager un consensus entre intérêts divergents. L'État, plus effacé et moins argenté depuis la décentralisation, souhaite malgré tout favoriser la continuité autoroutière interrégionale.

La « légende » fait de la route de Lorient la dernière section à feux entre Quimper... et Moscou ! De leur côté, acteurs économiques et intercommunalités desservies par la RN 24 entendent faire « sauter le bouchon de la route de Lorient ». Rennes Métropole promet au contraire une « pacification » urbaine, privilégiant transports collectifs

Les 9 éditions du *workshop*

- 2012: *La mobilité dans tous ses états. Les jeunes générations pensent le Blosne*
Commande de la ville de Rennes
- 2013: *De Pasteur à Apigné: comment redécouvrir et imaginer la Vilaine?*
Ville de Rennes et Rennes Métropole
en partenariat avec l'Université foraine
- 2014: *Rennes: univers-cité autrement en 2055*
Caisse des dépôts et consignations, universités de Rennes 1 et Rennes 2, en partenariat avec Rennes Métropole
- 2015: *La création des éco-campus dans l'éco-cité de Rennes: entre conception, usages et construction*
Caisse des dépôts et consignations, universités de Rennes 1 et Rennes 2
- 2017: *Les campus à l'heure de la transition énergétique. Entre l'innovation des usages, le numérique et les pratiques collaboratives*
Rennes Métropole, Caisse des dépôts et consignations, universités de Rennes 1 et Rennes 2
- 2018: *Terres de Projets. Des terres excavées aux terres recyclées*
Rennes Métropole et Territoires en partenariat avec la Banque des territoires
- 2019: *Changement climatique: vulnérabilités et opportunités du territoire métropolitain rennais. Connaître pour mieux gérer l'incertitude*
Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR), en partenariat avec la Banque des territoires
- 2020: *Changement climatique: quelles solutions d'adaptation pour le territoire métropolitain? Définir une stratégie d'adaptation territoriale à l'horizon 2050*
AUDIAR
- 2021: *Desserte de l'ouest rennais. Des mobilités à imaginer pour une transformation urbaine*
DREAL Bretagne. L'ensemble des travaux est consultable ici : iaur.fr/formation/workshops/

et alternatives à la voiture individuelle. Acteurs associatifs et citoyens s'expriment également (covoiturage, mobilités cyclables, etc.). La Région et le Département, dont les compétences en matière de mobilité ont été respectivement renforcées et transférées, défendent aussi leur point de vue. En 2017, la DREAL, chef de file, a décidé d'élargir le périmètre d'étude et de mobiliser plus largement les parties prenantes, non plus seulement pour améliorer la fluidité du trafic dans la traversée de la zone, mais pour appréhender globalement la desserte de l'ouest de l'agglomération. Cette méthode a fait émerger un scénario privilégié semblant faire consensus entre les partenaires. Ces éléments, encore très schématiques, doivent être approfondis au cours d'une deuxième phase. Le *workshop* s'est inscrit dans ce cadre d'actions, dites complémentaires, ayant pour objectif de diffuser l'étude à l'extérieur du cercle habituel et d'associer le public à la recherche de solutions avant la concertation publique officielle. Une telle démarche illustre le tournant vers une planification collaborative, dite encore « *communicative planning* », visant à engager les différents acteurs dans un même processus décisionnel².

Le *workshop* a permis d'élaborer un ensemble de propositions stratégiques et de pistes opérationnelles, visant à requalifier et désengorger cet axe tout en conservant ses vocations (desserte de ZA, transit régional et interrégional, entrée de ville), avec différentes options de mobilité susceptibles de procurer une meilleure qualité d'usage et de revaloriser l'image du secteur. À partir d'une problématique de desserte routière, les étudiants ont su élargir le spectre des solutions, tant en termes de mobilité que d'urbanisme, d'économie, d'écologie et de paysage. Gageons que plusieurs de ces propositions, dont le professionnalisme et la hauteur de vues ont été salués par le commanditaire et le jury, contribueront à la résolution de ce serpent de mer de l'aménagement local. Ainsi se trouve confirmée la pertinence d'un exercice collectif combinant recherche fondamentale et appliquée, formation initiale et pratique interdisciplinaire, pour renouveler l'analyse de problèmes territoriaux complexes. ■

↳ iaur.fr

Notes de l'article

1 Edgar Morin, « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin interactif du centre international de recherches et études transdisciplinaires*, n° 2, juin 1994, en ligne.

2 Voir Brigitte Bariol-Mathais (dir.), *Vers un urbanisme collaboratif*, Paris, Gallimard, 2017. Voir également Patsy Healey, *Collaborative planning*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1997.

Recherche et développement local

Une dynamique associative épaulée par une thèse CIFRE

Par Naïla Bedrani*

Association loi 1901, le Réseau Agricole des Îles Atlantiques (RAIA) réunit des élus, citoyens, agriculteurs et porteurs de projet dans le but de maintenir et développer des activités agricoles durables dans les îles de l'Ouest français, de Bréhat à Oléron. En effet, les agriculteurs et les porteurs de projet sont confrontés à de nombreuses difficultés dans un contexte socio-économique dominé par le tourisme et la villégiature, géographiquement marqué par l'exiguïté du territoire et la rareté des terres à vocation agricole et alimentaire. Pour faire face, l'association se donne pour objectifs, d'une part, une montée en compétence collective par de l'échange et de la capitalisation d'expériences, d'autre part, un accompagnement des projets individuels ou collectifs, localisés ou inter-îles. Par ailleurs, elle construit progressivement une démarche de plaidoyer visant à mettre en débat publiquement les difficultés rencontrées et obtenir des politiques publiques de soutien.

Actuellement en troisième année de thèse CIFRE, je suis salariée de cette structure. En concordance avec l'impératif de nourrir le projet associatif, ma recherche a pour but d'interroger et de documenter les processus de recomposition des activités agricoles insulaires. En mobilisant des cadres analytiques relatifs à la géographie de l'insularité¹, à la sociologie rurale² et à la sociologie des professions³, j'ai pour objectif de mettre en exergue les facteurs de transformation internes et externes à ces mondes agricoles insulaires et d'analyser la manière dont s'en trouvent renouvelés la démographie agricole, les caractéristiques des outils de production, la morphologie des groupes professionnels en présence et le rapport au métier. L'enjeu vis-à-vis du RAIA est de contribuer à une objectivation des situations

professionnelles et une meilleure compréhension des jeux d'acteurs contemporains.

Cette thèse s'inscrit dans le projet de recherche-action SOFIANE («Soutenir et favoriser dans les îles atlantiques françaises une agriculture nourricière et pourvoyeuse d'externalités positives»), qui regroupe des chercheurs des Unités mixtes de recherche (UMR) ESO-Rennes et Arènes. Pluridisciplinaire, il a pour ambition d'analyser les caractéristiques structurelles, socio-économiques, environnementales et politiques des agricultures de ces îles.

Les missions opérationnelles qui me sont confiées, en tant que doctorante CIFRE, par le RAIA, m'amènent à mobiliser des résultats de recherche au fur et à mesure de leur production. À travers trois exemples, il s'agit ici de présenter les interactions facilitant la problématisation, les résultats obtenus, la manière dont ils sont transmis et utilisés, et contribuent à l'évolution des situations sur le terrain.

Publiciser les caractéristiques des activités agricoles insulaires

En 2019, les adhérents valident l'idée de créer une exposition itinérante⁴ dans le but de sensibiliser un large public aux activités agricoles qui prennent place dans les îles de la façade atlantique. Ces activités sont idéalisées par une partie des candidats à l'installation et des consommateurs ou décriées dans les cas de conflits d'usage, ce qui justifie une démarche pédagogique. Un groupe de bénévoles, animé par ma collègue, s'attèle à cette tâche pendant un an. Ils sont aussi accompagnés par l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Bretagne pour s'assurer de la dimension pédagogique et accessible du propos. Il s'agit de donner des clés de la compréhension des dynamiques agricoles insulaires et de la complexité de l'exercice du métier dans ce contexte

*Doctorante en sociologie (CIFRE), Agrocampus Ouest, membre de l'unité mixte de recherche Espaces et sociétés (UMR 6590 ESO Rennes), et du Réseau Agricole des Îles Atlantiques (RAIA). Directrice de thèse: Catherine Darrot, maître de conférences en sociologie rurale, responsable de l'unité pédagogique Sciences humaines et territoires à Agrocampus Ouest.



© RAIA

Un élevage ovin sur l'île d'Hoëdic.

particulier. L'exposition est aussi le moyen de porter un message politique sur les atouts des activités agricoles durables, tels que les promeut le RAIA, dans une perspective de résilience territoriale.

Une fois le public et les messages définis, le groupe s'engage dans la rédaction du contenu de l'exposition. Les deux premiers items de l'exposition, « Histoire des agricultures insulaires » et « L'agriculture dans les îles aujourd'hui », font écho à la première phase de ma thèse, qui vise à remonter le temps long pour mettre en lumière les trajectoires et les caractéristiques socio-économiques des systèmes agraires contemporains. La transmission des résultats prend la forme d'un rapport intermédiaire. Je participe également aux premières réunions du groupe pour en rendre l'appropriation plus aisée et conviviale. Dans un deuxième temps, ma participation aux relectures successives vise à vérifier que la condensation du propos ne transforme pas le contenu. Il faut également veiller à maintenir une certaine montée en généralité. Les membres bénévoles du groupe représentent trois îles sur les seize et connaissent bien leur territoire. Il est donc impératif d'éviter l'écueil d'interpréter certains paramètres de ces trajectoires localisées comme communs à toutes les îles.

Alimenter un plaidoyer pour le renouvellement des infrastructures agricoles

Au-delà de la problématique de l'accès au foncier, les adhérents du RAIA témoignent de difficultés à maintenir ou installer de nouvelles infrastructures agricoles. Sont regroupés sous ce terme, les tunnels maraîchers et cabanes de sauniers, les hangars et stabulations, les ateliers de transformation et points de vente, etc. Elles sont indispensables au bon fonctionnement et à la viabilité économique des exploitations. Juridiquement, elles sont considérées comme relevant de l'urbanisation, tout en étant le support d'activités se déployant en zone non urbanisée. Les effets du cumul des dispositifs de protection de l'environnement et des paysages sont mis en cause. Le RAIA crée alors le groupe de travail SILLAGE (« Simplifier et faciliter l'accès au foncier et aux infrastructures agricoles dans les îles par l'évolution des réglementations et des pratiques de planification et d'aménagement »), associant, au-delà des adhérents, les élus insulaires et les parlementaires ayant des îles dans leur circonscription. Le défi est de continuer à préserver les espaces insulaires non urbanisés tout en maintenant des activités agricoles et des infrastructures

associées. Pour les administrateurs, l'enjeu est d'obtenir des politiques publiques de soutien, notamment par voie législative. Cependant, les mécanismes conduisant à ces difficultés nécessitent d'être documentés et objectivés avant d'envisager un plaidoyer. De plus, la spécificité insulaire est avancée pour justifier d'un traitement législatif différencié, alors que la littérature académique et de nombreux témoignages laissent penser que le littoral continental connaît une situation similaire⁵.

Dans le cadre de ma recherche, j'ai comparé les surfaces concernées par des dispositifs à vocation environnementale et paysagère pour chacune des îles, puis en fonction du type de commune (insulaire, littorale ou rétro-littorale). Bien que le cordon littoral de la Bretagne au Pays Basque ne soit pas un ensemble homogène, les îles sont effectivement plus concernées par le cumul de ces dispositifs. Les résultats viennent ainsi éclairer cette particularité insulaire.

De plus, l'équipe du projet SOFIANE entreprend actuellement l'analyse de Plans locaux d'urbanisme (PLU) insulaires et des jeux d'acteurs associés. Les premiers résultats signalent un contexte de sanctuarisation des espaces non urbanisés de plus en plus fort, lié à cet empilement particulièrement dense de dispositifs de protection environnementale et paysagère. Certes, ces derniers, pris un à un, n'ont pas pour objectif de

prohiber les activités agricoles, mais la traduction de leur cumul au titre de la loi Littoral⁶ dans les documents d'urbanisme contraint, voire rend impossible, le renouvellement et le déploiement d'infrastructures agricoles. Ces premières données soulignent le besoin de faire évoluer les pratiques territoriales de planification dans le cadre législatif existant. Elles invitent aussi, par conséquent, à questionner le rapport de force entre les acteurs associés à l'élaboration des documents d'urbanisme et leurs représentations de ces territoires intégralement concernés par la loi Littoral. Au fil des restitutions de résultats intermédiaires, le groupe SILLAGE était son argumentaire dans le but de réhabiliter le lien fonctionnel et non optionnel entre parcellaire agricole et infrastructures. Il formalise également au fur et à mesure un éventail de solutions et de bonnes pratiques à destination des collectivités, au-delà de son objectif premier qui portait sur l'obtention d'une évolution législative.

Accompagner des initiatives localisées

La mairie de l'île d'Aix porte un projet de ferme communale en production maraîchère. Une ferme communale implique la réunion, et bien souvent la propriété, du bâti professionnel et du foncier par la collectivité, en amont de l'installation des agriculteurs qui en deviennent locataires. Bien que les agriculteurs sélectionnés soient autonomes

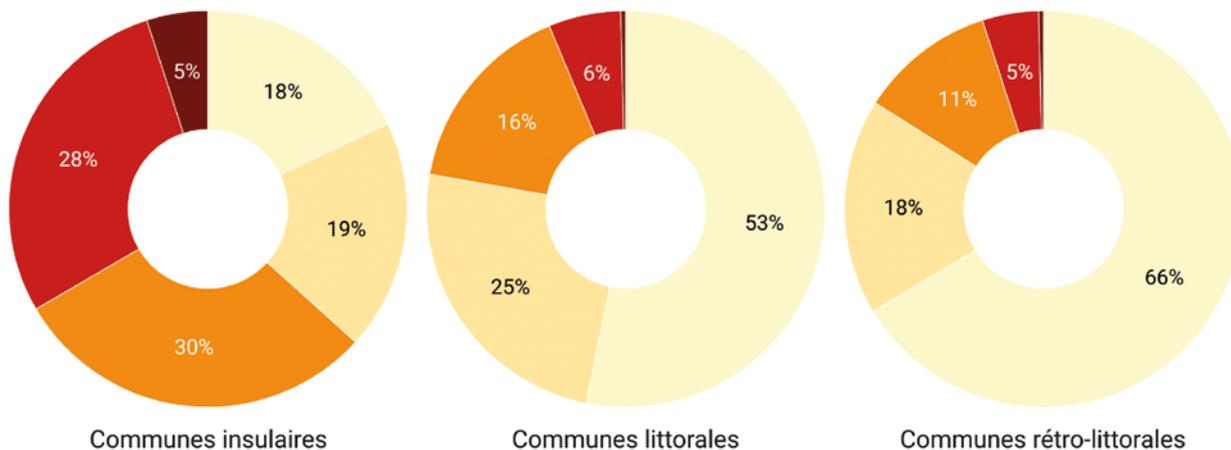


Visite d'une ferme maraîchère sur l'île d'Oléron.

Pourcentage des superficies communales concernées par le cumul de dispositifs de protection environnementale et paysagère, par type de commune

Comparaison entre communes insulaires, littorales et rétro-littorales des régions Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine

■ pas de dispositif
 ■ 1 dispositif
 ■ 2 à 4 dispositifs
 ■ 5 à 7 dispositifs
 ■ 8 à 11 dispositifs



Dispositifs : sites classés et inscrits, périmètres de préemption foncière du Conservatoire du Littoral et des Espaces Naturels Sensibles, Natura 2000 ZPS et ZSC, ZNIEFF de type 1 et 2, arrêtés de biotope, parcs et réserves, conventions OSPAR et RAMSAR

Sources : Conservatoire du littoral, Conseils Départementaux, Inventaire National du Patrimoine Naturel MNHN, 2020

Graphique: N. Bedrani, 2020 • Créé avec Datawrapper

dans la conduite de leur entreprise, les attentes de la collectivité sont fortes quant aux orientations prises en termes de production et de commercialisation.

J'ai rejoint le comité de suivi du projet en 2019, lorsque le RAIA a été sollicité par la mairie. L'outil de production était à ce moment-là déjà dimensionné et malgré nos remarques sur ses faiblesses, il n'a pas été modifié. Après avoir participé à la phase de sélection des candidats, j'ai été chargée de suivre les agriculteurs nouvellement installés dans leurs premières années d'exercice. À la suite d'un changement de municipalité, couplé à un outil de production ne permettant pas à ce stade d'atteindre la viabilité économique, les relations se sont tendues entre les élus et les agriculteurs. Bien que j'y aie réalisé quelques enquêtes exploratoires en début de thèse, je n'ai pas retenu cette île comme cas d'étude à investiguer au moyen d'entretiens compréhensifs. Le caractère conflictuel des relations, la confusion que pouvait amener la mise en avant de ma qualité de doctorante alors que j'y étais attendue comme chargée de mission et mon manque de recul potentiel au vu de ma situation embarquée m'ont amenée à choisir d'autres îles pour étudier des politiques

agricoles localisées de ce type. Aujourd'hui, mon rôle vise à recréer du lien entre les parties prenantes et à leur apporter une aide à la décision. Dans les précédents exemples, j'ai pu aisément compartimenter les différentes étapes: problématisation facilitée grâce à un dialogue soutenu avec les acteurs du terrain, travail de recherche et d'investigation proprement dit, transmission et utilisation des résultats par le RAIA. Dans ce cas, mon travail de recherche nourrit ma propre pratique «en train de se faire» de chargée de mission. L'analyse d'initiatives similaires plus anciennes, réussites comme échecs, à partir d'entretiens approfondis, m'offrent une importante prise de recul et de nombreuses ressources pour mieux appréhender les écueils et les attentes des différentes parties prenantes. Par ailleurs, mon implication concourt à une situation d'observation participante particulièrement dense pour nourrir mon travail de thèse.

Au départ seule salariée de l'association, j'ai rencontré des difficultés à conduire ma thèse tout en animant la dynamique associative dans sa globalité, faute de temps. Une deuxième personne a donc été recrutée pour se consacrer à la vie associative et à ses projets. Depuis, il m'est plus aisé d'investir la

Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)

Renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques et favoriser l'emploi des docteurs, telle est la vocation des CIFRE, dispositif financé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et mis en œuvre par l'Association nationale de recherche technologique (ANRT).

Depuis son élargissement en 2009 aux collectivités locales, associations, fondations, chambres consulaires, etc., les sciences humaines et sociales y ont pris pleinement leur place ; environ un quart des thèses financées par le dispositif CIFRE s'inscrivent aujourd'hui dans leurs champs disciplinaires. Les CIFRE permettent au partenaire de bénéficier d'une aide financière de 14 000 € par an pendant trois ans pour recruter un doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public, conduiront à la soutenance d'une thèse.

Les frais supportés par le partenaire dans le cadre de ce dispositif peuvent être éligibles sous certaines conditions au crédit impôt recherche. Pour y candidater, le futur doctorant, accompagné d'un directeur de recherche, doit d'abord identifier une organisation professionnelle (entreprise, collectivité territoriale, association, etc.), et définir son objet et son programme de recherche, afin

qu'il s'inscrive dans le projet scientifique d'un laboratoire de l'université Rennes 2.

Contrairement aux autres contrats doctoraux, la convention CIFRE peut être signée durant la première année d'inscription en thèse. Elle finance le salaire du doctorant durant trois ans (C.D.I. ou C.D.D., rémunération brute mensuelle minimum de 1957 €/mois), ainsi qu'un budget de recherche spécifique (qui financera les travaux jusqu'à la soutenance de la thèse), objet de négociations avec le partenaire.

À l'université Rennes 2, les dossiers sont montés par les cellules recherche dans les cinq UFR, à l'initiative des doctorants et des encadrants. Les demandes sont instruites par l'ANRT en lien avec la DRARI (Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation) sous un délai de trois mois minimum. La SATT Ouest Valorisation se charge enfin de la négociation du contrat de collaboration de recherche entre le laboratoire et son partenaire, en lien avec la Direction de la recherche et de la valorisation de l'établissement.

➔ anrt.asso.fr/fr

posture de salariée-doctorante que j'envisageais, c'est-à-dire de conduire ma recherche tout en conservant un dialogue et une proximité forte avec l'employeur. Cela me permet d'intervenir ponctuellement quand les résultats représentent une réelle plus-value aux débats et projets en cours. En retour, cette recherche en immersion offre des situations d'observation de grand intérêt pour la thèse, en complémentarité d'approches qualitatives et quantitatives plus classiques. Bien que les temporalités ne concordent pas toujours et que des incompréhensions puissent survenir, la pratique du scepticisme constructif⁷, et une importante réflexivité de l'employeur, conduisent ici à une démarche rigoureuse et un environnement bienveillant. Les trois exemples illustrent la manière dont démarche de recherche et actions de développement peuvent ainsi dialoguer et s'enrichir mutuellement pour produire de la connaissance, tout en s'intégrant dans les débats de la communauté scientifique et en répondant à des préoccupations sociales concrètes. La thèse CIFRE, intégrée à un projet de recherche pluridisciplinaire, sert ici d'interface dans un cadre relativement bien défini et sécurisant. ■

Notes de l'article

- 1 Abraham Moles, « Nissonologie ou science des îles », *L'espace géographique*, tome 11, n°4, 1982, p. 281-289.
- 2 Bertrand Hervieu, François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, 2013; Gilles Laferté, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, vol. 5, n°4, 2014, p. 423-439.
- 3 Andrew Abbott, « Écologies liées : à propos du système des professions », dans *Les Professions et leurs sociologies : modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, P.-M. Menger (dir.), Paris, Maison des sciences de l'homme, 2003, p. 30-48; Didier Demazière et Charles Gadéa, « Introduction », dans *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, D. Demazière et C. Gadéa (dir.), Paris, La Découverte, 2009, p. 13-24.
- 4 L'exposition s'accompagne d'un livret consultable en ligne : raia-iles.fr.
- 5 Richard Leroy, « La loi littoral et les activités agricoles », *Revue juridique de l'environnement*, n°5, 2012, p. 137-148.
- 6 [La loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, dite « Loi Littoral », a été votée en 1986 : elle concerne « plus de 1200 communes riveraines de la mer, mais aussi de grands lacs, d'estuaires ou de deltas », selon le site du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales \[consulté le 16 septembre 2021\].](https://www.gouvernement.fr/info-presse/la-loi-relative-a-l-amenagement-la-protection-et-la-mise-en-valeur-du-littoral-dite-loi-littoral-a-ete-votee-en-1986-elle-concerne-plus-de-1200-communes-riveraines-de-la-mer-mais-aussi-de-grands-lacs-d-estuaire-et-de-deltas-selon-le-site-du-ministere-de-la-cohesion-des-territoires-et-des-relations-avec-les-collectivites-territoriales)
- 7 Gérald Gaglio, « En quoi une thèse CIFRE en sociologie forme au métier de sociologue ? Une hypothèse pour ouvrir le débat », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 2008; en ligne .

Pairwork : un apprentissage de langues étrangères en France et en Suisse

Projet de recherche d'étudiants et d'enseignants-chercheurs

Shannon Amélineau*

Le projet d'étudiants et d'enseignants-chercheurs en réseaux sociaux (PEERS) a réuni une équipe française et une équipe suisse. La première, située à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Rennes, était composée de trois professeures des écoles stagiaires, une professeure d'anglais stagiaire enseignant en collège et trois formatrices dont une enseignante-chercheuse. La seconde, située à la Haute école de pédagogie (HEP) de Lausanne était composée de trois professeures des écoles stagiaires et de leur formatrice.

Alliance de deux acteurs européens autour d'un enjeu sociétal

Les deux pays d'expérimentation et de recherche, la Suisse et la France, souhaitent préserver leur compétitivité dans le contexte européen. La Suisse aspire à profiter davantage de son plurilinguisme en améliorant l'apprentissage des langues dès l'école élémentaire. Les élèves apprennent deux langues nationales puis débudent l'anglais lors de leur cinquième année scolaire (équivalent au CE2 en France). De leur côté, les élèves français sont sensibilisés à une langue étrangère dès le CP pour leur permettre de s'ouvrir au monde et de construire leur citoyenneté. L'apprentissage d'une langue vivante fait le lien entre vie scolaire et professionnelle. Il doit permettre une insertion sociale et professionnelle.

*Ancienne étudiante de master 2 Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) en 2017-2018, aujourd'hui professeure des écoles et directrice d'une école primaire bretonne.

Les concepts scientifiques deviennent concrets puisqu'ils se rapportent à une réalité vécue ensemble.

Les étudiantes intervenaient toutes en cycle 3 et partageaient un objet d'étude : l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais et plus particulièrement la mise en place d'une activité de *pairwork* au sein d'une classe de langue. Lors d'une activité de *pairwork*, les élèves sont en situation d'interaction orale deux à deux. Cette modalité de travail permet à tous les élèves d'une même classe de travailler simultanément leurs compétences langagières orales. Au quotidien, nous communiquons pour obtenir les informations qui nous manquent ; en classe, cela se traduit par une prise de décision par un élève, tandis que le second doit alors entrer en communication avec lui pour reconstituer ses choix. L'échange repose sur un déficit d'information. Ces situations d'apprentissage sont complexes à mettre en place, mais elles permettent un réinvestissement oral de connaissances et compétences lexicales, grammaticales, phonologiques et structurelles langagières par l'ensemble des élèves.

Un exemple de *pairwork*

Dans cet exemple, les élèves partagent un support commun qui correspond à la carte d'un restaurant [voir ci-contre]. L'élève 2 choisit un plat que l'élève 1 doit réussir

menu



Légende : document et interactions entre élèves.

| | |
|---------|---------------------|
| Élève 1 | Is it for lunch ? |
| Élève 2 | Yes |
| Élève 1 | Is there any fish ? |
| Élève 2 | No |
| Élève 1 | Is there any |
| Élève 2 | No |
| Élève 1 | Is there any peas ? |
| Élève 2 | Ah yes, yes |
| Élève 1 | Is it number 8 ? |

à identifier en formulant des questions. Les structures «Is there any... / Are there any...?» sont réinvesties. La situation se rapproche du jeu du «Qui est-ce?». Bien que des erreurs soient présentes, il est alors intéressant d'observer l'évolution des échanges au cours de l'activité et d'établir un lien avec la pratique de l'enseignant et les choix réalisés par ce dernier.

Le dispositif de recherche retenu était celui des *Lesson Studies*. Il est apparu au Japon il y a plus d'un siècle sous le nom de *jugyou kenkyuu* et s'est aujourd'hui diffusé dans plusieurs pays sous différents noms. Il combine la recherche et l'expérience de l'enseignement en classe en interrogeant les processus d'enseignement-apprentissage en Langue vivante étrangère (LVE). Le dispositif est mené conjointement par des enseignants-chercheurs et des étudiants, futurs acteurs de terrain. Le cadre de travail se décline en quatre étapes cycliques.

La première étape repose sur la lecture des plans d'étude des langues secondes des deux pays et le choix d'une thématique. La deuxième correspond à la conception de la séquence d'apprentissage et plus spécifiquement de la séance cible. La séance cible est détaillée. Le groupe de travail prend en compte les habitudes culturelles et les moyens matériels propres aux écoles. Il prévoit une différenciation selon la classe d'âge et les difficultés scolaires des

élèves. Il anticipe les obstacles éventuels (pragmatiques et linguistiques) par le biais d'une analyse épistémique des documents support, et par une simulation des phases de démonstration et de réalisation de l'activité de *pairwork*. Dans notre cas, ces deux premières étapes de conception ont eu lieu à distance, par le biais de visioconférences. La troisième étape est celle de l'expérimentation de la séance cible sur le terrain et de la collecte de données. La dernière étape correspond à l'analyse collective de la séance, des processus d'apprentissage en cours et des difficultés rencontrées. Le travail de réflexion consécutif à la séance est réalisé dans une perspective d'amélioration de son efficacité. Il permet de mieux revenir à une nouvelle expérimentation et ainsi débiter un nouveau cycle. La recherche et l'expérimentation se complètent. C'est sur ces deux derniers temps que les équipes se rencontrent physiquement.

Les étudiantes, en plus d'être familiarisées avec un dispositif de recherche (*Lesson Studies*), se sont ainsi familiarisées avec la collecte et l'étude de données ; les difficultés rencontrées à travers ces expériences ont été analysées grâce aux contenus scientifiques à leur disposition. Ce dispositif permet donc de rapprocher les connaissances scientifiques, apportées ou produites par les formateurs, de la situation de pratique au sein des classes. Il lie très concrètement théorie et pratique.

Un projet répondant aux besoins des futurs acteurs de terrain

Les équipes sont composées d'enseignantes stagiaires avec chacune son cursus scolaire, pays d'enseignement, type d'établissement et niveau de classe. La collaboration requise lors de la conception d'une séance cible crée une richesse des échanges. Le processus rend possible une ouverture dans la pratique, notamment grâce à des croisements de regards, et il annule de fait l'isolement ressenti par les professeurs au sein de leur classe. La dynamique de groupe est porteuse ; elle se nourrit d'une prise de distance et d'une réflexivité. Les gestes professionnels sont questionnés et travaillés par le processus itératif impliquant la méthodologie de travail et l'analyse systématique des séances.

Le processus rend possible une ouverture dans la pratique, notamment grâce à des croisements de regards, et il annule de fait l'isolement ressenti par les professeurs au sein de leur classe.

Les étudiantes perfectionnent leur pratique en observant l'effet de différentes variables sur l'apprentissage effectif des élèves. Les gestes professionnels s'ancrent peu à peu, tandis que de nombreuses problématiques sont questionnées : la place de la langue maternelle en classe de langue étrangère, la gestion de l'hétérogénéité des élèves, le choix des binômes d'élèves ou la conception des supports pédagogiques. Les connaissances scientifiques en matière de didactique, apportées par les enseignants-chercheurs pour répondre aux besoins du groupe, sont fines. Elles permettent d'interroger la pratique effective, l'écart entre le prévu et le réalisé, et elles offrent une meilleure compréhension des processus d'apprentissage. Les concepts scientifiques deviennent concrets puisqu'ils se rapportent à une réalité vécue ensemble.

Le groupe de travail a suivi une formation aux quatre phases indispensables pour mener une activité de *pairwork* définies par Brigitte Gruson dans « Agir, interagir et rétroagir en anglais », à savoir la phase de réactivation des

connaissances mobilisées, la phase de démonstration correspondant à l'explicitation du contrat didactique, la phase de réalisation du *pairwork* et, enfin, la phase de retour sur l'activité engageant des processus métacognitifs.

Les étudiantes développent une posture d'enseignantes et automatisent des gestes professionnels permettant de rendre compréhensibles leurs attentes, tout en limitant l'emploi de la langue maternelle en cours de langues vivantes étrangères. Elles apprennent à mettre les élèves en situation d'apprentissage actif en proposant des situations stimulantes et en dépassant la contrainte du nombre d'élèves présents en classe : chacun dispose d'un temps d'interaction orale. Le groupe de travail progresse ensemble.

Ce projet ne donne pas lieu à un rapport, mais sert d'appui aux mémoires de master 2, rédigés par des professeurs-stagiaires. Une vidéo rendant compte de l'impact de cette expérience sur leur pratique professionnelle et une autre présentant la soutenance de mémoire d'un groupe de professeurs sont disponibles sur le site Espod de l'INSPÉ de Bretagne¹.

L'apport de ces nouvelles modalités de travail collaboratives à la pratique professionnelle m'a encouragée à m'investir par la suite dans le projet international Dispositifs inclusifs de coopération (DICO+) mené par les enseignants appartenant à un consortium pluriel et représentatif des systèmes éducatifs européens. Ces projets participent également à la création d'une formation continue de qualité. ■

Note de l'article

1 Voir espod.espe-bretagne.fr

Références bibliographiques

Gruson, Brigitte, « Agir, interagir et rétroagir en anglais. Un exemple de « pairwork » dans un CM2 (première partie) », *Carrefours de l'éducation*, vol. 22, n°2, 2006, p. 69-81.

Gruson, Brigitte, « Agir, interagir et rétroagir en anglais. Un exemple de « pairwork » dans un CM2 (deuxième partie) », *Carrefours de l'éducation*, vol. 22, n°2, 2007, p. 39-54.

Ducrey Monnier, Mylene et Gruson, Brigitte, "Lesson Study research and initial teacher education: how to teach interactive speaking in English as a Foreign Language (EFL) in primary school?", *RISTAL*, n°1, 2018, p. 117-132.

Miyakawa, Takeshi et Carl Winslow, « Un dispositif japonais pour le travail en équipe d'enseignants : étude collective d'une leçon », *Éducation et didactique*, vol. 3, n°1, 2009, p. 77-90.

Clivaz, Stéphane, « Les Lesson Study ? Kesako ? », *Revue de Mathématiques pour l'école (RMé) (ex- Math-Ecole)*, n°224, 2015, p. 23-26.

Compétences pluridisciplinaires et valorisation numérique des fonds des institutions culturelles

Karine Karila-Cohen*, avec la collaboration de Morgane Mignon** et Aurélie Chatenet-Calyste***

Pour renforcer la dimension professionnalisante de la formation en master 2, les étudiants inscrits dans cette formation sont impliqués dans un projet annuel collectif en partenariat avec différentes institutions culturelles rennaises. En réponse à une commande de nos partenaires, la promotion a pour mission de valoriser une partie de leurs collections. La diversité des disciplines arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales représentées dans le master, suivi obligatoirement en complément d'un cursus disciplinaire, est un véritable atout pour la réalisation du projet annuel.

La valorisation suppose en effet à la fois un enrichissement du contenu (sur la thématique de la culture matérielle) et une réflexion autour des potentialités de l'outil numérique choisi, et plus largement des usages du numérique au sein des institutions culturelles. Le projet met les étudiants au contact de milieux professionnels concernés par l'évolution numérique. Ils perçoivent les exigences accrues dans le domaine de la culture, au sens large, vers lequel leur formation disciplinaire les conduit, exigences en termes de développement numérique, pour lequel ils reçoivent une

formation pratique dans notre master. Ils sont soutenus, du côté de la formation, par nombre d'intervenants, et entrent en contact, dans les institutions partenaires, avec des conservateurs, des responsables de l'action culturelle numérique ou de la médiation.

Si le projet a pour intérêt, du point de vue des étudiants, de les confronter au monde professionnel, il a également le mérite de proposer aux institutions une réflexion sur le dialogue entre les humanités et le numérique, qui doit précéder toute entreprise de valorisation. Il montre enfin la nécessité, dans la recherche et la culture, de maîtriser le processus numérique, y compris quand on n'est pas informaticien. Quels sont les projets déjà livrés par nos promotions de master 2 et quel regard rétrospectif pouvons-nous porter sur le travail mené ?

**Les projets des trois premières promotions
Ada Lovelace (2018-2019),
Margaret Hamilton (2019-2020)
et Hedy Lamarr (2020-2021)**

Les deux premiers projets ont été menés en collaboration avec le musée de Bretagne seul, puis avec la cinémathèque de Bretagne, selon des orientations thématiques proposées par nos partenaires. Ils se présentent tous les deux comme des visites virtuelles auxquelles l'ensemble de la promotion a travaillé en se répartissant les tâches. La troisième promotion a inauguré un carnet de recherche dédié aux projets collectifs.

*Maîtresse de conférences en histoire grecque, co-responsable du master Humanités numériques, membre de l'unité mixte de recherche Centre de recherche en archéologie, archéo sciences, histoire (CReAAH, UMR 6566, CNRS). Composante Rennes 2: Laboratoire archéologie et histoire Merlat (LAHM).

**Ingénieure Humanités numériques de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB).

***Maîtresse de conférences en histoire moderne, unité de recherche Tempora.

ON TROUVE DE TOUT DANS UNE ARMOIRE

PETITE HISTOIRE DU VÊTEMENT
EN BRETAGNE



«On trouve de tout dans une armoire» est une visite virtuelle sur l'application Guidigo, voulue comme un complément de la nouvelle vitrine «S'habiller en Bretagne» inaugurée dans les salles du musée. Le projet d'exposition virtuelle, sur une application numérique suggérée par le musée, a été dévoilé lors de la Nuit européennes des musées par les étudiantes de la promotion Ada Lovelace. Elles devaient proposer un parcours-jeu pour accompagner la visite sur place ou à consulter chez soi, et ont imaginé l'histoire d'une grand-mère et de sa petite-fille discutant des vêtements ancestraux conservés dans la famille.

Cette approche par le récit et l'intime a été choisie pour favoriser l'appropriation par tous les publics, sans pour autant faire de concession sur la qualité scientifique des connaissances mises en œuvre. Les étudiantes ont rédigé pour la revue *Apparences* un article qui explique parfaitement leur démarche: «Tout au long de la conception du récit, nous avons accordé beaucoup d'importance au respect de la cohérence historique, démographique et géographique. Nous voulions également représenter divers milieux sociaux et diverses professions par le biais de nos personnages. Le parcours s'élabore à partir «d'archives» de famille (c'est-à-dire à partir des documents multiples que nous avons présentés comme venant d'une même famille), qui sont les

reflets de la mémoire d'une société et d'une époque, des années 1880 à nos jours¹.» C'est la même exigence scientifique qui guide le second projet, «Vide ton sac!». Le musée désirait que les étudiants proposent une cartographie narrative à partir d'une biographie d'un objet de la vie privée.

Après des visites dans les réserves et la consultation du portail des collections du musée, la promotion Margaret Hamilton a choisi le sac. Ce parcours numérique a été conçu avec la plateforme StoryMaps ArcGIS et se décline en quatre volets: le récit d'une journée de fête de la Saint-Jean à Saint-Brieuc dans les années 1950, un ensemble de notices documentaires, une présentation illustrée et bilingue de proverbes régionaux, ainsi qu'une proposition de jeux à destination du public familial. Le visiteur ne peut qu'être frappé par la grande richesse documentaire du parcours et sa qualité visuelle.

La troisième promotion Hedy Lamarr a travaillé sur le thème de l'enfance, toujours à partir de collections du musée mais également de la cinémathèque de Bretagne. Le premier projet, «Voyage d'autres temps», est développé à l'aide du logiciel RPG Maker MV, et propose une expérience vidéoludique autour des jeux d'enfants. Le scénario imaginé met le visiteur dans la peau d'un jeune garçon qui vient de perdre sa grand-mère et qui se déplace dans la maison, guidé par sa mère, à la découverte d'objets documentés par les étudiants.

Le deuxième projet, «Les visites d'Enora», est un jeu de type «*visual novel*», un récit illustré à embranchements multiples, qui traite de la question du genre dans cinq institutions éducatives non scolaires des années 1930 à 1960 à Rennes. Les joueurs explorent un orphelinat, un centre pour mineurs délinquants ou une école ménagère et découvrent les différences entre les enseignements donnés aux enfants en fonction de leur genre. Enfin, «Prudence, mère de sûreté», le troisième projet, est une exposition virtuelle traitant de l'évolution des normes sanitaires et sécuritaires concernant les enfants au XX^e siècle. Grâce à divers outils numériques, comme BDNF, la «fabrique à BD» de la Bibliothèque nationale de France, ou DocExplore, le visiteur se plonge dans des mini-récits, notamment sur l'alimentation ou l'hygiène, à travers le prisme de la bande dessinée.

Retour(s) d'expérience

Ces retours d'expérience sont envisagés à trois niveaux: celui des encadrants du master, celui des étudiants, mais aussi celui des partenaires des institutions culturelles. Pour les premiers, la richesse du projet collectif est indéniable. Il suppose une collaboration entre de nombreux intervenants venus de différents univers professionnels: encadrantes du

master, Fabienne Moreau et moi-même, respectivement maîtresse de conférences en informatique et en histoire ancienne, participons aux orientations générales du projet ; Morgane Mignon, ingénieure Humanités numériques, et Aurélie Chatenet-Calyste, maîtresse de conférences en histoire moderne, guident les étudiants pour conduire un projet collectif et construire les outils numériques les mieux adaptés à la valorisation de la culture matérielle ; Reine Paris, en charge des réseaux sociaux de l'Université, les encadre pour la communication autour du projet. Il est intéressant pour nous de mesurer les attentes des institutions culturelles en termes de développements numériques, afin de faire évoluer notre offre de formation pour mieux préparer l'insertion professionnelle des étudiants.

Nous sommes par ailleurs à chaque fois admiratifs de la qualité des outils livrés par les étudiants, dont les compétences pluridisciplinaires apparaissent pleinement. Historiens, littéraires, designers, spécialistes de didactique des langues, étudiants en breton, diplômés en archéologie et histoire de l'art, permettent de construire des approches pluridisciplinaires, tandis que les compétences personnelles en dessin de plusieurs étudiantes ont apporté une signature graphique remarquable aux projets².

Côté partenaires, les professionnels interrogés ont mis en avant plusieurs choses. Les liens avec les formations universitaires sont importants à leurs yeux. L'ancrage dans les humanités numériques que nous leur proposons est, en outre, souvent inscrit dans leur projet d'établissement. C'est le cas du musée de Bretagne pour qui les projets de diffusion numérique sont un axe prioritaire. Manuel Moreau, chargé de l'action culturelle numérique, souligne que la collaboration avec les étudiants du master permet de nourrir les réflexions autour des différents champs dans lesquels intervient le numérique au musée, à savoir :

- «la recherche et la création de dispositifs culturels innovants et enrichis, dans une logique de participation et de contribution de chacun aux contenus, qu'ils soient patrimoniaux ou contemporains ;
- le développement de nouveaux usages, de nouvelles expériences utilisateurs ;
- l'accompagnement des publics et des agents dans l'appropriation des supports et outils numériques, dans les nouvelles formes de lecture, d'écriture et de communication ;
- l'évolution de la relation aux savoirs, qui deviennent partagés ;
- la dissémination, la visibilité, et l'éditorialisation des ressources sur le web et les réseaux sociaux ;
- l'attention portée à l'archivage (et donc à l'accès) pérenne des données numérisées³».



Le master Humanités numériques a ouvert en 2017

Il accueille les étudiants inscrits dans plusieurs masters de l'université (Breton, Design et sciences sociales, Didactique des langues, Histoire, Lettres) ou déjà diplômés en Arts, Lettres, Langues, et Sciences humaines et sociales, et qui souhaitent compléter leur formation par une maîtrise de la culture et de la pratique numériques.

Le master accueille également chaque année des étudiants en formation continue, voulant faire évoluer leur pratique professionnelle ou en reconversion. Cette formation pluridisciplinaire a pour objectif principal d'accompagner le tournant numérique de la recherche, en enseignant les méthodes et les compétences de co-construction du savoir et de diffusion des connaissances grâce aux outils numériques.

Ces compétences reposent, d'une part, sur les exigences académiques et disciplinaires et, d'autre part, sur la maîtrise épistémologique et pratique de l'environnement numérique.

Au terme de la formation, les étudiants maîtrisent l'ensemble du processus de traitement des données scientifiques (constitution de corpus, analyse, traitement, exploitation et visualisation des données, valorisation).

Laurence Prod'homme, conservatrice, indique, quant à elle, que la valorisation des collections, en particulier de la culture matérielle en Bretagne, l'un des fondements du musée, reçoit grâce à ces projets une « approche renouvelée, liée notamment à la diversité de provenance des étudiants, aux croisements de formations diverses qui apportent un regard plus riche et plus large ». L'usage que font les étudiants des collections du musée apporte un éclairage important pour les professionnels, par exemple « un retour pour le musée sur le fonctionnement et l'efficacité du portail des collections, ses manques, ses points forts ou faibles, mais aussi un regard créatif sur les collections par le biais de la mise en récits, récits qui donnent de la consistance et du lien aux objets ou à l'iconographie, et qui d'une certaine manière les revitalisent, leur redonne du sens ».

Les échanges entre les collègues du musée et de la cinémathèque et les étudiants offrent l'opportunité à ces derniers de bien comprendre le fonctionnement d'une institution culturelle. Les discussions engagées avec les archives

L'usage que font les étudiants des collections du musée apporte un éclairage important.

municipales pour les projets à venir relèvent les mêmes attentes de leur part. Les étudiants, quant à eux, fournissent un travail colossal pour mener à bien cette commande professionnelle, et livrent des réalisations de très haute tenue. La promotion Ada Lovelace indique en fin de son très bel article cité plus haut qu'elle a approfondi la dimension pédagogique des humanités numériques.

Pour la promotion Margaret Hamilton, comme le rappellent Émilie Bernard et Julie Aucagne, le projet offre à la fois un complément aux cours et une application pratique, notamment en ce qui concerne la gestion de projet, l'utilisation d'outils collaboratifs de travail, le montage vidéo, la réalisation d'illustrations, l'écriture et le traitement d'un corpus de notices qui sont une initiation à la médiation culturelle sur un support numérique.

Les réflexions de la promotion Hedy Lamarr sont clairement exposées sur le carnet de recherche en ligne dans des articles concernant à la fois les enjeux scientifiques de leurs projets et le choix des outils numériques. Il faut enfin évoquer le plaisir avec lequel l'équipe pédagogique découvre chaque année les beaux projets réalisés par les étudiants. ■

➤ Les liens vers les projets sont accessibles via le carnet de recherche : masterhnr2.hypotheses.org

➤ Plus d'informations sur le master mention Humanités numériques dans le catalogue des formations : formations.univ-rennes2.fr

Notes de l'article

1 Amélie Ferret, Isabelle Riquet, Laurine Le Rolland-Raumer, Lucie Saëz, Manon Migliaccio, Marie Dupont et Sophie Sagnol, « [Mettre en valeur le vêtement régional. Une expérience de médiation numérique au musée de Bretagne](#) », *Apparence(s)*, n° 9, septembre 2020 ; [en ligne](#).

2 Marie Dupont est l'autrice des médaillons de famille dans « On trouve de tout dans une armoire » et Marion Éveno-Mérel de l'hermine de « Vide ton sac ! ». Les proches ont aussi été sollicités pour dessiner Enora, le guide virtuelle à travers les institutions éducatives, qui est l'œuvre de Solenn Deléon. Prudence et son petit-fils Malo, à qui elle explique la modification des normes en matière de sécurité des enfants, ont été dessinés par Yann Moisan.

3 Voir l'article bilan de Manuel Moreau sur le blog du Musée : musee-devoile.blog.

Décoder l'environnement des territoires

Témoignages recueillis par Samuel Corgne*, Adeline Cotonnec** et Simon Dufour***

Pour les disciplines qui ont une longue tradition d'observation *in situ* et de recherche appliquée en environnement, comme l'agronomie ou la géographie, l'engagement du monde universitaire dans l'analyse et la gestion des territoires est une démarche qui s'inscrit tout au long de la formation. En effet, cet engagement implique la capacité de mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des réflexions complexes et de proposer des solutions réalistes ; cette compétence peut s'acquérir de façon progressive. Dans cet article, nous nous proposons d'illustrer ce processus par des témoignages croisés sur trois dispositifs pédagogiques mettant en contact étudiants, équipes pédagogiques et monde extra-universitaire : l'initiation à la démarche d'atelier en licence 3, l'atelier professionnel en master 2 et la thèse CIFRE. À chaque fois, des regards complémentaires sur la démarche sont proposés.

Initiation à la démarche de projet par l'étude d'une controverse environnementale (licence 3 de géographie, parcours « Environnement »)

Témoignage d'Éric Collias, chargé d'enseignement.

Pouvez-vous vous présenter et expliquer comment vous intervenez dans la formation ?

Je pratique l'histoire naturelle, la cartographie et l'ethnographie, plus particulièrement au sein des milieux humides. Au premier semestre, je présente aux étudiants l'histoire sédimentaire de la baie du Mont-Saint-Michel, la manière dont sont aujourd'hui compris les phénomènes biologiques qui s'y déploient, et les activités humaines qui y sont liées, avant d'aller sur le terrain avec eux rencontrer certains de ces

collectifs hybrides d'êtres et de choses. Nous décrivons ainsi la composition de ces collectifs et les problèmes auxquels ils sont confrontés. Au second semestre, les étudiants choisissent une controverse environnementale encore chaude et en font la cartographie avec les outils qu'ils ont expérimentés au premier semestre, à travers notamment la conduite d'entretiens sur le terrain.

Qu'attendez-vous des étudiants ?

Je leur propose d'emblée de tenir un carnet de terrain, afin de leur permettre de s'exercer à l'art de l'attention, à la curiosité pour les rencontres, comme un antidote aux abstractions simplificatrices des méthodes quantitatives permises par la collecte et la compilation de données. La solution aux problèmes environnementaux est à construire dans l'épaisseur du monde, là où les êtres coexistent et recréent constamment leurs agencements. Mon ambition est de leur permettre de produire des comptes rendus qui, en décrivant ces solutions alternatives, ajoutent de l'épaisseur à ce monde.

Que retenir de cet échange et de l'implication des étudiants ?

Les apports des étudiants sont multiples. Tout d'abord, j'anime deux séances d'échanges sur nos parcours respectifs et nos expériences transformatrices avec les non-humains ; ces deux séances apportent toujours des récits surprenants. Tout en les guidant lorsqu'ils rencontrent des obstacles, leur confier la responsabilité de chercher avec les acteurs rencontrés sur le terrain ouvre des perspectives insoupçonnées. Leurs comptes rendus d'enquête sont souvent très riches, et certains de ces comptes rendus continuent leur vie une fois l'atelier terminé, sous la forme de blogs ou de vidéos (voir par exemple : « Le retour du loup en Bretagne » sur la chaîne YouTube de l'université Rennes 2). L'expérience de cet atelier accroît ma volonté de poursuivre dans la construction d'une multiversité¹ buissonnière, ouverte aux savoirs situés dans de multiples expériences d'humains avec des choses et d'autres êtres.

*Professeur en géographie, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche Littoral, Environnement, Géomatique, Télédétection (UMR 6554 LETG Rennes).

**Maîtresse de conférences en géographie, membre de l'UMR 6554 LETG

***Maître de conférences en géographie, membre de l'UMR 6554 LETG.

Témoignage de Lucie Patarin, étudiante.

Que vous a-t-on demandé dans le cadre de ce cours ?

Nous avons travaillé en deux temps : un premier atelier portait sur l'étude d'un territoire (la baie du Mont Saint-Michel) et un second sur celle d'une controverse socio-écologique. Lors du premier atelier, nous devions produire un compte rendu de la visite et un dossier décrivant ce territoire, les relations entre les acteurs et leur territoire et les relations inter-acteurs. Le second atelier a été l'occasion de mener notre projet de A à Z en assurant des recherches documentaires, des prises de contact et des entretiens avec les différents acteurs d'une controverse, des analyses, etc. Le tout dans un format au choix (dossier, blog, etc.).

Comment vous êtes-vous mobilisée pour répondre à la demande ? Que retirez-vous de cette expérience ?

Cela a demandé un effort d'organisation, de réactivité et même de créativité car il fallait tenir un planning, se répartir les tâches, s'assurer que nos interlocuteurs comprennent notre démarche et s'y intéressent, faire la transcription de nos entretiens et en effectuer l'analyse en s'appuyant sur des outils méthodologiques fournis, mais aussi en développant les nôtres. Ces ateliers se rapprochent de ce que peut être un projet professionnel ou de recherche en collaboration, dans le sens où il est question de se responsabiliser dans les prises de décisions, en dépassant ce qui doit être fait pour la « note », au profit de ce qui peut être fait pour s'approprier le sujet, le traiter avec pertinence et restituer les résultats.

Initiation à la démarche de projet par la réalisation d'un atelier professionnel (master 2 Géographie, Aménagement, Environnement et Développement, parcours « Environnement, Territoires, Acteurs »)

Témoignage de Patrick Peron, professeur associé à mi-temps (PAST).

Pouvez-vous vous présenter et expliquer comment vous intervenez dans la formation ?

Passionné d'ornithologie depuis l'enfance, je me suis progressivement ouvert à d'autres champs notamment dans le cadre d'une reprise d'études, puis de différentes expériences professionnelles à l'interface de l'écologie et de l'aménagement. En octobre 2020, j'ai fondé ma propre structure d'expertise et de conseil en environnement, et depuis 2012, j'assume la mission d'enseignant-chercheur associé (PAST). Elle consiste, d'une part, à former un pont entre les étudiants et la vie professionnelle, et, d'autre part,

à bénéficier des apports des étudiants, qui vous obligent à questionner vos propres savoirs et valoriser vos expériences, et de ceux des collègues enseignants-chercheurs, qui interrogent mes pratiques et m'apportent un éclairage grâce à leurs recherches.

Comment organisez-vous cet atelier ?

Dans les ateliers professionnels, des groupes de quatre à six étudiants répondent à une véritable commande d'un maître d'ouvrage public ou privé. L'identification du donneur d'ordre, le choix de la thématique, puis la déclinaison de la commande donnent lieu à une prospection de mon réseau très en amont. Il s'agit en particulier de faire coïncider les attentes du maître d'ouvrage avec le niveau de compétence des étudiants, les objectifs et le calendrier du master.

Quelle est la plus-value de ce type d'atelier dans une formation de master ?

Parmi l'ensemble de mes interventions, les ateliers sont particulièrement enrichissants. Ils sont l'occasion d'accélérer fortement le processus de professionnalisation : l'évolution des étudiants est perceptible au fil des semaines en termes d'organisation, de rigueur, de capacité à interroger une commande et à contextualiser une problématique, de savoir-être, et de gestion d'un planning.

Les ateliers interviennent en général en amont de problématiques relativement nouvelles et complexes pour lesquelles les maîtres d'ouvrage ont besoin d'une approche transversale, multicritères, et du regard relativement béotien des étudiants en fin de parcours. Chacun y trouve donc son intérêt, ce que confirme largement la fidélité au master de nombre de ces structures.

Témoignage de Léna Dell'Aquila, Pierre Dexet et Maëlig Le Béguet, étudiants.

Que vous a-t-on demandé dans le cadre de l'atelier professionnel ?

Pierre Dexet : Une communauté de communes nous a demandé d'étudier la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts de leurs territoires.

Maëlig Le Béguet : Il s'agissait de participer à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial d'une communauté de communes.

Léna Dell'Aquila : Il s'agissait d'une commande d'un parc naturel régional sur la place de l'arbre au sein de son territoire, en préalable à l'élaboration d'un plan de paysage.

Comment vous êtes-vous mobilisés pour répondre à la demande ? Quelles qualités sont requises ?

P.D.: Nous avons consulté des ressources scientifiques et techniques, et échangé avec différents acteurs du territoire. Nous avons, en outre, été amenés à présenter ce travail auprès de divers élus et des habitants. L'esprit de synthèse et de vulgarisation était donc de mise. Nos profils de « généralistes » ont été une plus-value pour notre réflexion, qui nécessitait une capacité d'analyse dans une pluralité de domaines allant de l'écologie à la sociologie. Nous avons également dû faire preuve d'esprit critique vis-à-vis de la commande.

M.L.: Différentes actions ont été menées: recherches dans la littérature scientifique, rencontre d'acteurs locaux, analyse de données (statistique, géomatique), etc.

L.D.: Nous avons structuré notre étude en plusieurs phases: recherche bibliographique, diagnostic du territoire, rencontres avec des acteurs du territoire, identification des enjeux, organisation d'ateliers pour échanger avec les habitants, élaboration d'un questionnaire, analyse des résultats, cartographie in situ, restitution, etc. La complémentarité des profils des étudiants du groupe a contribué à la richesse de l'étude en la rendant la plus exhaustive et complète possible.

Que retirez-vous de cette expérience ?

P.D.: La mobilisation des compétences issues de notre formation et une transition entre les cours, notre stage de fin d'études, puis le monde du travail. Cette commande a été l'occasion de comprendre davantage le fonctionnement d'une intercommunalité. Nous avons également été amenés à nous concerter avec la diversité des acteurs intervenant dans la gestion de ces territoires. Surtout, nous avons apporté nos analyses de géographes avec une vision d'ensemble des enjeux socio-environnementaux de ce projet.

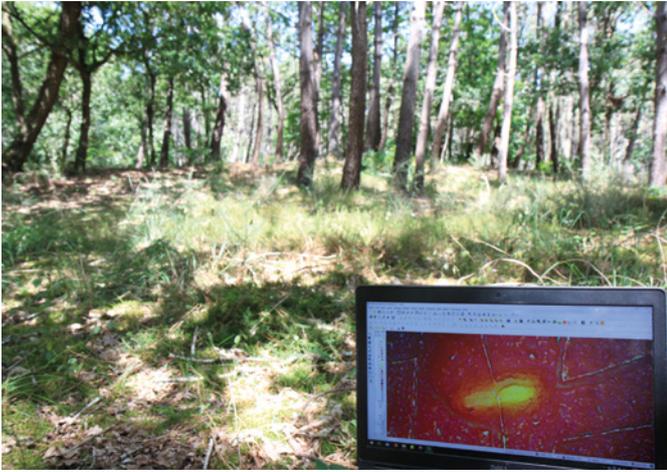
M.L.: Ce travail m'a servi à considérer l'importance de la donnée et de sa qualité. Les discussions avec les élus ont rappelé le besoin d'avoir des résultats compréhensibles et percutants pour les inciter à s'investir. Lors de cette mise en contexte professionnel, j'ai pu appliquer très concrètement les savoir-faire acquis au cours de ma formation, en étant « jugée » par les acteurs locaux.

L.D.: Les projets tutorés comme celui-ci répondent à un calendrier imposé par le commanditaire, ce qui favorise l'apprentissage en matière d'organisation, de planification. De même, le dialogue avec les multiples acteurs conduit à avoir confiance en notre travail. Nous avons rencontré de nombreux professionnels aux profils et aux qualités divers, mais aussi pris conscience du poids des contextes organisationnels dans la mise en œuvre de projets complexes. Ce travail en groupe m'a confortée dans mon projet professionnel.



© Marc Lemmon

Prospection archéologique par télédétection (opération de vérification subaquatique en mer d'Iroise).



Doctorat CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche)

Témoignage de Alexandre Guyot, doctorant membre de l'UMR Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique, (LETG).

Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours ?

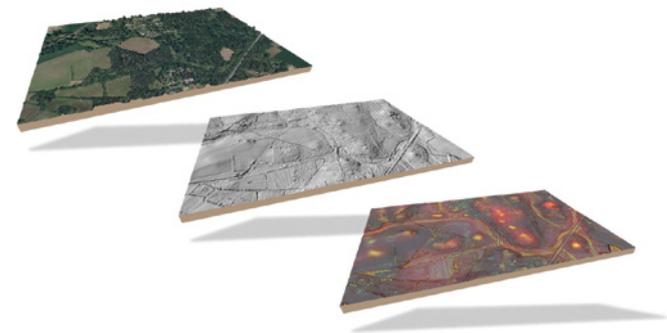
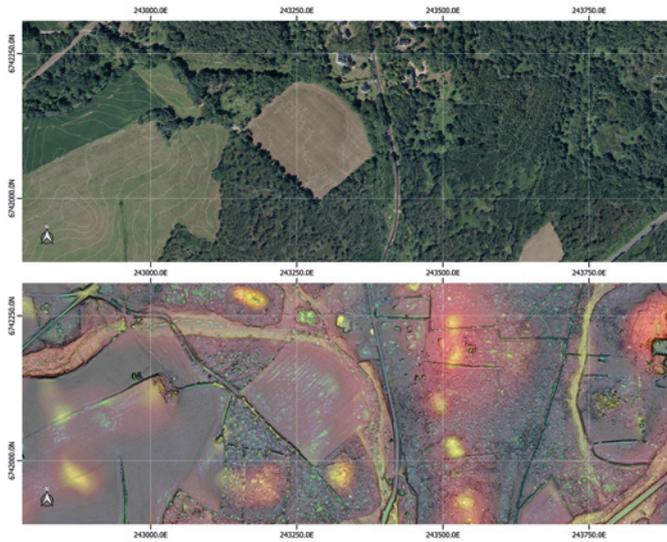
Je prépare une thèse sur l'apport des données et méthodes de télédétection aérienne (laser aéroporté et imagerie hyperspectrale) pour l'archéologie en contexte littoral. Cette thèse est réalisée sous la direction de Laurence Hubert-Moy, dans le cadre d'un contrat CIFRE [voir encadré p. 45]. Je suis doctorant salarié de Hytech-Imaging, une jeune société bretonne spécialisée dans l'observation de la Terre qui m'a recruté pour 3 ans.

Mon parcours est assez atypique, car j'ai rejoint les bancs de l'université en 2017 après quinze ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique et de la géomatique. J'ai intégré le master Image – aujourd'hui Telenvi (Télédétection Environnement) – en formation continue dans le cadre d'une reprise d'étude, avant de me lancer fin 2018 dans ce projet de thèse de doctorat.

Que retirez-vous de cette expérience de thèse en contrat CIFRE ?

L'image du doctorat est généralement associée au jeune chercheur isolé dans son laboratoire sur un sujet très spécifique ou trop pointu pour être en prise directe avec les problématiques du monde extra-universitaire. C'est une vision déformée. Je trouve au contraire que c'est un parcours qui ouvre l'esprit, élargit les perspectives et connecte la recherche au monde extérieur. L'inscription de mes travaux de recherche dans les activités d'Hytech-Imaging est au cœur de la construction de ma thèse. Je suis également en lien direct avec les acteurs du territoire, comme le Service régional de l'archéologie qui me soutient dans ce projet de doctorat et avec qui je collabore pour appliquer mes travaux à la protection du patrimoine archéologique en Bretagne.

Le doctorat est un parcours de formation qui nécessite un fort engagement sur le plan personnel, mais c'est surtout une expérience unique pour se projeter vers l'avenir, qu'il soit universitaire ou non. ■



Prospection archéologique par télédétection sur la région de Carnac (Morbihan).

© Alexandre Guyot

Note de l'article

1 « Le "multiverse", en bref, est défini non pas par ce que ses participants ont en commun, mais par leur mise en commun. Or cette mise en commun se produit dans le cadre de l'éducation et donne un sens à la vie. Faisons en sorte que l'université du futur soit un lieu de mise en commun, faisons-en une multiversité. » Tim Ingold, *L'Anthropologie comme éducation*, Rennes, PUR, 2018, p. 97-98.

Droits culturels et sciences de gestion dans un mouvement d'éducation populaire

Roseline Mouchel-L'Abbé*

L'objectif de cet article est de présenter la recherche menée dans le cadre du dispositif CIFRE au sein du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS) et d'une structure de l'économie sociale et solidaire, la Confédération nationale des foyers ruraux (CNFR). Cette possibilité d'intégrer une organisation pour l'étudier de l'intérieur correspondait à mon profil, puisque j'étais jusqu'alors travailleuse du tiers secteur de la recherche [voir encadré p. 59]. Fondée en mai 1946, la CNFR est l'organe représentatif du réseau des foyers ruraux à l'échelon national. Des élus (bénévoles) des fédérations départementales s'y investissent pour faire valoir auprès des partenaires publics les actions des foyers ruraux sur les territoires. Cette structure, à son échelle, contribue à faire vivre le projet d'éducation populaire. Dans leur grande majorité, les mouvements d'éducation populaire fonctionnent ainsi avec des associations locales, affiliées à une fédération départementale, elle-même adhérente d'une fédération (de fédérations) ou confédération, représentative de ces organisations au niveau national. Les « têtes de réseau », comme elles sont usuellement appelées dans ce secteur, ont la charge de l'écriture de plaidoyers, de la mise en réseau et de l'animation, de l'ingénierie, de l'accompagnement personnalisé et du pilotage de projet. Comme l'indique la formule « pour un monde rural vivant et solidaire », l'ambition de la CNFR est de contribuer à faire vivre les milieux ruraux. 1600 foyers ou associations locales maillent le territoire. Par leurs actions, les militants contribuent à l'animation et à l'amélioration de la vie sociale des zones rurales.

*Doctorante en sciences de gestion (CIFRE), membre du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS), salariée de la Confédération nationale des foyers ruraux et associations de développement et d'animation en milieu rural (CNFR). Directrice de thèse : Anne-Laure Le Nadant, professeur en sciences de gestion, membre du LiRIS.

C'est lors des premiers mois de thèse que mon choix thématique s'est clairement dégagé : réfléchir à la mise en œuvre des droits culturels à l'aune des sciences de gestion dans une structure de l'Économie sociale et solidaire (ESS) [voir encadré p. 62]. La quête d'une structure d'accueil pour mener ce travail de thèse en CIFRE a constitué une première étape de la recherche. Dans ce cadre, j'ai pu rencontrer dix structures. Chaque rendez-vous a été conçu comme un moment d'échange et de partage. Avec certains de mes interlocuteurs, la rencontre s'apparentait à un entretien exploratoire me permettant d'évaluer le degré d'appropriation et de mise en application des droits culturels au sein de l'organisation. Avec d'autres, déjà impliqués dans des démarches visant à une plus grande prise en compte des droits culturels, j'ai pu discuter des différentes visions de ce concept. Enfin, dans d'autres cas, les rencontres ressemblaient plus à des entretiens de recrutement. À l'issue de cette étape, deux structures sollicitées étaient disposées à mener un travail de réflexion autour des droits culturels, en recevant une doctorante. Mon choix s'est donc porté sur la CNFR, et le mouvement des foyers ruraux m'accueille pour une mission de recherche depuis le 4 janvier 2021. Lors de nos différents temps de travail avec le directeur, diverses thématiques et pistes d'intervention ont été évoquées, notamment sur la gouvernance associative. Mais ma démarche d'intervention n'a pu se construire qu'à travers l'immersion dans la structure.

Loin d'être une notion nouvelle, les droits culturels sont inscrits dès 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. On les retrouve également déclinés dans différents textes internationaux : le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) de 1966, la conférence sur les politiques culturelles de Mexico (1982), la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001). La Déclaration de Fribourg, travail réalisé par des acteurs de la société civile, date de 2007. Elle fait la

synthèse de l'ensemble des droits culturels des personnes et contribue à leur mise en lumière. La culture y est notamment définie dans l'article 2 : «Le terme culture recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels, une personne, seule ou en commun, exprime son humanité et les significations qu'elle donne à son existence et à son développement¹.» Cette définition, à dominante anthropologique, met en exergue les dimensions éminemment culturelles de l'ensemble des droits humains fondamentaux. Dans leur rapport d'étude, Cécile Offroy et Réjane Sourisseau insistent sur la formulation «seule ou en commun». Il s'agit, pour elles, de marquer la place faite et l'attachement profond à la qualité de la relation humaine². Et Jean-Michel Lucas³ de rappeler que les droits culturels sont une utopie, un idéal à atteindre, un ouvrage sans cesse remis sur le métier. Cette dernière remarque indique par ailleurs combien les notions de démarche et de processus sont fondamentales dans le travail de mise en œuvre des droits culturels.

Être intégrée au cœur d'une structure, et particulièrement au sein du mouvement des foyers ruraux, c'est observer ses singularités, les champs d'attention et les motivations de ses militants. Y questionner les droits culturels, c'est analyser les actions menées par les personnes impliquées sur les territoires et réfléchir avec elles à leur développement, au plus près d'une éthique des droits humains fondamentaux. Je tente donc de comprendre comment l'exercice des droits culturels vient alimenter la pensée des acteurs de terrain, nourrir les actions (de la pratique sportive à la pratique artistique, des politiques de la jeunesse à la transition écologique et sociale) et peut-être transformer le rapport entretenu à la société et au monde. Se référer aux droits culturels nous invite à voir le potentiel de chaque personne, à égale dignité les unes des autres. L'objet de ma recherche en sciences de gestion se situe à l'intersection entre droits humains fondamentaux et agir collectif. Il s'agira de mettre en œuvre une intervention, construite et interrogée régulièrement avec les acteurs du mouvement. Par l'écriture du nouveau projet confédéral de la CNFR, l'application d'une éthique des droits culturels, c'est-à-dire le respect de la dignité de l'autre dans son histoire, dans ses envies, dans ses choix et ses connaissances, etc., fera l'objet d'une mise en pratique.

Sur la première période qui vient de s'écouler (de janvier à juin 2021), il s'est donc agi d'identifier les pratiques existantes et d'évaluer le degré d'appropriation du concept de droits culturels au sein du mouvement pour constituer le socle commun, la source et les ressources de l'intervention. L'arrivée du chercheur dans l'organisation incite parfois ses interlocuteurs à se renseigner sur l'objet de son étude. Certains bénévoles ou salariés ont ainsi évoqué les actions

réalisées par différentes associations affiliées au mouvement. Pour certains d'entre eux, ce fut l'occasion de faire référence à la petite phrase de l'acte II, scène IV de la pièce de Molière, écrite en 1670, *Le Bourgeois gentilhomme* : «Par ma foi! il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela.» Durant ces premiers mois de présence, nous avons donc collectivement (lors d'entretiens, de réunions ou en immersion) identifié des pratiques déjà mises en œuvre favorisant l'exercice des droits culturels au sein du mouvement des foyers ruraux : le travail en cogestion dans une fédération départementale, le foyer rural comme tisseur de relations dans les villages, l'importance de l'action et du «faire» pour fédérer des personnes, la création et la mise en œuvre d'universités rurales... Ces dernières sont des espaces de croisements des personnes et des savoirs. On y dessine un autre rapport à la connaissance. Tout se fait en interaction et il se crée une combinaison des savoirs, pratiques et théoriques, un des ferments de l'éducation populaire.

De chaque espace vient une connaissance, et l'inscription de ce travail de recherche dans un mouvement d'éducation populaire influence la méthodologie. Les associations imaginent, organisent, mettent en place des manifestations, des projets, des actions. Les personnes qui les font vivre, entretiennent des relations interpersonnelles. Des micro-sociétés et des communautés se recomposent ainsi, déterminent une ligne politique, créent du commun et avancent ensemble. À l'origine, ces organisations sont en effet l'espace d'apprentissage dont se saisit le peuple pour faire vivre sa citoyenneté : de la rencontre avec l'autre, du partage et du décryptage des «matériaux symboliques⁴». Comme l'écrit Nathalie Heinich, l'identification est à la fois «reconnaissance de la spécificité, comme dans une procédure d'état civil» et «assimilation à autrui, comme l'entend la psychologie ou la psychanalyse», «deux sens, donc, diamétralement opposés – différenciation, assimilation⁵». C'est à partir de cette identification des pratiques : la fabrique au quotidien des territoires par les bénévoles et militants des foyers ruraux, et de cette «assimilation» à l'esprit des droits humains fondamentaux, que se construira cette recherche-intervention.

Les sciences de gestion sont des sciences de l'action, de l'étude et de l'élaboration de processus structurants. Elles contribuent à la conception d'outils adaptés aux projets des personnes et des organisations. Comme le note Albert David, la recherche-intervention «a pour objectif de produire à la fois des connaissances utiles pour l'action et des théories de différents niveaux de généralité en sciences de gestion. [...] Le terrain constitue [...] un lieu d'émergence de la connaissance pratique et de la théorie⁶.» Cette méthodologie, associée à un dispositif CIFRE,

permet l'intégration du chercheur dans l'organisation, et par conséquent l'interaction concrète avec le milieu étudié, l'ajustement permanent des propositions étant facilité par cette présence du doctorant dans la durée.

Ainsi, après une phase d'observation participante de quelques mois au sein de la CNFR, j'ai proposé au directeur, puis à l'équipe salariée confédérale, de travailler ensemble à l'écriture du prochain projet confédéral du mouvement des foyers ruraux. Inspirée par les écrits du philosophe français Gaston Berger, j'ai conçu et proposé une démarche fondée sur une attitude prospective. « Passer de la rétrospection à la prospection n'est pas simplement diriger ailleurs l'attention : c'est se préparer à l'action⁷. » L'attitude prospective, explique Gaston Berger, nous invite à voir loin, à voir large et à analyser en profondeur. La prospective ne s'intéresse pas aux événements, mais aux situations et aux personnes. « Dans les études prospectives, c'est l'homme qui donne l'échelle⁸. » On combine ainsi prévisions et prospectives en réunissant des personnes pour qu'elles se nourrissent de leurs expériences respectives et se créent une vision commune. Gaston Berger nous enseigne que pour « voir large », il faut que des personnes d'horizons et d'expériences différentes se rencontrent et analysent ensemble les situations. Par la mise en commun de leurs savoirs, ils déterminent une route, un chemin et un projet pour l'avenir, tout en développant leur pouvoir d'agir. « Regarder un atome le change, regarder un homme le transforme, regarder l'avenir le bouleverse⁹. » Aussi, une telle démarche apparaît adaptée à une recherche sur la traduction pratique des droits humains fondamentaux. Cette proposition a été validée par les différentes instances dirigeantes de la confédération en septembre 2021.

Il s'agira donc de construire collectivement le projet confédéral pour les quatre années à venir. Pour ce faire, à partir de la matière récoltée durant ces six premiers mois, nous travaillerons avec un petit groupe de bénévoles et de salariés à l'écriture de récits prototypés : le récit de ce que seront ou pourraient être les foyers ruraux en 2046 (date du centenaire du mouvement des foyers ruraux). Dans ces récits, les droits culturels apparaîtront alors en filigrane, comme une ligne d'horizon pour le mouvement. Passer par la fiction permet de stimuler les imaginaires et de faciliter l'expression des opinions. Elle sert de révélateur des envies et des rêves, de l'utopie et de l'imaginaire. Pour mener ce type de recherche, fondé sur les dimensions d'égalité, de qualité de la relation et de diversité, il est indispensable au chercheur d'être attentif aux différents points de vue. La posture adoptée, adaptée aux circonstances, contribuera à la singularité de ce travail. La rencontre avec le mouvement des foyers ruraux aura été l'occasion de révéler la société rêvée et construite par ses militants. ■

Le tiers secteur de la recherche

« Le tiers secteur de la recherche (TSR) désigne la part de la société qui est de fait exclue des politiques publiques et des activités de recherche et d'innovation. Alors que l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), d'un côté, et les entreprises (essentiellement les grandes), de l'autre, bénéficient d'une reconnaissance, de formes de représentation et de politiques dédiées, il n'en est rien pour une grande majorité d'acteurs constitutifs du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales...) et du secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels...). Font aussi partie du TSR les organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux...) impliquées dans des activités en réseau ou en filière sur des territoires.

Nous préférons cette expression à celle de « société civile », car celles-ci sont trop larges et incluent de fait les grandes entreprises. Nous n'utilisons pas l'expression « société civile non-marchande », car la coupure pertinente n'est pas entre le marchand et le non-marchand mais entre les acteurs qui ont accès à la recherche et ceux qui n'y ont pas accès. *In fine*, ce tiers secteur de la recherche constitue un ensemble d'acteurs qui ont besoin de produire des connaissances lorsqu'ils sont engagés dans des transformations dont les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux sont considérables. »

Définition proposée par Alliance Science Société (ALLISS)

Notes de l'article

- 1 *Les Droits culturels, Déclaration de Fribourg*, 2007, p. 5.
- 2 Cécile Offroy et Réjane Sourisseau, *Rapport d'étude. Démocratisation, démocratie et droits culturels*, 2019.
- 3 Jean-Michel Lucas, *Les Droits culturels, enjeux, débats, expérimentations*, Voiron, Territorial, 2017.
- 4 Nicolas Roméas, « Préface », *Éducation populaire, une utopie d'avenir*, Paris, Les liens qui libèrent, 2016.
- 5 Nathalie Heinich, *Ce que n'est pas l'identité*, Paris, Gallimard, 2018, p. 46.
- 6 Albert David, « La recherche intervention, un cadre général pour les sciences de gestion », communication de la IX^e conférence internationale de management stratégique, Montpellier, 2000.
- 7 Gaston Berger, *Le Monde en devenir : histoire, évolution, prospective*, dans *L'Encyclopédie française*, Paris, Société nouvelle de l'Encyclopédie française, 1959.
- 8 *Ibidem*.
- 9 *Ibidem*.

L'entreprise sociale apprenante (ESA)

Insertion par l'activité économique

Pascal Glémain* et Éliisa Roblot**

L'entreprise sociale apprenante (ESA) est une entreprise de personnes portant un projet sociétal (économique, social et/ou environnemental) au service d'une dynamique territoriale locale. Ses activités, d'utilité sociale, créent de l'emploi tout en luttant par l'apprentissage contre la disqualification sociale des personnes fragiles. L'ESA répond aux modèles d'apprentissages organisationnels, car «l'acquisition d'un savoir, même strictement individuel, modifie le comportement de l'entité». Quatre niveaux sont à signaler: l'apprentissage individuel de chaque salarié en insertion, l'apprentissage collectif des professionnels permanents qui favorise l'apprentissage individuel, le désapprentissage organisationnel de chaque structure, et l'apprentissage de problématiques territorialisées selon le modèle de la Work Integration Learning Social Enterprise (WILSE) ou «entreprise sociale apprenante d'insertion par le travail».

Accompagnement personnalisé: lutter contre la disqualification sociale

L'apprenance organisationnelle de ces structures peut s'entendre selon une signification de premier niveau, celle qui concerne les modes d'organisation qui sous-tendent et favorisent la qualification individuelle des acteurs à travers l'action de production. L'apprenance renvoie ici aux apprentissages réalisés par les salariés en insertion, issus de pratiques professionnelles mises en œuvre dans un contexte particulier, et favorisant l'adoption d'une posture apprenante, qui aboutit à l'acquisition de diverses compétences et capacités. «L'accompagnement est considéré comme le cœur de métier [...], la condition d'un parcours réussi

d'insertion sociale et professionnelle»; il s'appuie sur une mise en situation de travail par «un binôme accompagnateur socio-professionnel (ASP) – encadrant technique». Ils échangent des informations sur chaque salarié en insertion pour dégager des solutions individualisées, répondant aux besoins réels de chacun. Les ESA soutiennent un «dispositif de reconstruction par rapport au travail, particulièrement adapté aux personnes en décrochage professionnel». En leur sein, le versant professionnel vient soutenir le versant social, qui restaure les différentes formes de capital (économique, humain, social et/ou symbolique) constituant à la fois des ressources et des formes de pouvoir pour les personnes en insertion, les plaçant en capacité d'agir et d'exister en société.

Désapprentissage des routines

À un deuxième niveau, les ESA portent une dimension apprenante qui dépasse la notion d'apprentissages individuels pour s'intéresser aux apprentissages collectifs favorisant l'émergence de compétences au sein des équipes. Les échanges réguliers entre professionnels et leur direction sur les routines de travail et l'organisation de l'activité sont facilités par un management participatif «constructif». L'apprentissage collectif n'est pas l'addition d'apprentissages individuels, car il relève d'une équipe apprenante qui développe des compétences collectives en endossant de nouvelles fonctions, en construisant de nouvelles significations, et en adaptant progressivement son environnement et ses façons de faire. L'apprentissage et le désapprentissage organisationnel se lisent dans le processus d'évolution des situations professionnelles émergentes, lorsque des «fonctions, tâches nouvelles se créent ou se transforment», en l'occurrence dans le champ de l'accompagnement. On assiste en effet à une «activité d'élaboration ou de réélaboration de l'action».

* Maître de conférences HDR en sciences de gestion et en économie sociale et solidaire, membre de l'UMR Espaces et sociétés (ESO Rennes).
** Doctorante en sciences de gestion (CIFRE) et membre du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS).
Direction de thèse: Pascal Glémain et Jennifer Urasadettan, maîtresse de conférences HDR en sciences de gestion et membre du LiRIS.

Un apprentissage territorial

La dimension territoriale des ESA se lit dans un triple ancrage territorial, dont témoignent plusieurs indicateurs : l'apprentissage collectif « situé », les capacités à s'adapter à l'environnement et la capacité à entreprendre sur le territoire qui « rend mieux compte du phénomène d'unité culturelle et d'adaptation collective que vivent aujourd'hui certaines communautés humaines ». Les ESA ne sont pas autocentrées sur les processus d'apprentissage internes ; elles apprennent d'abord de leur environnement à la fois économique et social, en servant un projet de territoire. Ces « archétypes d'organisation en apprentissage collectif » mêlent deux types de projets cognitifs au service de l'expérimentation et de l'innovation sociétale, l'un étant tourné vers leur environnement interne (les modalités d'organisation du travail, les pratiques de formation et d'accompagnement social et professionnel ainsi que les outils de gestion), l'autre vers l'environnement externe (le projet économique, social et respectueux de l'environnement), mais tous deux servant le développement territorial. À l'écoute du territoire, les ESA engagent un processus d'apprentissage entrepreneurial territorialisé. Elles investissent dans la connaissance des réalités « situées » et participent à problématiser la disqualification des fragiles. Elles révèlent des problématiques territorialisées, et cherchent à y apporter des éléments de réponse, concernant autant les usagers d'un territoire que les acteurs privés qui le composent, ainsi que l'administration publique qui organise et anime le territoire. Cette capacité de problématisation permet d'envisager l'entrepreneuriat de l'ESA comme un processus d'apprentissage par la connaissance du territoire comme ressource stratégique fondamentale. C'est la connaissance de ces problématiques « situées » qui génère un apprentissage collectif.

**La valeur ajoutée sociétale
créée par ces entreprises
sociales apprenantes
échappe en grande partie
aux mécanismes
et aux instruments de
mesure des marchés.**

Le partenariat entre les chercheurs de l'université Rennes 2 et le réseau Chantier école, porteur d'un dispositif d'accompagnement socio-économique des personnes en disqualification socio-professionnelle, date de 2010. La rencontre s'est produite après un travail sur les associations intermédiaires, dont le rôle est la mise en situation de travail de personnes éloignées de l'emploi dans leurs (r)apports au territoire. À partir de 2012, le réseau de recherche européen Emergence des entreprises sociales (EMES) a proposé de faire travailler des chercheurs sur les modèles d'entreprises sociales dans le monde.

C'est ainsi qu'est né le programme International Comparative Social Enterprise Models (ICSEM) auquel les auteurs de cet article ont été associés entre 2013 et 2016.

Le réseau Chantier école a souhaité travailler sur le concept de l'entreprise sociale apprenante dans le cadre d'un contrat CIFRE. C'est ainsi que nous avons engagé cette thèse, en y associant Jennifer Urasadettan en qualité de co-directrice. Deux rapports ont été remis en 2020, l'un par Élisabeth Roblot, l'autre par Pascal Glémain.

Nous y avons engagé un dialogue entre les ressources humaines et l'économie sociale et solidaire dont est issu cet article.

En ESA, ce ne sont pas seulement les sujets « en apprenance », qui acquièrent des connaissances, mais l'entreprise l'est également. Elle est un « milieu » qui apprend en réagissant et en s'adaptant à tous ses environnements. Chris Argyris et Donald A. Schön opposent d'ailleurs cette entreprise apprenante « cognitive », qui déploie un processus proactif d'organisation, à d'autres formes d'organisations qu'ils considèrent comme des « entités statiques ». Immergée dans un environnement local particulier, l'ESA entretient « des relations interactives diverses constituant tout à la fois une série de déterminants, un ensemble de ressources et un enjeu pour une stratégie d'acteurs ». En interne des ESA, l'apprenance n'est pas sans produire des tensions, des contradictions, voire des dilemmes entre le projet solidaire, d'une part, et leur impératif de gestion, d'autre part. Elles apprennent aussi les modalités de concertation avec les administrations publiques, afin de favoriser l'inclusion à travers les emplois dans les territoires.

En nous concentrant sur les actions qui ont permis à ces ESA d'émerger, nous remarquons qu'elles reposent sur des acteurs qui en assurent le fonctionnement par leur action quotidienne, dont ils assurent la reproduction ou la transformation, en interdépendance avec l'environnement

Économie sociale et solidaire (ÉSS)

Selon la loi dite «loi Hamon» de 2014, «[la] notion d'entreprise de l'économie sociale et solidaire (ÉSS) regroupe dorénavant les acteurs historiques de l'économie sociale, à savoir les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations, mais aussi de nouvelles formes d'entrepreneuriat social: les sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale, et qui font le choix de s'appliquer à elles-mêmes les principes de l'économie sociale et solidaire.» L'ÉSS, dont la vocation est de mettre l'humain au cœur de l'économie, désigne donc un large pan de secteurs économiques, allant du commerce équitable jusqu'à l'épargne solidaire, en passant par la santé publique, la lutte contre l'exclusion, la protection de l'environnement, etc., qui se proposent de limiter les profits économiques par le principe de l'utilité collective et de gouvernance démocratique, soit en termes d'objectifs poursuivis, soit en termes de réinvestissement des bénéfices au service de projets collectifs. Parmi les organisations économiques, on reconnaît celles de l'ÉSS notamment par leur ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants, ce qui conduit parfois au modèle des entreprises apprenantes.

territorialisé: économique, social et politique. Leur agir entrepreneurial est un processus combinant actions et décisions, se déroulant dans le temps, un agir intentionnel puisque poursuivant un objectif, et social parce qu'il est dirigé vers d'autres actions avec lesquelles il entre en interaction. Il intègre les convictions, les motivations, les schèmes de pensée et d'action, ainsi que les habitudes de ces acteurs, tout autant que l'innovation et la créativité qui participent de l'intégration sociale des publics accompagnés.

Valeur ajoutée sociétale

Ce système d'activités, dynamique et ouvert sur des situations complexes, opère à travers trois processus centraux: la formation et la production de valeur ajoutée sociétale; la création de valeur économique; la coopération entre les membres de l'ESA et des acteurs externes. Dans le champ de l'insertion, les ESA construisent des relations *ad hoc* au niveau local, entre les acteurs économiques et les partenaires locaux pour élaborer et partager les informations nécessaires à l'innovation sociale et à l'expérimentation, afin de répondre aux problématiques locales.

La valeur ajoutée sociétale créée par ces entreprises sociales apprenantes échappe en grande partie aux mécanismes et aux instruments de mesure des marchés. Comme

pour les entreprises conventionnelles, cette valeur correspond à des besoins réels, tangibles ou intangibles, mais elle ne peut s'adosser seulement à des mécanismes marchands, et ce en raison de leur logique de rentabilité par rapport à un but non lucratif. Il est néanmoins possible d'objectiver cette valeur sociale en confrontant leurs réalisations aux besoins non satisfaits par le marché ou par l'État.

Cependant, le processus de création de valeur qui leur est propre ne peut pas s'analyser uniquement comme une réponse à des besoins sociaux, car elles créent aussi de la valeur économique. On la mesure par la valeur ajoutée sociétale définie par l'implication des salariés, des collectivités et des bénévoles. L'ESA emprunte au modèle hybride d'Emerson de la «valeur mixte», où la création de valeur sociale et économique sont intrinsèquement connectées, l'objectif étant de «trouver un équilibre entre sa mission sociale, d'une part, et son activité économique génératrice de revenus, d'autre part». Dans la mesure où les activités économiques se réalisent comme moyen de soutenir les actions sociales, son processus entrepreneurial relève d'un modèle économique «intégré». L'apprentissage de ce processus repose sur une coopération réflexive autour d'activités entreprises en commun, et participent ainsi à la construction sociétale de leur territoire.

Par la mise en situation de travail et l'accompagnement social, les ESA offrent un service d'intégration sociale aux personnes en consolidant leur sociabilité et en leur offrant un «autre» statut, renforçant ainsi la cohésion sociale locale. Elles contribuent également au développement territorial local par la création de ressources principalement immatérielles: compétences, savoir-faire, qualifications, mais aussi manières de faire et d'agir. Elles actualisent les normes de références qui fondent l'être en société au-delà du seul statut salarial. ■

Références bibliographiques

- Argyris, Chris et Schön, Donald A., *Organizational Theory of Action Perspective Learning*, Boston, Addison-Wesley, 1978, p. 8-29.
- Foschia, Olivier, «À contrepied de l'employabilité: insérer pour former», *Éducation permanente*, n°220-221, 2019, p. 155-159.
- Glémain, Pascal (dir.), Hénaff, G., Urasadettan, J., Amintas, A., Bioteau, E. et Guy, Y., «Social Enterprise in France: Work Integration Learning Social Enterprises (WILSEs)», *ICSEM Working Papers*, n°25, 2016.
- Kustos, Isabelle, «Entrepreneuriat et projet de territoire: un défi pour le management territorial», dans Altintas G. et Kustos I. (dir.), *Capacités entrepreneuriales: des organisations aux territoires*, Paris, Éditions EMES, 2018, p. 243-265.
- Malo, Marie-Claire, et Vézina, Martine, «Gouvernance et gestion de l'entreprise collective d'usagers: stratégies de création de valeur et configurations organisationnelles. Gouvernance et management en économie sociale», *Économie et solidarités*, n°35 (1-2), 2004, p. 100-120.

Les salariés d'entreprise comme formateurs du français langue étrangère (FLE)

Stage en didactique

Marie-Françoise Bourvon*, Christine Évain**,
Laurence Prodhomme*** et Gilles Rault***

L'une des missions du service Formation continue et alternance (SFCA) est de faciliter la médiation entre la recherche universitaire et les acteurs de la société. Pour répondre au mieux à des besoins de terrain, son pôle « Développement » accompagne les porteurs de projets dans l'ingénierie de dispositifs de formations spécifiques qui permettent de mobiliser les connaissances issues de la recherche en sciences humaines et sociales.

La présentation d'un stage court à destination des salariés d'Orange, puis la relecture du projet à partir de la théorie de l'acteur-réseau, permettent de découvrir et d'analyser les interactions nécessaires pour créer ce type de formation. Il apparaît que ces dernières cristallisent des réseaux, points d'ancrage pour de nouveaux rapports entre l'université et le monde socio-économique. De nouvelles synergies émergent entre le monde professionnel et la formation initiale des futurs professionnels de l'enseignement, en particulier en ce qui concerne les langues vivantes et le français langue étrangère (FLE). Elles constituent autant de nouveaux objets de recherche pour le laboratoire Linguistique, ingénierie, didactique des langues (LIDILE, EA 3874), dont l'un des axes étudie les dispositifs innovants de l'enseignement.

La genèse du projet

Le projet commence par une découverte mutuelle d'Orange et du master Didactique des langues (MDDL). Orange emploie, en France et à l'étranger, des salariés dont

le français n'est pas la langue première. C'est ce qui conduit l'entreprise à organiser des formations en FLE, assurées par des salariés (42 en janvier 2020, répartis sur l'ensemble de la France) : techniciens, ingénieurs, gestionnaires, etc. ; tous volontaires. Ce dispositif étonnant met en évidence l'intérêt de salariés non enseignants pour la formation et pour le FLE. À la demande de l'entreprise, deux enseignantes interviennent lors d'une journée à laquelle participent également deux de ces formatrices de FLE. L'occasion de proposer à Orange le projet « DistutoLang », une activité d'animation et d'analyse critique d'enseignement à distance. Dans le cadre de ce projet, les étudiants de première année du MDDL assurent des cours hebdomadaires à destination d'apprenants de FLE de l'université de Rhode Island aux États-Unis.

Cette invitation d'Orange et l'intervention des enseignantes-chercheuses suscitent un projet de collaboration, l'entreprise et le MDDL offrant un certain nombre de complémentarités. Pour l'université, Orange constitue à la fois un terrain d'application de la formation en didactique du FLE, une ouverture sur le monde du travail avec d'éventuels débouchés professionnels pour les étudiants, ainsi que des possibilités de collaborations de recherche grâce à des dispositifs de type CIFRE. Pour Orange, le MDDL représente de nouveaux réseaux, l'accès à des savoirs dans le domaine du FLE et, potentiellement, à un diplôme universitaire valorisant ainsi qu'un moyen de reconnaître la compétence acquise par ses salariés en matière d'enseignement du FLE.

Le constat d'intérêts mutuels débouche sur une collaboration, avec l'appui du SFCA. À l'issue de cette journée ponctuelle de formation, Orange formule en effet une demande de formation continue. Les deux enseignantes-chercheuses se tournent alors vers le SFCA, chargé

*Maîtresse de conférences en linguistique et français langue étrangère (FLE), **professeure des universités en didactique, membres de l'unité de recherche Linguistique, ingénierie, didactique des langues (LIDILE, UR 3874), ***chargés de missions au sein du service Formation continue et alternance (SFCA).

de monter les projets de formation continue et d'accompagner les porteurs de projets en gestion d'aspects administratifs et financiers, et de relation aux commanditaires. Ainsi, le SFCA entre en contact direct avec Orange pour préciser le cahier des charges et prendre en compte les demandes administratives du client. Des rencontres régulières permettent la création d'une action de formation spécifique prenant en compte les contraintes du commanditaire, de l'équipe enseignante et des différents cadrages institutionnels de la formation continue. Pour en cerner les enjeux, seront d'abord donnés des éléments de la théorie de l'acteur-réseau, puis, précisés les rôles de chacun, ainsi que la dynamique de l'ensemble.

L'approche acteur-réseau

Traditionnellement, le fonctionnement des réseaux est conçu comme une interaction entre individus s'associant dans des rapports de parité et adhérant à un objet commun. Ainsi les interactions entre les individus définissent-elles la forme du réseau. Il se distingue donc du fonctionnement des groupes, où les frontières sont définies par ses membres, ou des organisations de travail, structurées par un système hiérarchique.

La théorie de l'acteur-réseau de Michel Callon¹ propose une nouvelle lecture des réseaux comme constitués d'acteurs humains et non humains ; il n'est donc pas possible de dissocier les individus des objets techniques du réseau. Outre la prise en compte de ces deux aspects, la construction des réseaux procède de la succession de trois étapes :

- une première problématisation crée un intérêt initial d'acteurs autour d'un énoncé : il s'agit de se mettre d'accord sur l'objet de travail (en l'occurrence, la création d'un stage court) ;
- ensuite, chaque acteur trouve un rôle permettant au réseau de se constituer autour de l'objet problématisé ; il se solidifie grâce à la reconnaissance des spécificités des acteurs et à leur capacité à créer des relations multipartenariales ;
- l'institutionnalisation permet d'étendre les réseaux d'acteurs et de les stabiliser par un ensemble de conventions ; elle se poursuit par le recrutement de nouveaux alliés, les acteurs initiaux de chaque champ devant être des porte-paroles reconnus pour entraîner leurs instances respectives dans ce nouveau réseau.

À chaque étape correspondent donc des interactions entre les différents acteurs amenant la mobilisation de nouveaux partenaires. Ces éléments issus de la théorie de l'acteur-réseau constituent des outils de réinterprétation du stage court proposé à Orange.

La théorie de l'acteur-réseau : une clé pour repenser les actions de formation continue

Dans la première phase, plusieurs acteurs sont nécessaires à l'élaboration du projet. Elle débute par une conférence fondatrice aboutissant à une demande de formation, certes, mais les enseignantes du MDDL sont également en lien avec le service universitaire de pédagogie (SUP) dans le cadre de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université » (Cursus Ide@l) et de sa réponse pour créer des blocs de compétences. Cette démarche permet aux acteurs d'être sensibilisés à un certain nombre de critères administratifs et juridiques, critères d'autant plus importants que les contraintes de la formation professionnelle sont en profonde mutation depuis la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Ainsi, dans la première phase du projet, une succession de réunions tripartites entre les enseignantes, le commanditaire (Orange) et le SFCA conduisent à reconfigurer l'objet « stage court » pour en redéfinir à la fois le contenu, les modalités pédagogiques, le budget et les modes de financement. Tel que défini par les acteurs du projet, il devient une composante du réseau, mais ce stage court est amené à être modifié au gré des interactions, des contraintes et des stratégies des acteurs du projet.

Durant la deuxième phase, chaque acteur cherche de nouveaux alliés ou partenaires. C'est au SFCA que revient la responsabilité de trouver les modalités techniques de

Définitions

Stage court : s'appuyant sur les compétences développées au sein d'une des unités de recherche de l'université, le stage court est une formation proposée par Rennes 2 à destination d'un public dédié, co-construite avec un commanditaire et répondant à une demande de montée en compétences particulière et ponctuelle.

Blocs de compétences : « Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées » - définition législative des blocs de compétences art. L. 6113-1 du Code du travail.

financement qui répondent aux exigences du commanditaire. Une nouvelle formule est alors expérimentée: le recours au compte personnel de formation (CPF), inscrit dans la loi de septembre 2018. L'objet «stage court en didactique des langues» devient ainsi un bloc de compétences du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Également à la demande du commanditaire, des outils de communication sont mis en place à destination des salariés formateurs en FLE. Le commanditaire s'en sert pour mobiliser des salariés autour de ce projet et obtenir la reconnaissance de cette formation au sein des instances de l'entreprise.

Par ailleurs, les interactions au sein de chaque entité - enseignantes du MDDL, salariés d'Orange et SFCA - constituent autant de transactions nécessaires pour que le projet puisse aboutir. Par exemple, les enseignantes ajustent les contenus en articulant le module *Cursus Ide@l* et les compétences référencées dans le bloc RNCP avec les attentes spécifiques des salariés formateurs d'Orange. Des ponts sont aussi créés entre les groupes d'étudiants qui travaillent en formation initiale et les stagiaires d'Orange, afin de mieux collaborer autour du syllabus des enseignantes américaines de l'université de Rhode Island. Ainsi les trois entités principales sont amenées à structurer et restructurer le réseau par les dynamiques d'échange. Pour solidifier le projet, les acteurs passent des conventions (devis, contenus de formation, modalités pédagogiques, convention administrative), chacune des transactions participant au renforcement progressif du réseau. Le modèle du réseau prévoit, enfin, une phase ultérieure du travail d'institutionnalisation où sa structuration se solidifie. En effet, celui-ci ne peut se maintenir que si les acteurs initiaux deviennent des porte-paroles reconnus au sein de leurs champs sociaux respectifs. Cet aspect du travail demeure à l'état de prospective.

Conclusion

L'analyse à partir de la théorie de l'acteur-réseau montre que les nouveaux réseaux n'entraînent pas de suppression de réseaux déjà en place, mais plutôt une «mise en réseau des réseaux», et ce par une consolidation successive en trois étapes. Ce nouveau réseau pose la question de sa propre souplesse et de sa pérennisation, fondées sur la rencontre des personnes, sur la prise en compte des diverses contraintes, sur les possibilités de modification de l'objet, à savoir le stage court. Cette souplesse est nécessaire pour étendre le modèle: la succession des accords peut être une démarche de montage de projet par étapes, engageant de nouvelles formes d'interaction avec l'éco-environnement de l'université. Quant à l'unité de recherche LIDILE, elle dispose d'un nouveau dispositif qui vient enrichir les objets de recherche créés et analysés en son sein. L'élargissement

du champ d'application de ses recherches permet d'enrichir un apport mutuel entre recherche universitaire et partenaires non académiques. En effet, pour les chercheurs de LIDILE, les dispositifs mis en place avec les étudiants sont eux-mêmes objets de recherche. Notre travail d'enseignant-chercheur consiste à les analyser et les faire évoluer afin de prendre en compte les pistes d'amélioration recueillies par les différents acteurs. Ainsi les projets «Escape Games» ou «DistutoLang» débouchent sur plusieurs publications citées dans notre bibliographie. Lorsque les dispositifs innovants sont suffisamment structurés pour être proposés à d'autres chercheurs et d'autres structures, ils sont mis à disposition notamment du SFCA: tel est le cas de la formation proposée à Orange dans le cadre de laquelle les salariés de l'entreprise sont devenus eux-mêmes formateurs en FLE.

Le travail de recherche consiste, dans un premier temps, à affiner les modalités d'adossement de ces formations à notre propre formation initiale. Ensuite, lorsque les ponts et les collaborations entre étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue sont définis, nous tenons un nouvel objet de recherche. L'une des questions qui émerge de ces nouveaux dispositifs est celle des bénéficiaires de la collaboration entre étudiants et stagiaires de formation continue, non seulement pour l'apprentissage mais également pour l'acquisition de nouvelles compétences par nos étudiants. ■

Note de l'article

1 Voir Callon M. et Ferrary M., «Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau», *Sociologies pratiques*, n° 13, 2006/2, p. 37-44.

Références bibliographiques

- Callon, Michel et Michel Ferrary, «Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau», *Sociologies pratiques*, n° 13, 2006/2, p. 37-44.
- Chusseau, Elsa, «Démarche exploratoire sur une ingénierie coopérative dans un projet pédagogique de co-conception multi-acteurs à l'université», *Actes du deuxième congrès international de la théorie de l'action conjointe en didactique*, vol. 6, 2021, p. 68-85.
- Evain, Christine, et Catrin Bellay, «Pratiques et recherches en cours. Les classes virtuelles du projet Distutolang: quelle pertinence pour un centre de langues?», *Mélanges Crapel*, n° 42/1, 2021, p. 77-105.
- Hamez, Marie-Pascale, «La pédagogie du projet: un intérêt partagé en FLE, FLS et FLM», *Le français aujourd'hui*, vol. 176, n° 1, 2012, p. 77-90.
- Richard, E., Bourvon M.-F., Chusseau, E., Pineda, A., «Du didacticiel actionnel à l'Escape Game FLE: un parcours actionnel de formation à la didactique du FLE», Colloque international sur l'enseignement du français langue étrangère: approche actionnelle et pratiques numériques, mai 2018.

Balade sur les sentiers du littoral

Analyse socio-économique de la randonnée pédestre

Élodie Paget* et Noemi Garcia-Arjona*

De quoi et de qui parle-t-on lorsque l'on évoque la pratique de la randonnée pédestre ? Quelle est cette activité à la fois de loisir, sportive et touristique ? L'un des premiers enjeux du programme « Les impacts territoriaux des loisirs pédestres sur le littoral : innovations, changements et transformations des usages » ou IMTERPED [voir encadré p. 68], a été de préciser les contours de la randonnée pédestre, objet de recherche ni homogène ni figé. Largement pratiquée par les Français, la randonnée est néanmoins difficile à saisir en raison du grand nombre de profils de pratiquants, des particularités géographiques des terrains et des itinéraires de randonnée, ainsi que des motivations amenant les randonneurs dans ces espaces littoraux et des multiples activités connexes (trail, marche nordique, longe-côte, etc.) qui découlent de la diversification de la pratique. Cette activité à la fois commune et spécifique met en présence une multitude d'acteurs hétérogènes en ce qui concerne l'offre de produits (clubs et associations, agences de voyages, fédération sportive, collectivités territoriales, etc.). Du côté de la demande, des études précédentes ont essayé de comprendre la diversité des modalités de pratique, visant principalement à élaborer une typologie des activités et/ou des participants. Cependant, l'analyse de la structuration du marché ainsi que des logiques de comportement des randonneurs sur les sentiers du littoral restent peu étudiées.

Les enjeux socio-économiques de la randonnée pédestre sur le littoral

Les loisirs sportifs de nature, et plus particulièrement la randonnée pédestre, sont de plus en plus mobilisés dans

les stratégies de développement territorial et de management des destinations touristiques. Dans le cadre de l'axe de recherche WP1 du programme IMTERPED, nous avons investigué le rôle joué par les activités pédestres dans l'économie des territoires littoraux, à partir d'un angle sociologique original, appliqué à l'étude des marchés. L'ambition était de prendre en compte et d'analyser à la fois l'offre et la demande en matière de randonnée, pour appréhender les modalités du développement d'une économie autour des pratiques pédestres sur les espaces littoraux.

En mobilisant la sociologie économique actuelle¹ s'inspirant de la théorie de l'acteur-réseau, les travaux de recherche ont d'abord voulu saisir le déploiement d'un marché de la randonnée pédestre sur le littoral. Dans cette perspective, les marchés sont considérés comme fondamentalement hybrides et bien plus complexes qu'une simple interface entre des offres et des demandes envisagées comme deux blocs autonomes. L'enjeu a donc été de proposer une approche plus concrète en questionnant le fonctionnement et la dynamique du marché, et toutes les activités marchandes déployées pour concevoir, organiser, promouvoir et mettre en marché la randonnée pédestre, en vue de capter différents publics sur les sentiers littoraux (pratiquant occasionnel de randonnée, visiteur touristique, randonneur itinérant, etc.). Ainsi, pour appréhender les enjeux socio-économiques autour des pratiques pédestres sur le littoral, nous nous sommes attachés à décrypter les réseaux sociotechniques à l'œuvre, les agents en présence, les produits et dispositifs techniques en jeu, les interactions et les liens marchands se nouant autour de ceux-ci. Les usagers pédestres des sentiers côtiers, appréhendés en tant que consommateurs, occupent une place importante dans ces processus, en intervenant à différentes étapes du développement des produits de randonnée. Les logiques de consommation des usagers pédestres du sentier littoral ont donc fait l'objet d'une attention particulière. Partant des

*Maîtresses de conférences en management du sport et membres de l'unité de recherche Valeurs, innovations, politiques, socialisations et sports (VIPS²). É. Paget est aussi membre de l'unité de recherche Activités physiques et sportives et processus psychologiques : recherche sur les vulnérabilités (APSY-V) de l'université de Nîmes, où elle exerce depuis 2021 comme enseignante-chercheuse.



© Bruno Elisabeth

Pointe de longue roche, Planguenoual, février 2021.

travaux sur la typologie des expériences et leur importance dans le développement touristique, nous avons adopté une perspective expérientielle de la consommation. En assumant cet angle d'approche, la consommation ne se limite pas à l'achat ou à la valeur d'usage.

Notre positionnement théorique s'inscrit dans une démarche compréhensive, interactionnelle, centrée sur l'acteur (ici, les usagers pédestres du sentier du littoral) et l'expérience du lieu visité. Nous avons analysé les expériences vécues du randonneur avant, pendant et après sa visite, suivant les phases consécutives de consommation touristique². Nous avons observé les raisons pour lesquelles l'usager pédestre s'engage dans plusieurs modalités et sens de pratique, toujours influencé par des facteurs internes et externes.

Une méthodologie multi-niveaux et multi-méthodes

Pour répondre aux enjeux particuliers de la recherche, une approche méthodologique originale a été mise en œuvre, suivant une stratégie de complémentarité se déclinant à plusieurs niveaux. Tout d'abord, le séquençage des enquêtes,

avec des temporalités distinctes, en fonction des différentes dimensions de la problématique (phase 1 : analyse du développement d'un marché sur le littoral; puis phase 2 : étude des logiques de consommation) s'est révélé particulièrement pertinent, puisque les apports de connaissances sur le déploiement de l'offre et les nombreux échanges au sein de l'équipe de chercheurs ont permis d'affiner la problématique et de guider les choix méthodologiques pour l'analyse portant spécifiquement sur les usagers pédestres. Par ailleurs, une méthode mixte, combinant approches quantitative et qualitative, a été privilégiée : l'analyse menée sur le marché s'est appuyée principalement sur une démarche qualitative, avec la réalisation d'entretiens approfondis comme méthode d'enquête principale, associée à d'autres outils complémentaires (observations sur les espaces littoraux, réunions avec des acteurs de terrain, collecte de documents physiques et numériques); l'étude des logiques de consommation s'est, quant à elle, appuyée sur un modèle d'analyse fondamentalement quantitatif avec des questionnaires, associé à une observation participante sur les terrains d'étude et à des entretiens réalisés avec certains répondants. Ce couplage des approches et des méthodes scientifiques a permis d'enrichir, compléter et valider les données par le biais de la triangulation.

Le programme IMTERPED

IMTERPED («Impacts territoriaux des loisirs pédestres sur le littoral: innovations, changements et transformations des usages») est un programme de recherche soutenu par la Fondation de France dans le cadre de l'appel à projets «Quels littoraux pour demain?» (2016-2021). À partir d'une approche scientifique pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, et en collaboration avec différents partenaires socio-professionnels, il s'intéresse à l'évolution des loisirs pédestres en France et aux effets de ces transformations sur les territoires littoraux. Porté par le laboratoire Valeurs, innovations, politiques, socialisations et sports (VIPS²) de l'université Rennes 2, le programme est structuré en trois axes de recherche ou «work-package» (WP). Le premier, WP1, porte sur l'impact socio-économique des pratiques pédestres sur les espaces littoraux et s'intéresse à la mise en marché de ces activités et aux logiques de consommation des usagers pédestres sur les sentiers côtiers. Le WP2 porte sur l'impact politique des usages pédestres et s'intéresse aux enjeux de gouvernance et d'aménagement des territoires littoraux par et pour les loisirs pédestres. Enfin, le WP3 porte sur l'impact social de ces pratiques sur le littoral et analyse la dimension historique des usages, ainsi que l'émergence de controverses environnementales. Les terrains d'étude littoraux présentent une variété importante (baie de Saint-Brieuc, Côtes d'Armor; corniche de l'Estérel, Var et Alpes-Maritimes; lac Léman, Haute-Savoie; île de Ré, Charente-Maritime; presqu'île de Quiberon, Morbihan) émanant d'un choix de l'équipe de recherche d'appréhender les pratiques pédestres dans toute leur diversité en investiguant différentes façades maritimes, tout en intégrant des espaces lacustres qui font partie de la définition juridique du littoral (les plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1000 hectares).

Une expérience de recherche partenariale¹

Pour répondre à l'ambition du programme IMTERPED, l'équipe de recherche s'est appuyée sur un modèle de gestion de projet qui permettait une articulation entre connaissances scientifiques et expériences pratiques, en mettant en présence et en impliquant des acteurs socio-professionnels (publics et privés, à différents niveaux) au côté des scientifiques. La rencontre entre ces deux mondes s'est opérationnalisée par la mise en place de différentes instances de régulation (comités de pilotage, réunions de projet à différents niveaux, rencontres territoriales avec les acteurs des différents terrains d'étude) qui ont permis le pilotage et le suivi du programme. Quelques difficultés ont émergé lors du processus de recherche, à différentes phases du programme, qui s'expliquent entre autres par la divergence d'objectifs et de cultures professionnelles, ainsi que par la complexité du transfert de connaissances et

d'adaptation des temporalités différentes entre les diverses parties prenantes. Malgré ces écueils, l'expérience de recherche partenariale a été féconde. Nous constatons la nécessité d'un véritable processus de «traduction» entre les parties concernées, ainsi que d'un changement de paradigme et de cultures professionnelles pour aboutir à une collaboration réussie.

Le lien recherche-formation et les perspectives

Les liens entre la recherche et la formation sont particulièrement prégnants dans le cadre du programme IMTERPED. Des transferts de connaissances s'opèrent en particulier vers la formation de master en Management du sport, parcours Loisir, tourisme, innovation, proposée à l'université Rennes 2, au sein de laquelle plusieurs enseignants-chercheurs du programme interviennent. Ils alimentent leurs enseignements à partir des études réalisées et impliquent des étudiants dans le cadre de mémoires de recherche ou lors de stages en laboratoire qui peuvent déboucher sur une poursuite en thèse, comme celle de Claire Crublet (contrat doctoral soutenu par la région Bretagne et l'université Rennes 2, 2019-2022). En effet, les travaux IMTERPED menés dans le cadre du WP1 ouvrent de nouvelles perspectives de recherche et se poursuivent notamment au travers de cette thèse en cours, portant sur le rôle de la randonnée pédestre et de ses innovations numériques dans l'attractivité et le développement des territoires. Une autre perspective qui s'ouvre dans le contexte actuel est celle de l'analyse des effets du Covid-19 dans l'engouement pour la pratique en milieu naturel et les visites touristiques des littoraux. Les données de fréquentation touristique en Bretagne en 2020 montrent un bilan plus favorable qu'au niveau national, avec la randonnée pédestre, le vélo et le nautisme comme activités de loisirs prisées². D'ailleurs, des études récentes s'intéressent à la gestion de l'activité touristique durant cette crise sanitaire, pouvant être l'occasion d'un changement de paradigme dans la gouvernance du tourisme côtier³. De manière plus précise, deux collègues du projet IMTERPED⁴ ont montré le rôle prépondérant de la gestion locale des sentiers littoraux pendant la période de crise sanitaire. Reste donc à explorer en quoi le prochain contexte post-pandémie impactera le réseau socio-économique autour du marché de la randonnée pédestre et le comportement des randonneurs visitant la région bretonne.

¹ Voir Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Les Recherches partenariales et collaboratives*, Québec/Rennes, PUQ/PUR, 2017.

² Voir les «études Covid» du comité régional du tourisme de Bretagne sur acteurs.tourismebretagne.bzh

³ Lola Martin et Maeva Ricci, «Le tourisme littoral post-Covid-19: renouveau des pratiques touristiques?», *Téoros*, n°39 (3), 2020.

⁴ Jérôme Piriou et Marie-Noëlle Rimaud, «Le sentier du littoral à l'épreuve de la stratégie de déconfinement», *The Conversation*, mai 2020; en ligne.

Une « économisation » de la randonnée pédestre

Alors que la dimension marchande ne vient pas spontanément à l'esprit quand on évoque la randonnée pédestre, perçue comme une pratique libre et autogérée, nos recherches ont pourtant révélé une « économisation » croissante de l'activité, avec le développement d'un marché diffus et en mouvement. Une pluralité d'activités marchandes (et non marchandes), de rencontres et de négociations se déploient autour d'une prolifération de biens conçus et mis en marché autour de la randonnée. On observe une multiplication et une diversification des produits classiques de randonnée (topo-guides, cartes, brochures, livrets, etc.), un essor de produits numériques autour des loisirs pédestres (applications mobiles, sites internet, sentiers numériques, etc.), un développement des séjours de randonnée guidés, des prestations de randonnée accompagnée (balades nature commentées), mais aussi des produits événementiels en la matière (comme le « Rando Tour » de la baie de Saint-Briec). La dynamique de ce marché est complexe car les processus à l'œuvre, depuis la conception jusqu'à la consommation de ces biens, agrègent des entités très hétérogènes selon des configurations diverses. Des réseaux, mettant en scène de nombreux acteurs (publics et privés) autour d'une multitude de dispositifs (techniques, physiques, matériels) se forment ou se reconfigurent pour développer et proposer ces produits de randonnée, participant ainsi à structurer une offre sur le littoral, à séduire et « capter des publics³ » sur les territoires, et *in fine* à développer l'économie de ces derniers.

Des logiques de pratique « libre » et de consommation rarement numérique

Les usagers pédestres sur les sentiers du littoral sont plus enclins à randonner en étoile, face à une minorité qui prépare sa visite en itinérance. De plus, cette randonnée est faite « en liberté » : les randonneurs observés sont peu accompagnés par un professionnel ou un guide. Les motivations à se rendre dans ces espaces littoraux sont similaires à ceux qui connaissent les lieux et à ceux venant pour la première fois : il existe un fort engouement pour le patrimoine naturel du littoral. Les visiteurs valorisent ces endroits en bord de mer, bien que perçus comme touristiques, parce qu'ils restent encore relativement peu fréquentés. Marcher le long du littoral représente, en outre, une activité moins exigeante et plus accessible que dans d'autres espaces de randonnée, comme par exemple en montagne. Concernant la consommation digitale, nos analyses montrent une faible utilisation liée principalement à des problèmes techniques, mais aussi à un manque d'intérêt pour le partage sur les réseaux sociaux, qui s'inscrit dans un rapport plus authentique à la nature. Pourtant, le fait de se rendre dans les espaces naturels du



Plage Bonaparte, Plouha, mai 2017.

littoral pour la première fois semble être une variable significative dans l'utilisation du numérique par rapport à ceux qui ont déjà visité le site. Celle-ci est particulièrement importante dans la phase de préparation de l'activité, où le numérique sert d'interface aux usagers pédestres pour repérer les informations en vue de leur visite. ■

Notes de l'article

- 1 Michel Callon, *L'Emprise des marchés. Comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*, Paris, La Découverte, 2017.
- 2 Arch G. Woodside et Chris Dubelaar, "A General Theory of Tourism Consumption Systems: A Conceptual Framework and an Empirical Exploration", *Journal of Travel Research*, n°41(2), 2002.
- 3 Franck Cochoy, *La Captation des publics. C'est pour mieux te séduire, mon client...*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004.

Palimpseste

sciences • humanités • sociétés
RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Directeur de la publication :

Christine Rivalan Guégo, présidente de l'université Rennes 2

Rédacteur en chef :

Leszek Brogowski, Vice-président Culture, science et société

Secrétariat de rédaction :

Anaïs Giroux

Maquette graphique :

Atelier Wunderbar

Réalisation graphique :

Patrice Guinche

COMITÉ ÉDITORIAL

Représentantes de la commission de la recherche du conseil académique :

Gwénola Druel

Gudrun Ledegen

Claudia Zudini

Représentants des unités de formation et de recherche :

Christine Ferlampin-Acher (UFR Arts, lettres, communication)

Stéphane Héas (UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Gaël Henaff (UFR Sciences sociales)

Geneviève Lameul (UFR Sciences humaines)

Représentantes des chercheurs CNRS :

Anne Atlan (UMR 6590 ESO)

Représentants de l'équipe de direction :

Marc Bergère (vice-président Documentation et Transition numérique)

Benoît Bideau (vice-président Valorisation)

Philippe Blanchet (président du conseil académique)

Lesley Lelourec (vice-présidente Internationalisation)

Gaïd Le Maner-Idrissi (vice-présidente Recherche)

Jacques Oulhen (vice-président Formation et Vie universitaire)

Représentants des doctorants :

Charleyne Caroff - deux autres représentants seront élus début 2022.

Direction des Champs libres

Corinne Poulain

Services

Anaïg Blum Le Coat, Service communication

Claire Marzin, responsable du pôle Valorisation, direction de la recherche et de la valorisation

Ce sixième numéro de *Palimpseste* a été imprimé sur les presses de la DILA (26, rue Desaix, 75015 Paris) en janvier 2022 pour le compte de l'université Rennes 2.

La version numérique est disponible à l'adresse suivante :

www.univ-rennes2.fr/recherche/palimpseste

issn 2680-4549 (imprimé) • issn 2592-6705 (en ligne) • dépôt légal : jan. 2022

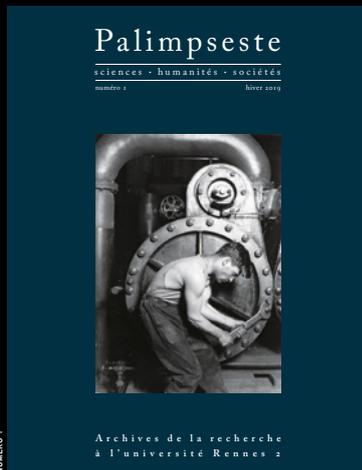


Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307 – 35043 Rennes cedex
+33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

UNIVERSITÉ
RENNES 2

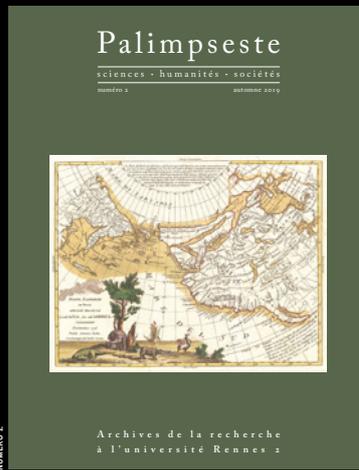
Palimpseste

sciences • humanités • sociétés



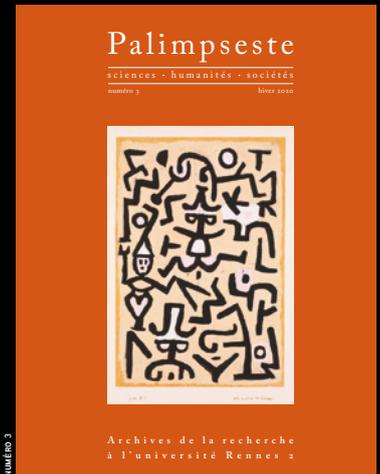
NUMÉRO 1

Qu'est-ce qu'innover dans les sciences humaines et sociales ?



NUMÉRO 2

Dépaysement et engagement : faire du terrain sur les autres continents



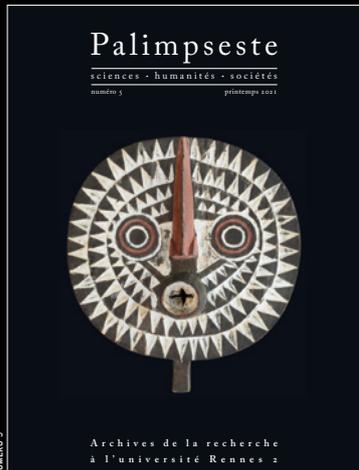
NUMÉRO 3

Ce que le numérique fait à la société



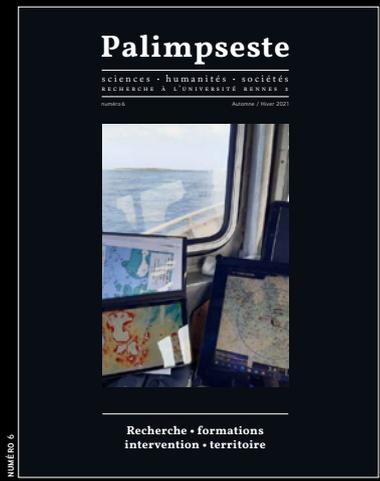
NUMÉRO 4

Marges, marginalités, marginalisation



NUMÉRO 5

Penser le "monde d'après" avec les chercheurs en sciences humaines et sociales



NUMÉRO 6

Recherche • formations • intervention • territoire

Télécharger la version numérique de *Palimpseste* sur www.univ-rennes2.fr/recherche/palimpseste

Demander la version imprimée des anciens numéros en précisant la quantité souhaitée à : service-communication@univ-rennes2.fr

PALIMPSESTE :

grec παλίμψηστος (*palimpsèstos*)

« qu'on gratte pour écrire à nouveau »

Recherche • formations • intervention • territoire

Le présent numéro de *Palimpseste* regroupe une quinzaine d'articles prenant appui sur des expériences de formation et/ou de recherche particulières, qui se sont déroulées ou se déroulent encore, sur des terrains variés mettant en œuvre des savoirs et des compétences fort différents.

Si elles sont ici réunies, c'est parce que toutes permettent de mettre en perspective des questions importantes méritant d'être abordées ensemble et qui constituent l'actualité de notre université : l'articulation entre la formation et la recherche, le lien entre l'université et la société, la valeur spécifique des sciences humaines et sociales (entendues au sens le plus large), la professionnalisation des formations ou encore l'engagement étudiant.

Varia

Balade sur les sentiers du littoral

